This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01808667 1b

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

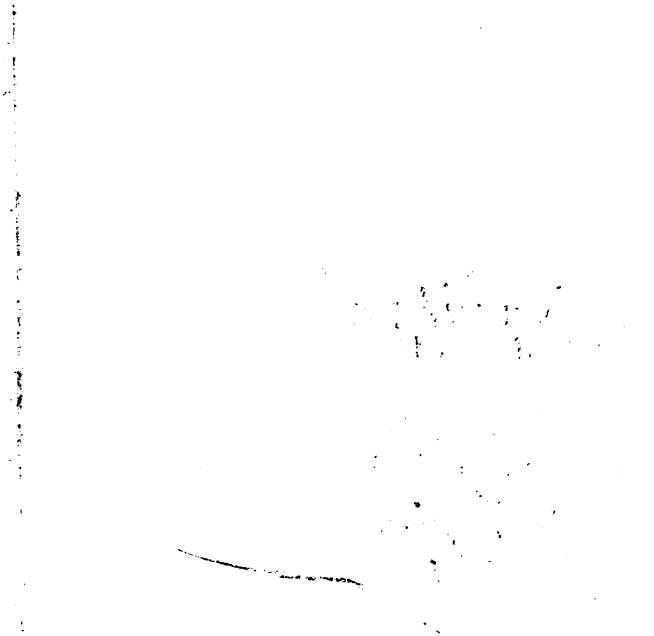

DESCRIPTION

DE PARIS

ET

DE SES ÉDIFICES.

De l'Imprimerie de FIRMIN DIDOT, Libraire, et Graveur de l'Imprimerie Impériale.

DESCRIPTION
DE PARIS
ET
DE SES ÉDIFICES,

37446

AVEC UN PRÉCIS HISTORIQUE ET DES OBSERVATIONS SUR LE CARACTERE DE LEUR ARCHITECTURE, ET SUR LES PRINCIPAUX OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ QU'ILS RENFERMENT;

PAR J. G. LEGRAND, Architecte des Monuments publics; Inspecteur des Bâtiments en construction dans la commune de Paris, Membre et Secrétaire du Conseil des Travaux publics du département de la Seine, de plusieurs Sociétés Savantes et Littéraires;

ET par C. P. LANDON, Peintre, ancien Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Membre de plusieurs Sociétés Savantes et Littéraires, Auteur des Annales du Musée, etc. etc.

Ouvrage enrichi de plus de cent Planches, gravées et ombrées en taille-douce, avec un Plan exact de Paris et de ses embellissements.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ C. P. LANDON, PEINTRE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE DE L'UNIVERSITÉ, N° 19.

1809.

DC
771
.L52
v.2

AVERTISSEMENT.

C'est avec un vif regret que nous nous sommes vus forcés de mettre un long intervalle entre la publication du premier volume de cet ouvrage et celle du second ; mais nous n'avons pu prévoir ni éviter les causes de ce retard. On peut les attribuer en partie à la difficulté de se procurer des dessins nouveaux pris sur les monuments, à la longueur d'un semblable travail, et sur-tout au desir que nous avons eu d'offrir au Public une suite de planches aussi soignées qu'on puisse le desirer. Nous espérons donc obtenir un peu d'indulgence en faveur du zele que nous avons mis à en diriger l'exécution. On n'avait annoncé, dans le prospectus de l'ouvrage, que des planches légèrement ombrées ; celles-ci sont remarquables par l'exactitude du dessin et le fini de la gravure : aussi pouvons-nous assurer qu'on n'a rien encore publié dans ce genre d'aussi pur et d'aussi agréablement terminé.

Mais la principale cause du retard de la publication, celle qui nous est extrêmement sensible, est la perte de M. Legrand (1), notre collaborateur, que ses vertus et ses talents ont fait regretter de tous ceux qui l'ont connu. Pendant le cours d'une maladie lente et douloureuse, il ne put parvenir à terminer cette partie de nos travaux communs

(1) Nous avons publié une notice biographique sur cet architecte, dans le premier volume du Salon de 1808, tome supplémentaire des Annales du Musée.

qu'il s'était réservée : il a été enlevé aux lettres et aux arts dans la vigueur de l'âge.

Après la mort de Legrand, M. Quatremere de Quincy, membre de l'Institut, savant et littérateur distingué, voulut bien se charger de la continuation de l'ouvrage, et nous lui devons la deuxieme partie du premier volume, celle qui comprend les Palais. Ses articles, savamment rédigés, ont reçu du Public l'accueil le plus favorable ; mais de nombreuses et nouvelles occupations l'ont forcé de se désister d'un travail qu'il avait entrepris par amour de l'art, et par attachement pour la mémoire de Legrand, avec lequel il a vécu dans une longue intimité.

Enfin nous nous sommes déterminés à confier la continuation du texte à M. Goulet, architecte, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, adjoint-maire du sixieme arrondissement de Paris, auteur de plusieurs écrits sur l'architecture, et récemment d'observations sur les nouveaux monuments et les embellissements de cette ville.

M. Goulet a secondé nos intentions, en donnant un soin particulier à ses recherches sur les édifices d'utilité publique qui font la matiere de la troisieme partie de l'ouvrage : il les a énoncées avec autant de clarté que de simplicité, et les a accompagnées d'observations judicieuses. Nous espérons que nos lecteurs accueilleront son travail avec la bienveillance que ses prédécesseurs ont obtenue.

DESCRIPTION DE PARIS.

TROISIEME PARTIE.

PLACES, FONTAINES, THÉATRES ET AUTRES ÉDIFICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Si les temples et les palais contribuent spécialement à la beauté d'une ville, ils ne la constituent peut-être pas aussi essentiellement que les places publiques. Ces grands espaces facilitent la circulation de l'air, et rendent celle des habitants plus libre et plus sûre; mais il faut que leur disposition soit relative à leur destination. Une place formée pour l'érection d'un monument héroïque, requiert une enceinte de bâtiments décorés avec richesse et régularité, et ne doit pas admettre un trop grand nombre d'issues, qui lui feraient perdre la beauté de sa forme et de son caractere. Celle où l'on se propose de renfermer quelque objet d'utilité publique, telle qu'un marché, une halle couverte, ou une fontaine, ne saurait avoir de trop nombreuses issues; elle n'exige pas de bâtiments somptueux, mais ils doivent être, autant que possible, réguliers dans leur alignement comme dans leur élévation.

Indépendamment des places dont l'usage est déter-

miné, il en faudrait encore pour les circonstances particulières, telles que les fêtes publiques et les cérémonies d'apparat.

On compte à Paris environ trente places, sans y comprendre les marchés, et chaque jour on s'aperçoit que ce nombre est insuffisant : nous ne parlerons ici que des plus importantes, de celles qui, par leur caractere et leur étendue, méritent d'être citées au nombre des monuments de la capitale.

Nous citerons les arcs de triomphe, deux désignés improprement sous le nom de portes Saint-Denis et Saint-Martin ; le troisieme formant l'entrée de la cour des Thuileries, du côté du Carrousel.

Viennent ensuite les grands établissements, tels que l'hôtel des Invalides, l'Ecole Militaire, l'hôtel des Monnaies, l'Ecole de chirurgie, les hôpitaux Saint-Louis et Beaujon, l'Observatoire, le Lycée Bonaparte, etc.

On a borné le choix des fontaines aux trois plus considérables : celles des Innocents, de la rue de Grenelle, et de l'Ecole de chirurgie.

Enfin cette troisieme partie de l'ouvrage sera terminée par la description des principaux théâtres.

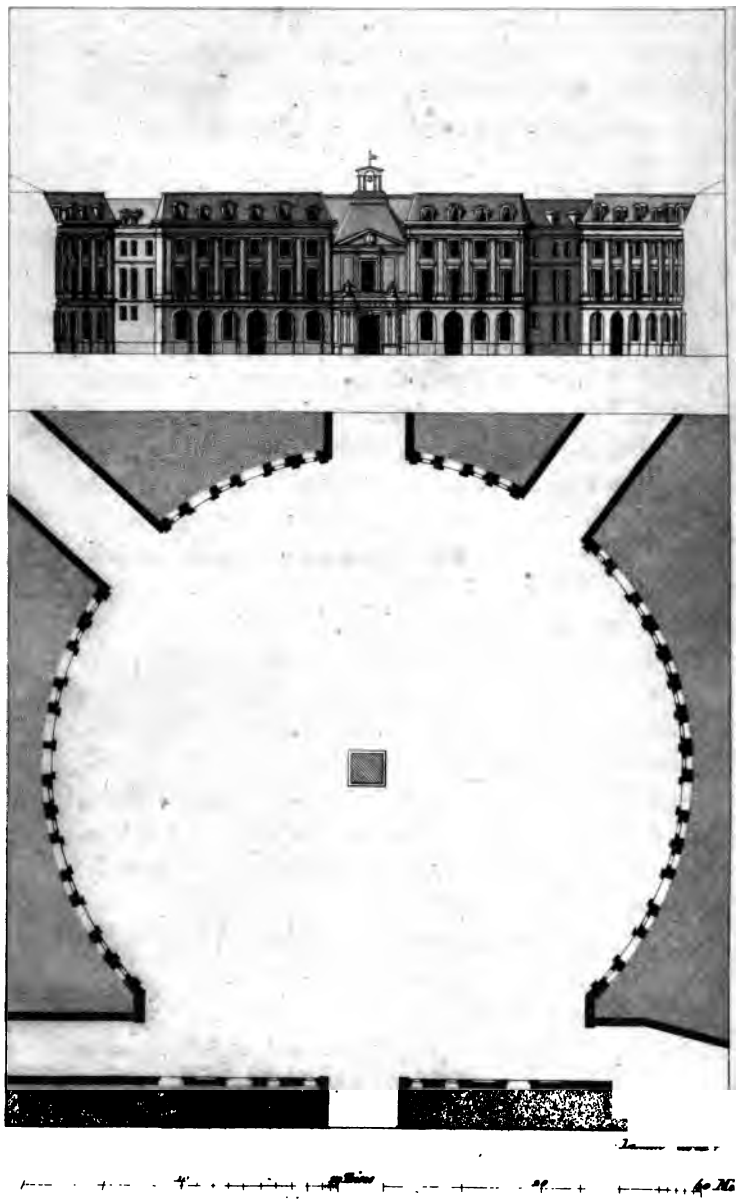

Place des Victoires, côté de l'Hôtel de Toulouse.

PLACE DES VICTOIRES.

Le vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France, comblé des faveurs de Louis XIV, voulut laisser à la postérité un témoignage public de sa reconnaissance. Il fit faire d'abord une statue du roi, en marbre, pour la placer dans un des endroits les plus fréquentés de la ville ; mais peu satisfait de ce moyen, qui ne remplissait qu'imparfaitement ses intentions, il résolut de consacrer à la gloire du monarque une place publique au centre de la capitale. Pour cet effet, il acheta l'hôtel de la Ferté, détermina la ville à faire l'acquisition de l'hôtel d'Emery et de plusieurs autres maisons, et parvint à former une place circulaire de quarante toises de diametre, avec tous les bâtiments qui l'entourent : ils sont décorés d'une ordonnance de pilastres ioniques, élevés sur un soubassement composé d'arcades. Jules-Hardouin Mansard, architecte du Roi, en fournit les dessins.

Cette place fut commencée en 1685, et, malgré la célérité qu'on y apporta, ne fut achevée qu'en 1691. Néanmoins, dès la premiere année, le duc de la Feuillade avait fait faire par Martin Desjardins, sculp-

teur habile, né à Bréda, un modele de la statue du roi et des figures allégoriques, et autres accessoires qui devaient composer le monument. Il fut jeté en bronze, sous la direction du même artiste : on en fit l'inauguration en 1686 (1).

Sur un piédestal de marbre blanc veiné, de vingt-deux pieds de hauteur, s'élevait la statue pédestre de Louis XIV, revêtu des habits qu'il avait portés à la cérémonie de son sacre. Derriere lui, la Victoire, montée sur un globe, lui plaçait d'une main la couronne sur la tête, et tenait de l'autre un faisceau de palmes et de branches d'olivier. Ce groupe avait treize pieds de hauteur, et était entièrement doré. Sur les quatre corps avancés du soubassement étaient quatre figures d'esclaves enchaînés, et environnés d'armes et autres attributs des nations vaincues. On voyait sur chacune des quatre faces du piédestal et du soubassement un bas-relief représentant quelqu'une des actions glorieuses de Louis XIV : le tout était accompagné d'inscriptions.

La capitale fut ornée alors, pour la premiere fois, d'un ouvrage en bronze qui eût un volume aussi considérable. La statue du Roi et celle de la Victoire avaient été fondues d'un seul jet, et l'on dut mettre au rang des plus belles productions en sculpture ce groupe où le Monarque était représenté dans l'attitude la plus majestueuse. Quoique les esclaves mis à

(1) La statue en marbre fut placée à l'orangerie de Versailles, où elle subsiste encore.

ses pieds fussent infiniment plus forts que le naturel, cependant l'œil n'en était point blessé, parce qu'il y avait un rapport exact entre ces figures et tous les accessoires qui accompagnaient la statue du héros : d'ailleurs le faire en était savant et gracieux, ainsi que dans tout le reste de ce magnifique monument. Il fut placé dans une enceinte pavée en marbre et entourée d'une grille de fer.

Le duc de la Feuillade, pour achever d'embellir cette place, y avait fait ériger quatre trophées composés chacun de trois colonnes d'ordre dorique en marbre, disposées en triangle par leur plan, et entre lesquelles étaient suspendus par des guirlandes de feuilles de chêne et de laurier, des médaillons de bronze. Ils représentaient, en bas-relief, divers événements de la vie du Roi, avec des inscriptions : toutes celles qui se lisaient sur ce monument ont été composées par François-Séraphin Regnier-Desmarais, secrétaire perpétuel de l'académie française.

Enfin on donna à cette place le nom de *Place des Victoires*, qu'elle porte encore.

Mais quelques soins que l'homme prenne pour éterniser ses travaux, ils ne seront jamais à l'abri des ravages du temps, et des événements imprévus qu'il amene. Toutes les précautions prises par le duc de la Feuillade pour transmettre à la postérité la plus reculée ce témoignage de sa gratitude envers son bienfaiteur et son roi, n'ont pas empêché que le superbe monument qu'il lui avait consacré n'ait été détruit bien avant l'époque d'un dépérissement naturel.

Par arrêt du conseil du 20 avril 1699, il fut ordonné que les quatre fanaux ne seraient plus allumés, et par un autre du 23 octobre 1717 ces fanaux furent démolis : on ignore ce qui a pu motiver cet ordre; quelques personnes en ont attribué la cause à ce distique plaisant et très-connu, qu'un gascon affichâ sur le piédestal de la statue :

La Feuillade, sandis, je crois que tu me bernes,
De placer le soleil entre quatre lanternes.

Enfin, en septembre 1792, le monument en son entier disparut, comme tant d'autres chefs-d'œuvres de l'art que la révolution de France a engloutis (1).

Cette place étant restée quelque temps sans monument, on y éleva, sur l'ancien piédestal de la statue de Louis XIV, le modele d'un obélisque à la gloire des armées; il n'eut pas son exécution, et fut détruit en septembre 1800, ainsi que le piédestal, sous lequel il ne s'est trouvé aucune médaille, aucune piece de monnaie ni inscription qui pût indiquer l'objet du monument et l'époque à laquelle il avait été placé.

(1) Le groupe fut brisé et fondu. On ne conserva que les quatre figures des esclaves enchaînés, placés sur les quatre corps avancés du soubassement, et les quatre bas-reliefs du piédestal. Les premieres ont été pendant quelque temps exposées au Louvre, dans la cour du Musée, et depuis transportées aux Invalides, où on les voit maintenant. Quant aux quatre bas-reliefs, ils sont conservés au Musée des Monuments français, et adaptés au soubassement d'une colonne triomphale qui orne le jardin de cette maison.

Vers ce temps, les Consuls firent élever le modele d'un autre monument à la gloire des généraux Desaix et Kléber, morts le même jour, à la même heure, l'un à la bataille de Marengo, l'autre assassiné en Egypte après la bataille d'Héliopolis.

Ce modele, qui fut construit en charpente et en toile, représentait un temple égyptien : il renfermait un cippe portant les bustes des deux généraux et une tribune pour un orateur. Il était décoré de quatre colonnes formant péristile ouvert sur chacune de ses deux grandes faces, et chargé sur toutes les quatre de caracteres hiéroglyphiques. Les dessins étaient de la composition de M. Chalgrin, architecte du Sénat.

Le premier consul Bonaparte posa la premiere pierre le 27 septembre 1800, jour où l'on célébrait la fête de la République. Sous cette pierre ont été déposées trois planches de cuivre, sur lesquelles sont gravés l'arrêté des Consuls, relatif au monument, les noms et les portraits des deux généraux, trois médailles en bronze, et une table de glace sur laquelle sont encore gravés les portraits des généraux et l'arrêté des Consuls.

Ce modele subsista quelque temps et fut aussi détruit pour faire place à un nouveau piédestal, dont la maçonnerie a été construite. Il est destiné à recevoir la statue en bronze du général Desaix, composée par M. Dejoux. La fonte, exécutée il y a quelques mois, n'ayant pas réussi, doit être recommencée incessamment.

La place des Victoires pourrait paraître aujourd'hui

peu propre à recevoir un monument; elle est très-petite et très-fréquentée. Depuis le regne de Louis XIV la population et le nombre des voitures se sont considérablement augmentés, sur-tout dans ce quartier, et le passage est devenu dangereux.

Par erreur, le plan de la place des Victoires a été gravé en contre-épreuve, c'est-à-dire, en sens contraire : le même inconvénient a eu lieu pour le plan de l'hôtel de Soubise ; mais il n'apporte aucun changement dans la disposition générale du plan.

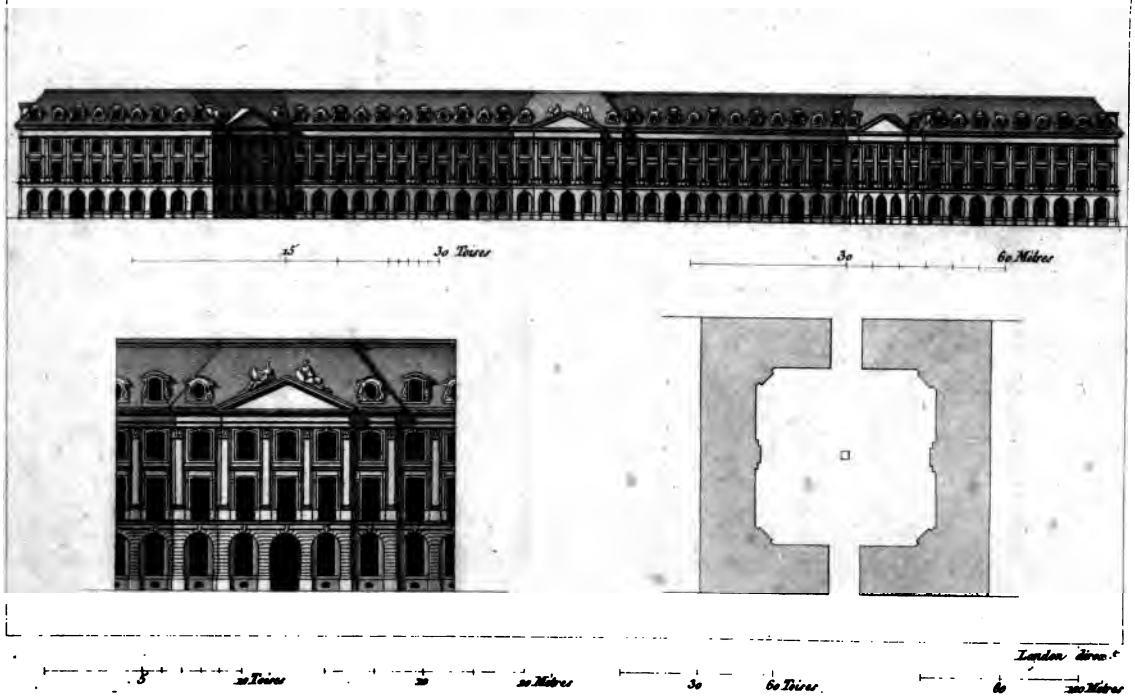

Plan et élevation de la Place Vendome.

PLACE VENDOME.

Le nom que porte cette place lui vient originairement de César de Vendôme, pour qui Henri IV fit bâtir dans ce quartier un hôtel qui occupait dix-huit arpents de terrain.

Le marquis de Louvois, ministre et surintendant des bâtiments sous le regne de Louis XIV, voulant ouvrir une communication qui devenait nécessaire entre la rue Saint-Honoré et la rue des Petits-Champs, conçut le projet de former une place en cet endroit, et d'y élever des édifices propres à recevoir de grands établissements.

Ce projet fut adopté par le Roi, qui fit acheter en 1685 l'hôtel de Vendôme, moyennant 660,000 livres, et en 1687 tous les bâtiments qui le composaient furent démolis. Le couvent des Capucins, qui gênait ce grand plan, fut aussi abattu, et rebâti un peu plus loin. C'est le même qui vient d'être encore supprimé pour l'ouverture d'une nouvelle rue.

Cette place avait soixante-dix-huit toises de largeur, sur quatre-vingt-six de profondeur; elle était environnée de trois côtés seulement de bâtiments uniformes, qui offraient une galerie couverte, percée par des arcades. Le côté gauche, par la rue Saint-Honoré,

était réservé pour la bibliotheque royale, qui devait avoir quatre-vingts toises de longueur. Le côté opposé était destiné aux académies, et celui du fond à un hôtel pour les ambassadeurs extraordinaires. Le quatrieme côté restait ouvert entièrement sur la rue Saint-Honoré, sans aucune construction. La décoration extérieure de ces façades était d'une ordonnance de pilastres ioniques, élevés sur une longue suite d'arcades qui en faisaient le soubassement.

Ce magnifique projet s'exécutait avec rapidité, déja les façades étaient à la hauteur des combles, et un grand hôtel pour le bibliothécaire était presque achevé, lorsque la mort enleva subitement le ministre Louvois : cet événement fit suspendre tous les travaux. Mais un plus grand obstacle encore, la situation des finances, et l'état de malheur où la France était tombée sur la fin d'un si beau regne, ne permirent pas de les continuer : il fallut même y renoncer entièrement.

Le terrain de cette superbe place, toutes les constructions commencées, et tous les matériaux amassés pour leur achevement furent vendus à la ville, à condition qu'elle ferait construire à ses frais un hôtel pour la seconde compagnie des Mousquetaires, dans le faubourg Saint-Antoine, ce qui fut exécuté en 1701.

Cet hôtel coûta 800,000 liv. à la ville qui, pour se libérer de cette somme, vendit la place Vendôme, et rétrocéda tous ses droits à un particulier, moyennant 620,000 livres, à la charge de démolir tout ce qui existait, et de construire les huit façades de la place qu'on voit aujourd'hui, et dont les dimensions ont été diminuées de vingt-cinq à trente toises.

Sa forme est un carré parfait dont les quatre angles forment pans-coupés : elle est ouverte par une rue seulement qui traverse de la rue Saint-Honoré à celle des Petits-Champs.

Jules-Hardouin Mansard, qui succéda au marquis de Louvois dans la place de surintendant des bâtiments, a donné les dessins de la décoration extérieure de cette place. Elle porte le caractere des productions de l'artiste, et présente le goût du temps. Un grand ordre de pilastres corinthiens embrassant deux étages, repose sur un soubassement formé d'arcades uniformes, ornées de refends. Ce soubassement fait un double avant-corps au milieu de chacune de huit faces, pour porter six colonnes engagées, couronnées d'un fronton. Toute la sculpture est de Poultier.

Les terrains derriere ces façades ayant été vendus partiellement, plusieurs grands hôtels y ont été construits par divers architectes. L'un des plus considérables, bâti par Bullet, renfermait une belle galerie, peinte par Paul Mattei, napolitain. Un autre, bâti par le même, contenait une bibliotheque composée de vingt-cinq à trente mille volumes ; de tableaux rares ; de médailles ; de pierres gravées, antiques et modernes ; d'estampes ; de porcelaines et autres objets curieux.

La statue équestre de Louis XIV fut élevée au milieu de la place, le 13 août 1699, par le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, avec une pompe qui n'avait point encore eu d'exemple en pareille occa-

sion : un immense concours de peuple s'y rendit, et le soir il y eut un feu d'artifice sur la riviere, vis-à-vis la grande galerie du Louvre.

Ce superbe morceau, de vingt pieds de hauteur, dont le modele est de Girardon, qui en dirigea tous les travaux, fut jeté en bronze le 1er décembre 1692, par J. Baltazar Keller, le plus habile fondeur de ce temps. On n'avait point jusqu'alors tenté de fondre en une seule piece un ouvrage de cette grandeur; l'opération eut un succès complet : soixante-dix milliers pesant de matiere y furent employés.

Cette statue, détruite pendant les troubles de la révolution, est remplacée par un autre monument, commencé depuis quelques années et près d'être achevé. C'est une colonne exactement copiée, pour la forme et les dimensions, sur la colonne Trajane à Rome. Elle doit porter une statue de l'empereur Napoléon, en bronze, de quatorze pieds de proportion : le fût sera revêtu dans toute sa hauteur d'un bas-relief en bronze, tournant en spirale. Il représente de suite, et sans interruption du bas en haut, les guerres et les conquêtes de l'empereur, en Allemagne et en Italie.

La construction de la colonne est dirigée par messieurs Lepeyre et Gondouin, achitectes ; la sculpture par M. Denon, directeur-général des Musées et de la Monnaie des médailles ; les bas-reliefs, composés par M. Bergeret, peintre, ont été modelés par divers artistes ; la fonte en a été confiée à M. Delaunay; la ciselure à M. Raymond.

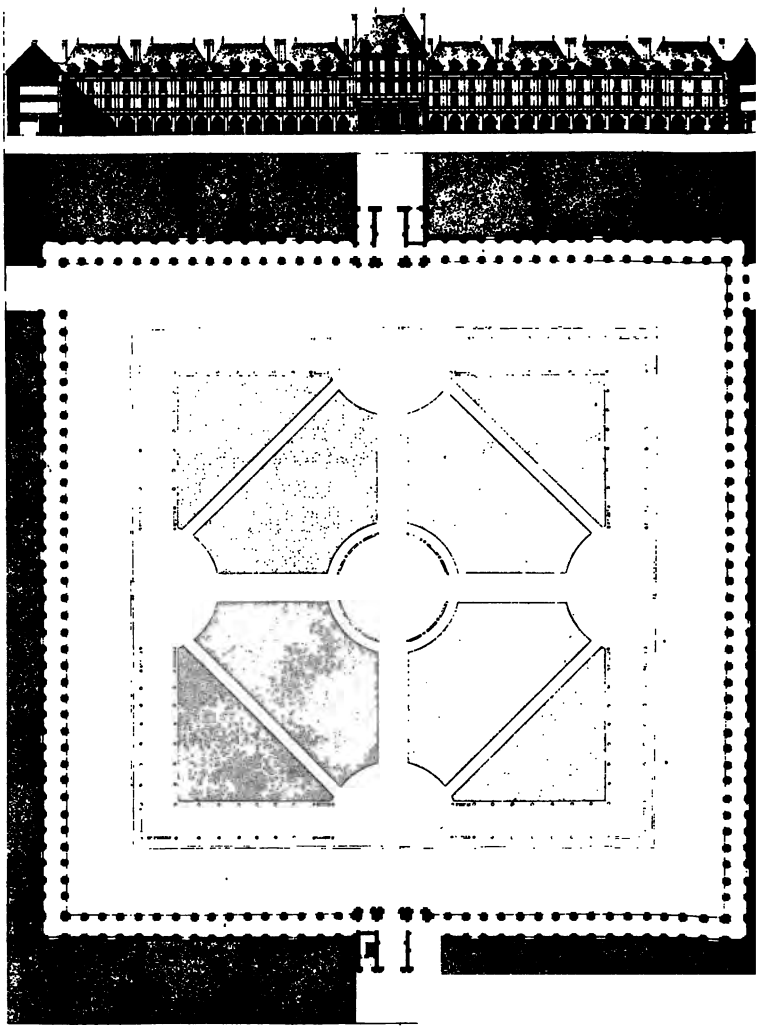

Place Royale.

PLACE ROYALE,

AUJOURD'HUI

PLACE DES VOSGES.

La place des Vosges, autrefois la place Royale (1), doit son origine à deux accidents qui eurent lieu dans le palais des Tournelles, bâti par Charles V, sur le même terrain.

En 1393, Charles VI étant au bal, s'amusait avec plusieurs seigneurs de sa cour à faire une mascarade : six d'entre eux étaient habillés en sauvages, le Roi était du nombre. Dans un moment où ils se trouvaient assez près les uns des autres, Louis, duc d'Orléans, s'étant approché avec un flambeau pour reconnaître les masques, le feu prit à leurs habits; le Roi fut heureusement sauvé par la duchesse de Berry, qui le couvrit de sa robe; le fils du sieur de Nantouillet se

(1) S. M. l'Empereur ayant ordonné il y a quelques années, par un décret, que celui des départements de la France qui aurait acquitté le premier toutes ses contributions, donnerait son nom à l'une des grandes places de Paris, et celui des Vosges ayant rempli cette condition; le nom de place des Vosges a été donné à la place Royale.

jeta promptement dans une cuve d'eau, mais les quatre autres périrent dans les flammes.

C'est dans le parc de ce même palais que Henri II ayant ordonné des tournois et des carrousels à l'occasion du mariage d'Elisabeth de France, sa fille, avec Philippe II, roi d'Espagne, voulut, la visiere de son casque ouverte, joûter contre le comte de Montgommery; malheureusement la lance du Comte se brisa contre le plastron du Roi, un éclat lui sauta dans l'œil, et le blessa si grièvement qu'il tomba sur la place et perdit connaissance : il mourut de sa blessure, onze jours après, le 10 juillet 1559.

La reine Catherine de Médicis, son épouse, ne voulant plus habiter ce palais, le fit abattre : les terrains furent vendus en 1565 à différents particuliers, et en 1604 on commença à bâtir cette belle place, qui ne fut achevée qu'en 1612.

Elle offre un carré parfait de soixante-douze toises de face, elle est réguliere, et d'une grande simplicité. Ses quatre faces sont élevées de trois étages, construits en pierres et en briques : une galerie, ouverte par des arcades uniformes, regne tout au pourtour.

« La reine Catherine de Médicis, dit Félibien, après « la mort funeste de Henri II, ayant envoyé le sieur « Strozzi en Italie, elle lui donna charge de conférer « avec Michel-Ange pour dresser quelque monument « à la mémoire du feu Roi son mari : et comme Mi- « chel-Ange n'était plus en état d'entreprendre de « grands travaux, ils traiterent avec Daniel de Volterre « pour faire une statue équestre du Roi. Cependant il

« ne fit pas l'ouvrage, entier, car incontinent après « avoir achevé la figure du cheval, il mourut l'an 1566, « âgé de 57 ans. » Plusieurs années après, le cardinal de Richelieu fit placer ce cheval avec la figure du Roi Louis XIII, exécutée par Briard. Cette seconde partie de l'ouvrage était fort inférieure à la premiere, que l'on s'accordait à regarder comme un chef-d'œuvre. Aussi disait-on, en faisant allusion à la statue équestre de Henri IV, élevée sur le terre-plein du Pont-Neuf, que pour faire un ouvrage parfait, il eût fallu donner à Henri IV le cheval de Louis XIII.

Les plus considérables maisons de la place Royale étaient alors l'hôtel de Richelieu, ceux de Guémené et de Rohan, et celui du baron de Breteuil, où l'on voyait un beau plafond peint par Le Brun.

En 1785, la place a été resserrée par une grille de fer qui forme une double enceinte, et laisse une large rue qui en fait le tour.

Après la destruction de la statue de Louis XIII, en 1792, cette place a servi, pendant quelques années, de parc d'artillerie. Maintenant elle est entourée de deux rangs d'arbres, on y a posé des bancs et semé du gazon : elle offre aux habitants de ce quartier une promenade agréable et bien aérée.

Germain Brice, auteur d'une ancienne description de Paris, a observé avec raison qu'on ne peut voir sans quelque peine une des trois arcades du pavillon qui fait face à la rue Royale, bouchée par un escalier fait après coup. « On a si peu de soin, dit-il, des em- « bellissements publics à Paris, qu'on ne fait aucune

« difficulté de gâter un point de vue ou une place « entiere pour le faible intérêt d'un particulier, « quand il a du crédit auprès de ceux qui doivent « veiller à la conservation des monuments et des « beautés de la ville. »

Depuis Germain Brice, mort au commencement du siecle dernier, le système d'administration pour l'embellissement de Paris est bien changé; cependant la remarque de cet écrivain n'a produit aucun effet, et l'escalier subsiste encore.

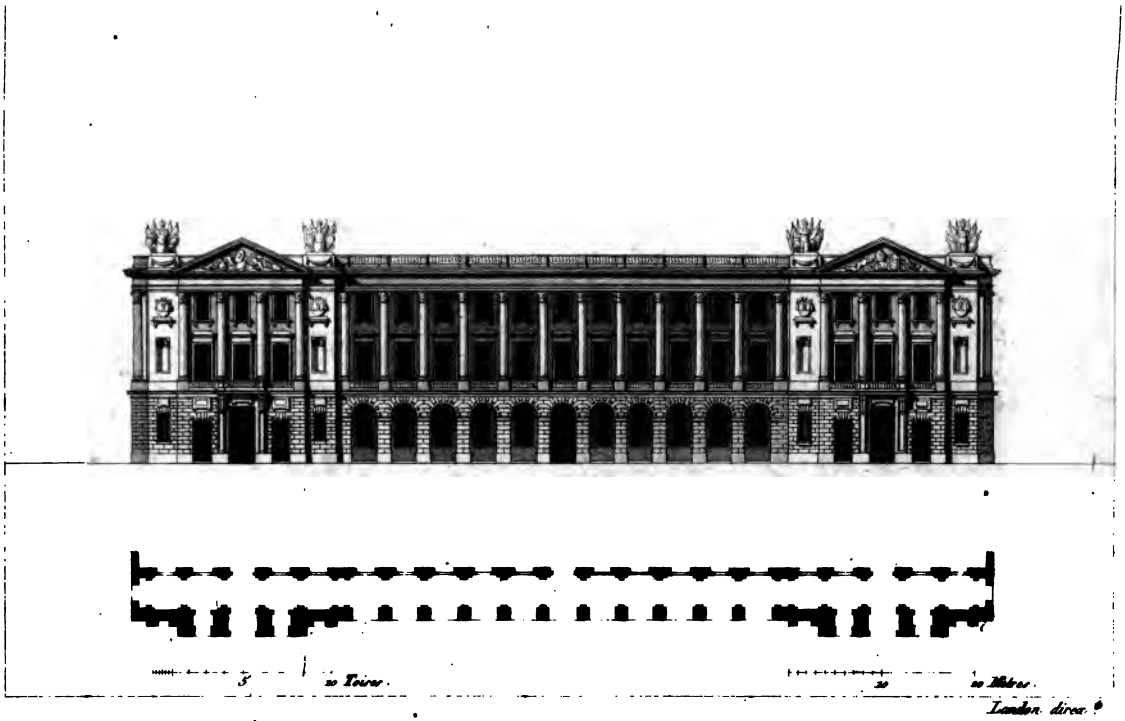

Plan et élévation de la Place de la Concorde.

PLACE DE LA CONCORDE.

Cette place, considérée sous le rapport de l'architecture monumentale, et comparée à celles dont nous avons déja parlé, est peut-être moins une place proprement dite, qu'un vaste emplacement, qui sépare d'un sens le jardin des Thuileries de la promenade des Champs-Elysées, et de l'autre sens le faubourg Saint-Honoré du faubourg Saint-Germain.

Quoique cette place soit circonscrite, et réguliere par son plan, qui est octogone, ce plan n'étant en quelque sorte que tracé sur le terrain par le renfoncement des fossés qui l'entourent, la vue qui s'échappe par dessus et beaucoup au-delà, la fait paraître vague et sans limites.

Indépendamment de ce défaut d'enceinte apparente, on peut y remarquer, ainsi que nous l'avons fait en parlant de la place des Victoires, ce trop grand nombre d'issues qui nuit toujours à une place destinée à recevoir un monument. L'affluence de monde et de voitures qui la traversent en tous sens distrait l'attention, et la détourne de l'objet que l'on veut exposer aux regards et à l'admiration du public. Il n'en est pas de même lorsque l'enceinte est plus

circonscrite ; les yeux se portent plus particulièrement sur l'objet principal ; c'est une espece de temple qui inspire, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus de recueillement et de vénération.

Dès l'année 1748, la ville de Paris avait décidé de faire élever une statue équestre à Louis XV, et l'emplacement actuel avait été choisi comme le plus convenable. La place ne fut commencée qu'en 1763, quoique le monument eût été exposé dès 1754. La figure et le cheval ont été fondus en bronze par Edme Bouchardon. Le piédestal en marbre était soutenu, aux quatre angles, par quatre figures de femmes, représentant les Vertus : elles étaient en bronze, et de la main de Pigale.

Cette statue a été détruite en même temps que celles de Louis XIII et de Louis XIV. (Nous parlerons des médailles et autres témoignages historiques qui ont été trouvés dans ses fondations, l'an 1800, lorsqu'il a été question d'y élever un autre monument).

La place, telle qu'elle est aujourd'hui, fut entièrement achevée en 1772. Elle est entourée de fossés ayant environ quatorze pieds de profondeur sur une largeur de douze toises, solidement murés, ornés de refends, et couronnés d'une balustrade en pierre. Aux extrémités des fossés sont élevés de petits pavillons en forme de piédestaux, destinés à recevoir des groupes ou des trophées. Ces fossés sont interrompus au milieu des quatre grandes faces de la place et des deux pans coupés, par des terre-pleins, pour

communiquer au jardin des Thuileries, aux Champs-Elysées, au quai et au boulevart.

Sur le côté de la place qui fait face à la riviere, sont construits deux grands corps de bâtiment, chacun de quarante-huit toises de face, séparés par une rue de quinze toises de largeur, appelée rue Royale, et terminés par la rue Saint-Florentin et celle des Champs-Elysées. Leurs façades sont richement décorées, tant sur la place que sur les trois rues, d'une ordonnance d'architecture corinthienne de onze entre-colonnements formant galerie en avant du mur de face, aux extrémités de laquelle sont deux pavillons saillants couronnés de frontons et d'une balustrade : cet ordre est élevé sur un soubassement de onze arcades formant au rez-de-chaussée une galerie qui se prolonge derriere les pavillons. Ils sont ornés de niches, de médaillons, de consoles et de trophées d'armes. Les tympans des frontons sont sculptés en bas-relief; le soubassement est enrichi de tables de refend. Gabriel, architecte du roi, avait donné les dessins de cet édifice.

Le corps de bâtiment le plus près des Thuileries était employé au garde-meuble de la couronne, et renfermait une immense quantité d'objets précieux. Il est maintenant occupé par le ministre de la marine et des colonies. On y a établi un télégraphe.

Après la destruction de la statue de Louis XV, on avait placé sur les ruines du piédestal une figure de la Liberté; mais quelques années ensuite, par un

arrêté des Consuls du 29 ventose an VIII (20 mars 1800), il fut ordonné qu'une colonne nationale, à la gloire des armées triomphantes, serait élevée au milieu de cette place, et dans chaque département de la France, et que la premiere pierre serait posée le même jour partout à-la-fois, le 25 messidor an VIII, anniversaire du 14 juillet 1789. En conséquence de cet arrêté, pour établir la fondation de ce nouveau monument, on commença par découvrir celle de l'ancien, dans laquelle on avait déposé sept médailles, dont une d'or et six d'argent, à la date de 1754; plus, une planche de cuivre, sur laquelle étaient gravés les noms du prévôt-des-marchands et des autres officiers du corps de ville; le tout était renfermé dans une boîte de bois de cédre : ces objets furent enlevés et transportés au ministere de l'intérieur.

Le 25 messidor (14 juillet), le ministre Lucien Bonaparte posa la premiere pierre du nouveau monument, en présence des trois Consuls, des autorités administratives, d'une députation de l'Institut de France, et d'un grand concours de peuple. Sous cette premiere pierre ont été déposées, dans une boîte de bois d'acajou, à double fond, savoir : sur le premier fond, huit médailles, dont une d'or, trois d'argent, et quatre de bronze, toutes analogues à l'érection du monument, et représentant les portraits des trois Consuls et du général Desaix; les victoires remportées par Bonaparte et par ce général; sa mort à Marengo, et ses dernieres paroles. Sur le second fond ont été

placées dix autres médailles de bronze, dont les unes rappellent des événements à-peu-près semblables, et les autres sont en l'honneur de quelques hommes célèbres dans les lettres et dans les arts; plusieurs pieces de monnaie; enfin une planche de cuivre sur laquelle on a gravé le trait historique, les dates et les noms relatifs à la pose de cette premiere pierre. Ce travail, en ce qui concerne l'architecture, a été dirigé par M. Peyre, architecte des monuments publics.

On fit élever ensuite, par ordre du ministre de l'intérieur, le modele en charpente et en toile peinte de la colonne nationale, et de la grandeur projetée pour l'exécution. Le projet avait été mis au concours, et le prix adjugé à M. Moreau. Le modele resta quelque temps exposé à l'examen et à la critique du public (1); mais, soit que l'effet de cette décoration ait paru peu favorable à l'emplacement, soit que le gouvernement ait conçu depuis d'autres projets, ce modele a été détruit, et son exécution vraisemblablement abandonnée.

Les médailles, les monnaies, les planches gravées qui ont été déposées dernièrement dans les fondations, n'ont pas été enlevées avec le modele, mais il n'est pas douteux que lorsqu'il sera question de substituer à la colonne un monument plus convenable, on sup-

(1) L'ensemble et plusieurs détails de ce projet ont été gravés et insérés dans les *Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts*, voyez tome I, pages 39, 43, 47 et 51.

primera ces faux témoignages de l'existence d'un monument qui n'aurait point eu son exécution.

On a proposé divers moyens d'embellissement pour cette place, tels que de grandes constructions d'édifices du côté de la riviere, mais ils n'ont pas été adoptés, parce que la place offre de vastes points de vue qu'il est intéressant de conserver.

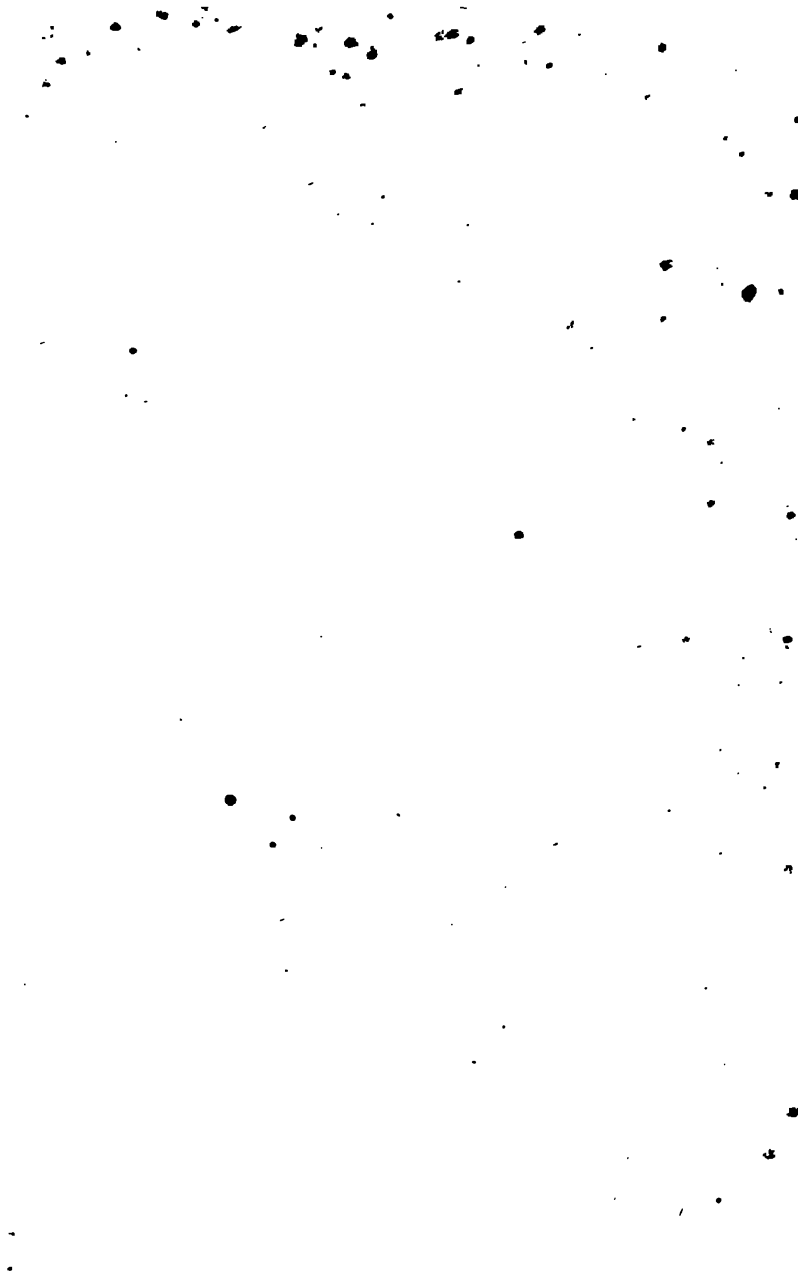

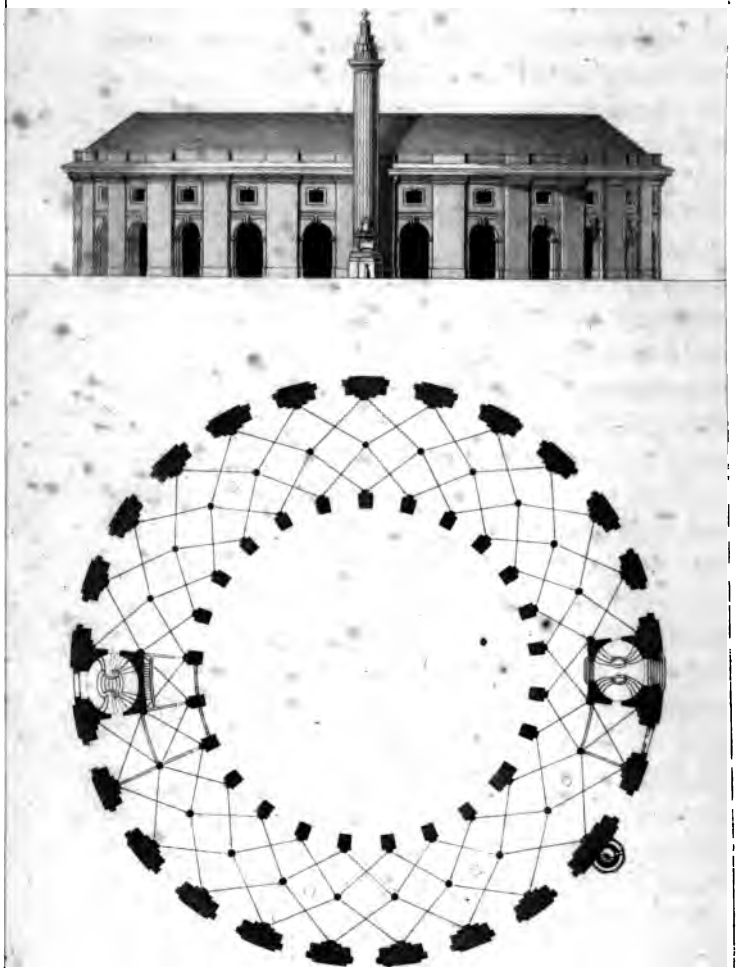

Plan et élévation de la Halle aux Blés.

HALLE AUX BLÉS.

L'HÔTEL de Soissons, sur l'emplacement duquel on a construit la Halle aux Blés, avait été successivement occupé, pendant cinq cents ans, par les seigneurs de Nesle, par Saint Louis et la reine Blanche, sa mere, par Philippe-le-Bel, Charles V, et Louis XII qui le donna à une communauté de filles pénitentes. En 1552, Catherine de Médicis fit transférer cette communauté rue Saint-Denis, au couvent de Saint-Magloire, et bâtir sur ce terrain un hôtel qu'elle occupa trente-six ans : elle l'avait agrandi aux dépens de la rue d'Orléans et de celles des Etuves. Après sa mort il passa à ses enfants, qui en jouirent jusqu'en 1595. En 1601, il fut vendu à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, ensuite à Charles de Soissons, à la mort duquel il passa au prince de Carignan : depuis cette époque il a toujours porté le nom d'hôtel de Soissons. Les héritiers du prince le firent démolir en 1748, à la réserve d'une colonne qui subsiste encore, seul reste précieux de cet édifice. Enfin, en 1755, la ville de Paris fit l'acquisition du terrain, et se détermina, en 1762, à y faire construire la Halle aux Blés. Cet édifice, commencé en 1763, fut achevé dans l'espace de trois ans, par les soins de M. de Viarmes, prévôt-des-mar-

chands (1), d'après les dessins de Le Camus de Mézieres, architecte.

Ce monument est remarquable par sa forme circulaire, parfaitement isolée, le seul de ce genre qui existe à Paris, et qui puisse nous donner une idée de la masse des théâtres ou des amphithéâtres des anciens, avec cette différence cependant que les premiers ne comprenaient que la moitié d'un cercle, et que les seconds étaient sur un plan elliptique; mais l'effet à l'œil était à-peu-près égal.

La Halle aux Blés mérite encore d'être examinée par rapport à sa construction soignée, à la légereté de ses voûtes en briques, à la forme recherchée et à l'appareil de ses deux escaliers, enfin par rapport à l'effet de son ensemble, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

La cour circulaire que renferme ce monument, et

(1) Le ministre Colbert avait conçu un projet d'un autre genre sur cet emplacement. On eût vu au sommet d'un rocher fort élevé et sortant d'un très-grand bassin, la statue en bronze de Louis XIV, foulant aux pieds la Discorde et l'Hérésie. Quatre fleuves, également en bronze, et de proportion colossale, devaient verser une immense quantité d'eau dans le bassin entouré d'une balustrade de marbre. Là se seraient rendues les eaux de l'acqueduc d'Arcueil, pour être distribuées par des canaux dans différents endroits de la ville. Tout était disposé pour l'exécution de ce grand dessein, on s'était procuré les marbres, la plupart d'un volume extraordinaire, lorsque la mort du ministre rompit ce projet, dont il n'est resté que le modele en petit, qui long-temps orna le cabinet du célebre sculpteur Girardon.

qui a cent vingt pieds quatre pouces de diametre, ne pouvant abriter tous les grains et farines dont il est l'entrepôt, on résolut de la couvrir en 1782, et les projets présentés par MM. Legrand et Molinos, architectes, pour y construire une coupole hémisphérique en charpente légere, suivant l'ingénieux systême de Philibert de Lorme, furent acceptés et aussitôt exécutés. Cette coupole, d'un diametre presque égal à celui du Panthéon de Rome (1), mais percée de vingt-cinq grands rayons lumineux ou côtes à jour, comme ils sont ici figurés dans l'élévation, produisait le plus grand effet, et paraissait d'une grandeur et d'une légereté prodigieuses. L'œil étonné parcourait cette voûte immense de cent quatre-vingt-huit pieds de développement dans sa montée, trois cent soixante-dix-sept pieds de circonférence et cent pieds de hauteur du pavé à son sommet; on ne concevait pas comment elle pouvait se soutenir, ainsi découpée, et sur moins d'un pied d'épaisseur en apparence.

Malheureusement elle fut incendiée en 1802, par la négligence d'un plombier qui, en faisant quelques soudures à la couverture, laissa son fourneau allumé et s'absenta quelques instants : elle fut anéantie et consumée en quelques heures, après avoir subsisté vingt-deux ans.

Sur le mur de face intérieur on voyait trois mé-

(1) Elle a cent trente-trois pieds de diametre, et n'est éclairée à son sommet que par une seule ouverture circulaire de vingt-quatre pieds de diametre.

daillons en bas-relief, représentant le portrait de Louis XV, celui de Lenoir, lieutenant de police, et celui de Philibert Delorme, par M. Roland sculpteur du roi. Les deux premiers ont été détruits.

La colonne astronomique que l'on voit à l'extérieur, est celle que Catherine de Médicis fit bâtir en 1572, dans la cour de l'hotel de Soissons, par Bullant, architecte. Les constructeurs de la Halle aux Blés l'ont engagée dans le mur, ce qui lui fait perdre une partie de son effet. Elle est d'une ordonnance dorique, et a quatre-vingt-quinze pieds d'élévation. Elle renferme un escalier qui conduit à une sphere armillaire établie au-dessus de son chapiteau, ou plutôt à une espece d'observatoire, où Catherine de Médicis se retirait souvent avec ses astronomes.

A l'époque de la construction de la Halle, on a pratiqué au bas de cette colonne une fontaine publique; et dans le haut, on a tracé sur le fût un méridien d'une exécution fort ingénieuse : il marque l'heure précise du soleil à chaque moment de la journée, et dans chaque saison. Il est de la composition du pere Pingré, chanoine régulier de Sainte-Génevieve, et de l'académie des sciences.

On s'occupe en ce moment de la reconstruction de la coupole, dans la même forme et en matieres incombustibles : elle sera rétablie en fer fondu, moyen dont on a fait l'application avec succès aux nouveaux ponts des Arts et de l'Arsenal.

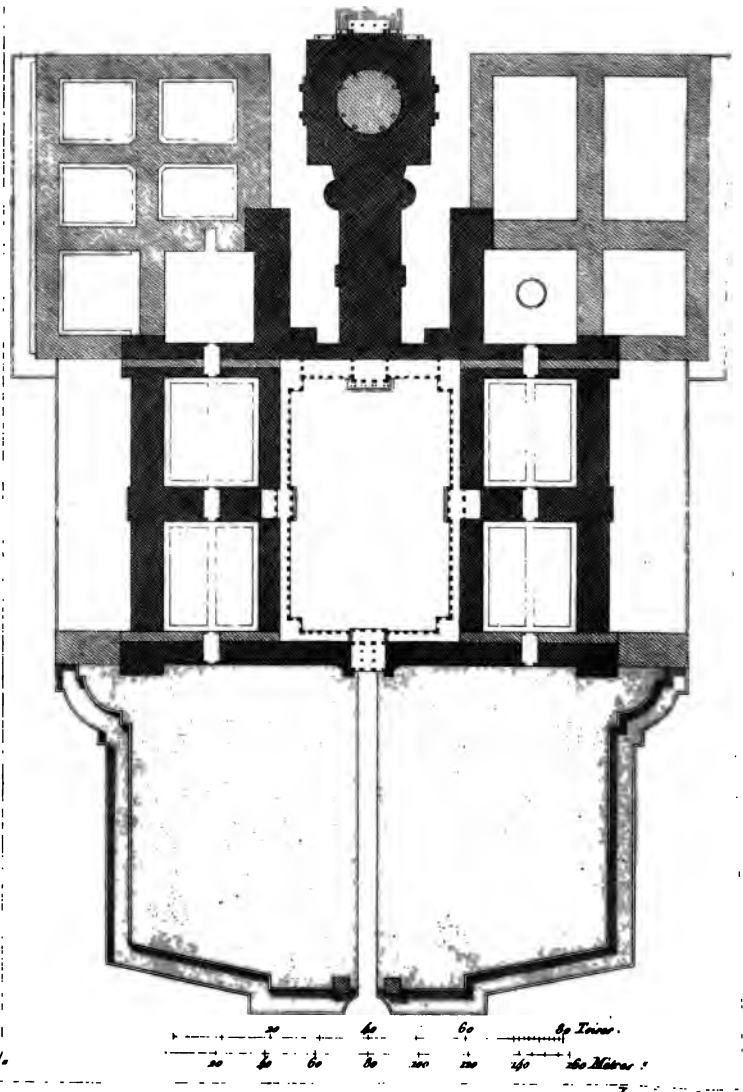

Plan général de l'Hôtel des Invalides.

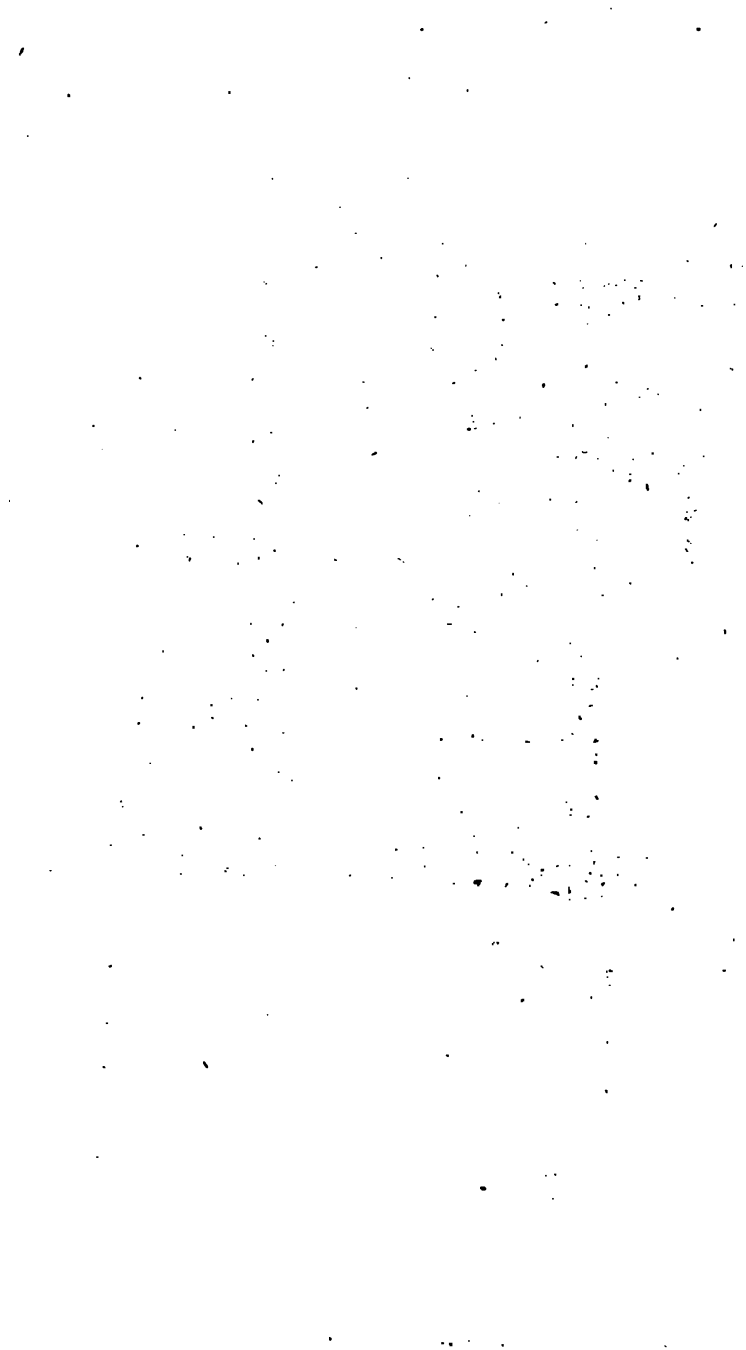

Coupe sur la longueur de la Cour des Invalides.

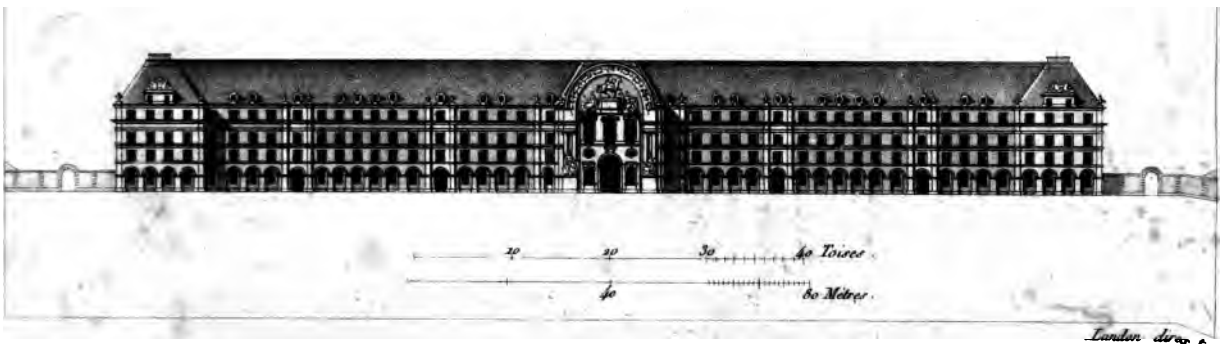

Élévation générale de l'Hôtel des Invalides, côté de la Rivière.

HOTEL IMPÉRIAL DES INVALIDES.

De tous les monuments élevés par Louis XIV, il n'en est peut-être aucun qui soit plus digne que celui-ci d'illustrer son regne. Sublime par la dignité de son objet, remarquable par la grandeur de son plan et la beauté de son exécution, cet édifice attestera pendant plusieurs siecles la bienfaisance du monarque qui l'a fondé, et les talents des deux architectes qui en ont successivement bâti les deux parties distinctes, savoir: Libéral Bruant, qui a construit tous les bâtiments d'habitation et la premiere église; et Jules Hardouin Mansard, qui a élevé la seconde église ou le dôme. Les premiers fondements de ce grand édifice furent jetés en 1671, au plus fort de la guerre, et dans des conjonctures qui semblaient appeler ailleurs les soins et la dépense; cependant l'intervalle de huit années suffit pour le porter à son terme.

Le vaste emplacement de l'hôtel des Invalides a dix-huit mille sept cent quarante-quatre toises de surface. Il est divisé sur la longueur, qui est de cent trente toises, et sur une profondeur de soixante-dix toises, en cinq parties principales: celle du milieu offre une grande cour de trente-deux toises de lar-

geur sur cinquante-deux de profondeur; de chaque côté sont deux autres cours, chacune de quinze toises sur vingt-deux et demi, toutes entourées de grands corps de bâtiment, et au-delà desquelles sont de vastes terrains servant de promenoirs. Le surplus de la profondeur du local est occupé, au milieu, par les deux églises qui sont isolées; et de chaque côté, par des cours et jardins entourés de bâtiments, au-delà desquels sont encore de vastes terrains clos de murs.

Le premier corps de bâtiment, du côté de la riviere, est précédé d'une avant-cour fermée d'une grille et entourée de fossés. La grande face de ce bâtiment a cent deux toises de longueur, et présente trois avant-corps : celui du milieu est décoré de pilastres ioniques, qui reçoivent un grand arc dans lequel était un bas-relief représentant la statue équestre de Louis XIV, accompagné de la Justice et de la Prudence. La statue a été détruite; on a laissé subsister les deux autres figures.

Cette façade présente trois étages de croisées au-dessus du rez-de-chaussée dont les ouvertures sont en arcades.

La cour Impériale est entourée, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, de portiques ouverts en arcades, et formant des avant-corps au milieu de chacune des quatre faces et dans les angles. L'avant-corps du fond, qui conduit à l'église, est décoré de deux ordres de colonnes ioniques et composites l'un sur l'autre, et couronné d'un fronton. Toutes les autres faces des bâtiments sur les cours et jardins sont régu-

lièrement percées d'un grand nombre de croisées, sans autre décoration que l'entablement.

Le portail du dôme, du côté du midi, a trente toises de largeur sur seize de hauteur; il est élevé sur un perron de plusieurs marches, et décoré des ordres dorique et corinthien, enrichis l'un et l'autre de tous les ornements qui leur sont propres. Un troisieme ordre de colonnes corinthiennes regne au pourtour extérieur du tambour du dôme, et supporte un attique qui reçoit la coupole, laquelle est elle-même surmontée d'une lanterne, au-dessus de laquelle s'éleve une aiguille, terminée par une croix.

L'intérieur du grand corps de bâtiment, du côté de la riviere, est divisé de la maniere suivante: le pavillon du milieu offre, au rez-de-chaussée, un vestibule; au premier, une bibliotheque servant aussi de chambre de conseil; l'aile gauche est occupée par le gouverneur et par l'état-major; la droite par les médecins et les chirurgiens en chef; le surplus sert au logement des soldats et des officiers, et aux usages de la maison. Les réfectoires sont ornés de peintures à fresque, exécutées par Martin, et de six tableaux de la main de Parrocel pere, représentant des traits de l'histoire de Louis XIV.

La premiere église, destinée aux personnes de la maison, est composée d'une grande nef et de deux bas-côtés; elle a un porche d'entrée, un sanctuaire et deux sacristies ou chapelles, par lesquelles on communique à la seconde église: les deux églises ont un autel commun.

La nef est décorée d'un grand ordre de pilastres avec entablement corinthien ; les bas-côtés sont du même ordre, mais beaucoup plus petit.

Cette église est au surplus d'une grande simplicité, et en harmonie avec tous les dehors de la maison. La nef est ornée d'une innombrable quantité de drapeaux conquis par les armées françaises sous le commandement de l'Empereur Napoléon.

Le dôme a été décrit dans la premiere partie de cet ouvrage qui comprend les églises, il est inutile d'en parler ici.

Élévation de l'Observatoire, côté du midi.

Élévation, côté du nord.

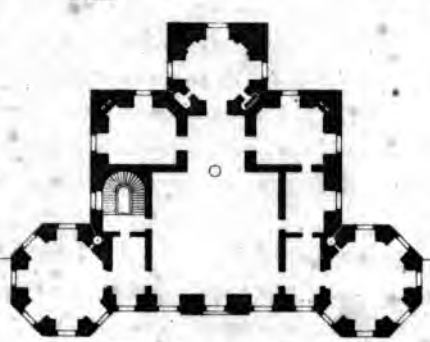

Plan du premier étage.

Landon direx.r

L'OBSERVATOIRE.

L'OBSERVATOIRE de Paris, monument qui atteste la grandeur de Louis XIV, et son amour pour les sciences, a été érigé sur les dessins de Claude Perrault. Les fondations furent commencées en 1667, et l'édifice fut terminé en moins de trois années. Sa construction est faite avec soin et avec ce luxe d'appareil qui se remarque également au péristile du Louvre, bâti par le même architecte.

L'échelle de ce bâtiment est grande, et son aspect imposant ; la simplicité de son ordonnance et des membres d'architecture qui en forment les détails, les dimensions élevées de ses murs et de ses ouvertures, tout annonce un édifice public du premier ordre, sur une superficie de terrain néanmoins assez resserrée.

La masse principale du plan est un carré auquel on a ajouté des tours octogones sur deux angles, et un avant-corps sur une des faces : ce carré est disposé de maniere que les deux faces latérales sont exactement paralleles et les deux autres perpendiculaires au méridien qui en fait l'axe, et qui est tracé sur le plancher d'une grande salle au centre du bâtiment. Cette disposition parut heureuse pour un monument destiné à l'étude de l'astronomie, mais la suite ne con-

firma pas l'opinion qu'on en avait conçue. En voyant élever le bâtiment les astronomes s'aperçurent que les dispositions en étaient peu convenables ; ils en firent l'observation au ministre Colbert, qui s'y transporta : sur son rapport le Roi fit venir de Bologne Dominique Cassini, et le chargea de diriger l'exécution de ce monument, de la maniere la plus favorable aux travaux astronomiques ; mais soit que Cassini fût arrivé trop tard, soit que Perrault ne voulût rien changer à son projet, le bâtiment fut achevé sur les mêmes dessins.

Les fondations furent difficiles à établir à cause de la profondeur des carrieres qui se trouverent au-dessous, et qu'il fallut combler de massifs considérables, pour donner à ce monument toute la solidité qu'on a mise en effet à sa construction : elle est toute en pierres posées par assises réglées, et qui regnent au pourtour de l'édifice : on n'y a employé ni fer, ni bois ; tous les planchers, tous les escaliers en sont voûtés en pierre, avec un soin extrême. Une plateforme couvrait originairement tout cet édifice, et permettait d'y circuler ; mais les eaux ayant pénétré la terrasse et endommagé les voûtes, la couverture fut entièrement refaite en 1787 ; elle est maintenant divisée en plusieurs parties de comble et entourée d'un mur d'appui : de là on peut contempler à découvert la voûte immense du ciel, dans toute l'étendue de l'horizon.

Six pieces, de formes différentes, composent la distribution intérieure et ont leurs ouvertures exposées aux différents points du ciel. Cependant, il faut le

dire, aucun édifice n'était moins propre à sa destination : il a fallu construire en dehors et attenant à ce bâtiment colossal, ainsi que sur la plate-forme, des petits cabinets pour y placer les instruments destinés aux travaux habituels des physiciens et des astronomes. Tout ce faste extérieur de bâtiment ne contenait pas un petit local commode où l'on pût faire tranquillement et sûrement une série d'observations ; ce n'est que depuis quelques années qu'on a rendu cet intérieur habitable, et que les étrangers cessent de montrer leur étonnement en visitant le plus grand observatoire de l'Europe, où nagueres ils ne trouvaient pas un seul cabinet d'observation et un seul instrument en état. La protection accordée par le gouvernement aux sciences et aux arts utiles, a fait depuis cesser cet état de dénuement ; plusieurs salles ont été terminées et pourvues des instruments nécessaires. On y remarque un grand télescope dont le pied mobile facilite toutes les directions : cet instrument peut se transporter au dehors : une plate-forme établie au devant du bâtiment du côté du midi, permet de l'y faire mouvoir à volonté, et l'utile se trouve enfin réuni à la majesté des formes dans ce grand établissement.

Cassini avait fait tracer sur le plancher de l'une des tours un planisphere terrestre de vingt-sept pieds de diametre ; depuis long-temps on ne l'y voit plus. On a pratiqué dans toutes les voûtes, au centre du bâtiment, des ouvertures de trois pieds de diametre, qui se correspondent depuis la couverture jusqu'au

bas du souterrain; on s'en est peu servi pour les observations astronomiques, mais seulement pour mesurer les degrés d'accélération de la chûte des corps et pour la vérification des grands barometres.

Les caves basses servent aux expériences sur les congélations et les réfrigérations, et pour connaître les divers degrés de l'humidité, du sec, du chaud et du froid. Un aërometre indique la force des vents sur un cadran placé sous la voûte de la salle du nord; cette salle est ornée de peintures représentant les saisons et les signes du zodiaque, et des portraits des plus célebres astronomes.

On voit à l'Observatoire une machine appelée cuvette de jauge, qui donne la mesure de l'eau pluviale qui tombe chaque année.

Une nouvelle communication établie entre le palais du Sénat et ce bâtiment, à travers le terrain des Chartreux, en fait un point de décoration intéressant pour ce quartier. La correspondance de ces deux monuments appellera l'attention du voyageur, elle conduira de l'un à l'autre, par des rues larges et de vastes promenades, où l'œil se reportera tour-à-tour sur les formes du paysage, sur la magnificence des deux édifices, et sur le dôme du Panthéon, dont l'architecture surmonte et domine toute cette partie de la ville.

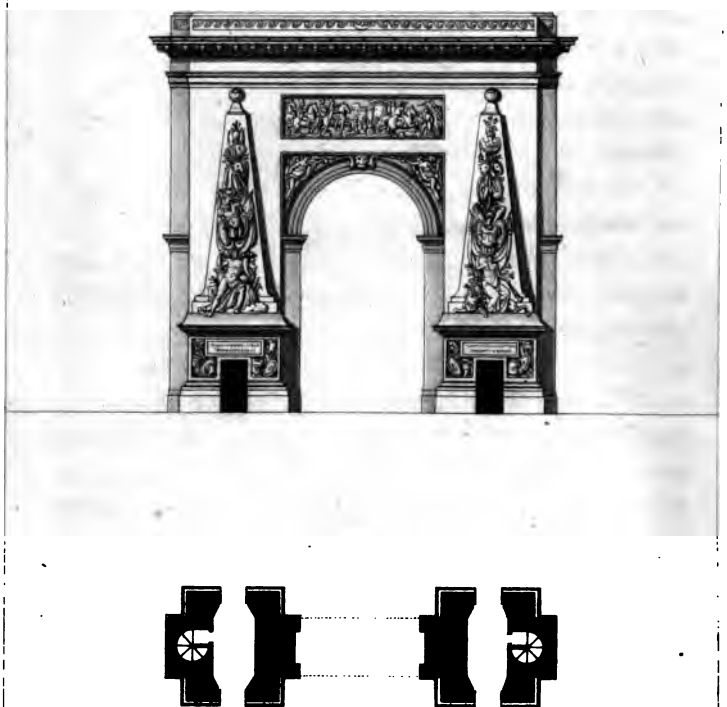

Plan et élévation de la Porte St Denis.

PORTE SAINT-DENIS.

On donne improprement le nom de porte à ce monument, comme à celui dont il sera question dans l'article suivant, puisqu'ils ne se lient à aucune enceinte. Ce ne sont plus les portes de la ville, mais des monuments somptueux, de véritables arcs de triomphe, élevés à la gloire d'un grand roi, en mémoire de ses conquêtes. Leur isolement, leur forme, leur caractere, leurs attributs, leurs inscriptions n'en donnent point une autre idée, et si nous le désignons ici sous le nom de portes, c'est pour nous conformer à l'usage, qui a prévalu.

Sous Philippe-Auguste, la porte Saint-Denis, placée bien en-deça du lieu où elle se trouve aujourd'hui, était entre la rue Mauconseil et celle du Petit-Lion : sous Charles IX elle fut reculée près la rue Sainte-Apolline.

Une suite non-interrompue de victoires et de prospérités avait déja fait élever deux arcs de triomphe à la gloire de Louis XIV. La rapidité de ses conquêtes en 1672, le passage du Rhin, quarante villes fortifiées et trois provinces soumises aux lois du vainqueur, dans l'espace de deux mois, engagerent la ville de Paris à lui élever un nouveau monument.

François Blondel, sur les dessins duquel ce monument a été élevé, lui a donné soixante-douze pieds de largeur, sur une hauteur précisément égale; puis partageant cette largeur en trois parties de vingt-quatre pieds chacune, il en a assigné une à l'ouverture de l'arc et les deux autres à ses piédroits.

Le nud de ces piédroits est décoré de grandes pyramides de bas-relief qui, posées sur des piédestaux, s'élevent jusqu'au dessous de l'entablement; ces piédestaux et ces pyramides sont chargées de trophées d'armes de la plus heureuse composition, et d'une exécution qui ne le cede pas à celle de la colonne Trajane.

Du côté de la ville on voit assise au pied des pyramides, d'un côté la figure colossale de la Hollande, de l'autre celle du Rhin, et au-dessus de l'arc une frise dans laquelle est représenté en bas-relief le passage du Rhin à Tholuys.

Du côté du faubourg, le pied des pyramides ne présente pas de figures, elles posent sur des lions couchés : le bas-relief placé au-dessus de l'arc représente la prise de la ville de Maëstricht.

Des renommées occupent les tympans triangulaires de l'arc, tant à la face du faubourg qu'à celle de la ville.

Tous les ornements de sculpture distribués sur cet arc sont dus au ciseau d'Anguier l'aîné, auquel ils font le plus grand honneur. Ces ouvrages avaient été commencés par Girardon; il avait même déja achevé les rosasses du grand archivolte, lorsqu'appelé à Ver-

sailles pour d'autres travaux, il fut obligé de discontinuer.

L'ensemble de ce monument, soit pour l'harmonie de ses proportions, soit pour l'admirable exécution de toutes ses parties, ayant toujours été regardé comme l'un des plus beaux ouvrages du siecle de Louis XIV, le public et les artistes voyaient avec peine son entretien totalement négligé, et sa partie supérieure sur-tout réduite à un état de dégradation tel, que bientôt il aurait amené une ruine totale; ils faisaient des vœux pour qu'un prompt remede vint arrêter les progrès du mal.

Ce vœu est enfin exaucé : le gouvernement vient d'ordonner l'entiere et complette restauration de la porte Saint-Denis, et cette opération délicate s'exécute en ce moment sous la conduite de M. Cellerier, qui y apporte une intelligence et des soins dignes d'éloges.

Non-seulement les membres d'architecture et les parties de sculpture et d'ornement qui ont été dégradées se rétablissent scrupuleusement dans leur état primitif, mais pour faire disparaître les traces de ces réparations, on a soin de teinter les parties neuves, de maniere à les accorder avec les anciennes; exemple qui devrait être suivi dans toutes les opérations de ce genre. Les inscriptions en l'honneur de Louis XIV, détruites par le délire révolutionnaire, reparaissent aussi telles que les avait composées François Blondel lui-même, littérateur aussi exercé qu'habile architecte et savant mathématicien.

Les petits passages pratiqués dans les piédestaux ne sont pas heureusement placés ; l'architecte lui-même en jugeait ainsi, et s'opposa fortement à cette addition, mais il fut obligé de céder à l'autorité.

0 10 Mètres 1 2 3 4 5 6 Toises.

Landon direx.t

Plan et élévation de la Porte S.t Martin.

PORTE SAINT-MARTIN.

La porte Saint-Martin fut originairement bâtie sous la minorité de Louis XIII; Louis XIV la fit démolir en 1674, et reconstruire telle qu'elle est aujourd'hui, sur le même emplacement, par Pierre Bullet, élève de Francois Blondel, auteur de la porte Saint-Denis.

La masse générale de la porte Saint-Martin présente un carré de cinquante-quatre pieds de hauteur, sur une largeur égale, y compris l'attique qui regne au-dessus de l'entablement, et qui a onze pieds de hauteur; son épaisseur est de quinze pieds : elle est percée de trois arcades, une grande et deux petites : celle du milieu a quinze pieds de largeur et trente de hauteur; les deux autres ont chacune huit pieds de largeur et le double de hauteur. Les quatre pied-droits sont égaux en largeur; les deux faces et les retours sont décorés de bossages vermiculés, excepté les deux côtés du grand arc, qui sont occupés par des bas-reliefs : le tout est couronné d'un riche entablement dont la saillie est supportée par des consoles dans la frise; au-dessus regne un attique dans toute la largeur du monument.

Les deux bas-reliefs qui ornent la façade du côté de

la ville représentent la prise de Besançon, et la triple alliance; ceux du côté du faubourg, la prise de Limbourg et la défaite des allemands, sous la figure d'un aigle repoussé par le dieu de la guerre : ils ont été exécutés par Desjardins, Marsy, Lehongre et Legros.

Du temps de Louis XIV on était dans l'usage de vermiculer les pierres, comme on l'a fait sur toute la surface de ce monument : aujourd'hui ce genre d'agrément serait peu goûté : il apporte cependant une sorte de richesse, sur-tout lorsqu'il est bien exécuté, comme dans celui-ci; mais on aurait de la peine à justifier le choix d'un semblable ornement.

Au reste, quoique la porte Saint-Martin soit inférieure en richesse à la porte Saint-Denis, elle ne lui cede ni par l'harmonie des proportions, ni par la pureté de l'exécution, dont elle peut servir de modele.

On admire avec raison le grand entablement à consoles qui couronne l'arc et le sépare de l'attique; il est imité de Vignole, mais l'application que Bullet en a faite à ce monument est heureuse, et produit le meilleur effet.

Il serait à desirer que le gouvernement réparateur qui vient de pourvoir à la restauration de la porte Saint-Denis s'occupât aussi de la conservation de la porte Saint-Martin, dont l'attique, totalement dégradé, a besoin d'être reconstruit.

3 6 Mètres. 3 Toises.

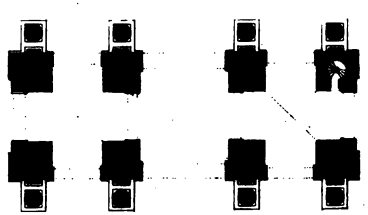

3 6 Mètres. 3 Toises.

London direx.t

Plan et élévation de l'Arc de Triomphe des Tuileries.

ARC DE TRIOMPHE DES THUILERIES.

La disposition et l'ensemble de ce monument, destiné à former l'entrée principale de la cour des Thuileries, sont imités de l'arc de Septime-Sévère, à Rome; mais, ainsi qu'on l'a remarqué dans le premier volume de cet ouvrage (1), les architectes en ont reproduit les proportions et les détails avec une pureté plus grande que celle de leur original.

Ce monument présente une masse de soixante pieds de largeur, sur quarante-cinq de hauteur, et environ vingt pieds et demi d'épaisseur. L'arc du milieu a quatorze pieds de largeur; les deux ouvertures laté-

(1) Voyez tome I, 2e partie, article du Louvre, page 25 : il y a d'autant moins à y ajouter, que l'arc des Thuileries n'est encore entièrement terminé ni découvert. Je dois à la complaisance des architectes de ce monument, MM. Percier et Foncier, l'avantage de pouvoir en offrir ici l'esquisse. Ces estimables artistes, amis et collaborateurs inséparables, ont bien voulu me communiquer leurs dessins : ils ont été fidelement suivis; mais, depuis, l'exécution des statues posées sur les colonnes et autres sculptures de ronde-bosse, a subi quelques modifications, et les deux Victoires qui accompagnent le char ont été ajoutées. *(Note de l'éditeur.)*

rales en ont environ huit et demi : une autre le traverse entièrement dans son épaisseur.

Les deux faces principales sont décorées de quatre colonnes d'ordre corinthien, isolées, et destinées à porter des figures en marbre, représentant des soldats de différentes armes ; on voit du côté de l'entrée, un cuirassier, un dragon, un carabinier et un chasseur, par MM. Taunay, Corbet, Chinard et Foucou ; du côté du palais, un grenadier, un canonnier, un carabinier et un sapeur, par MM. Dardel, Bridan, Moutoni et Dumont.

Quatre bas-reliefs en pierre ornent les faces de l'attique : ceux du côté de l'entrée représentent, l'un, à droite, les armes de France, soutenues par l'Abondance et la Paix ; l'autre, à gauche, les armes d'Italie, soutenues par la Force et la Sagesse. Les deux bas-reliefs du côté du palais représentent les mêmes armes, accompagnées des divers attributs des sciences et des arts. Ces quatre morceaux sont de MM. Fortin, Gérard, Callamar et Dumont.

Quatre autres bas-reliefs, en marbre, sont placés au-dessus des petites arcades : ceux du côté de l'entrée représentent, à droite, la bataille d'Austerlitz, à gauche, la capitulation devant Ulm ; ce dernier est de M. Cartelier ; l'autre, de M. Espercieux. MM. Clodion et Ramey ont exécuté les deux bas-reliefs de la face opposée : le premier représente l'entrée à Munich, le second, l'entrevue des deux Empereurs.

Les faces latérales sont également ornées de deux bas-reliefs en marbre : celui du côté du midi a pour

sujet la Paix de Presbourg, par M. Lesueur ; celui du côté du nord, l'entrée à Vienne, par M. Deseine.

Les quatre renommées sculptées en pierre, de chaque côté de la grande arcade, sont de MM. Taunay et Dupasquier.

Dans un caisson, au-dessous de la grande voûte, est représentée, en bas-relief, Sa Majesté, revêtue de ses habits impériaux : l'ouvrage est de M. Lesueur. Les Fleuves et les Nayades qui décorent les côtés du monument sont de M. Boichot ; les Trophées ont été sculptés par M. Montpellier, et tous les ornements par MM. Georgery et Bénier.

Les huit colonnes sont en marbre rouge de Languedoc ; la frise, en griote d'Italie, doit être ornée d'une inscription en or.

Le monument est surmonté d'un quadrige posé sur un double socle : les chevaux de bronze qui le composent furent exécutés par des artistes grecs, pour décorer un arc de triomphe érigé à Rome ; long-temps après ils furent enlevés, et portés à Constantinople ; conquis depuis par les Vénitiens, ils ornaient la façade de l'église de Saint-Marc, à Venise : dûs récemment aux succès des armées françaises en Italie, ces objets précieux ont reçu une destination nouvelle : le groupe fait beaucoup d'effet au lieu où il est placé maintenant, et termine d'une maniere très-pittoresque un monument remarquable, sur-tout par l'élégance de ses proportions, par le choix et le bon goût de ses détails et par la pureté de son exécution.

La critique, dont ne peuvent se défendre les talents les plus recommandables, et qui s'attache particulièrement aux productions d'une grande importance et d'un grand intérêt, n'aura pas épargné, sans doute, ce nouveau monument ; mais elle n'a pu chercher à l'atteindre que sur ces deux points capitaux : son exécution, son emplacement. Le premier point a réuni les suffrages des artistes et des hommes de goût. Quant à sa position sur un axe qui n'est pas commun aux deux palais entre lesquels il est situé, il faut observer, comme nous l'avons fait précédemment, que cet arc n'est pas destiné à rester ainsi isolé, et que ses accompagnements n'étant pas terminés, le jugement que l'on porterait aujourd'hui sur l'effet de sa masse serait un jugement précipité.

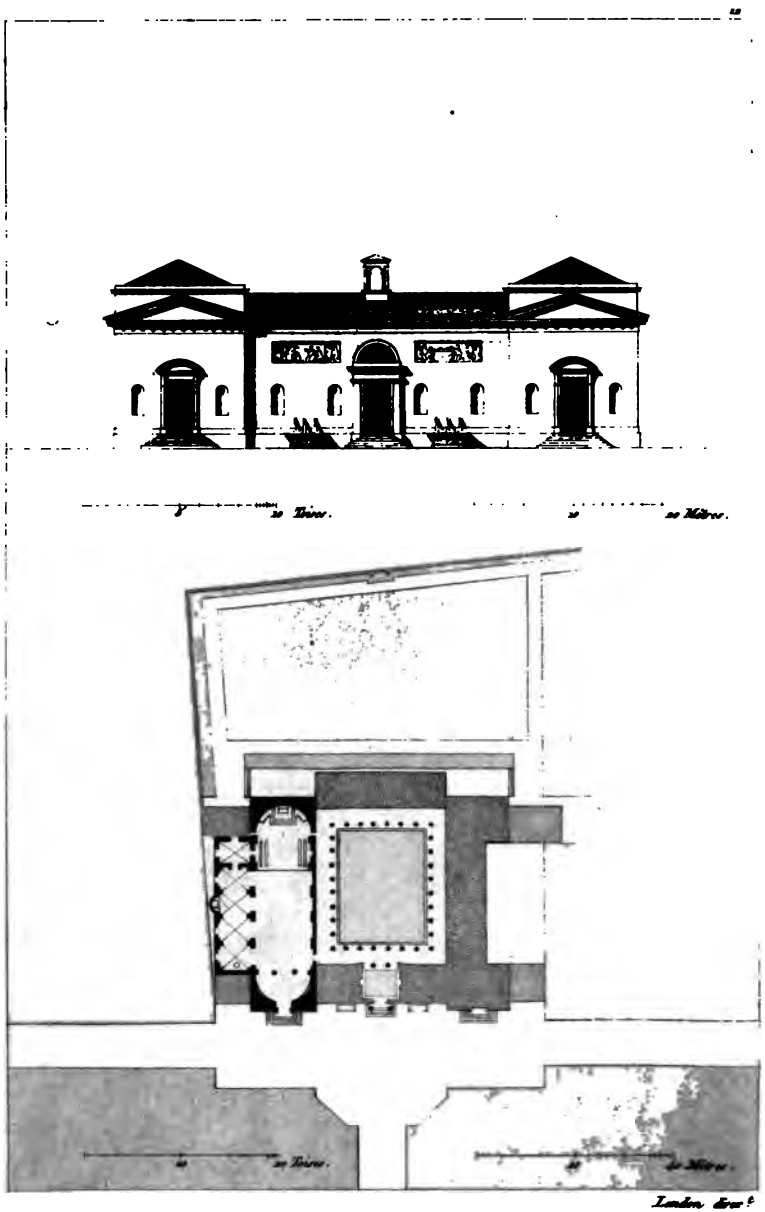

Plan général et élévation du Lycée Bonaparte.

LYCÉE BONAPARTE.

PARMI les nombreuses institutions que l'Empereur Napoléon a fait sortir de leurs ruines, les lycées ont tenu le premier rang dans l'instruction publique, jusqu'à l'époque plus récente du rétablissement des universités : les lycées remplacent les anciens colléges ; ils sont au nombre de quatre pour Paris.

Le lycée Bonaparte, rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, est placé dans l'ancien couvent des Capucins, bâti en 1781, par M. Brongniart, architecte. En 1800, le gouvernement y fit faire les changements et additions nécessaires pour ce nouvel établissement : le même architecte en dirigea les travaux.

L'édifice consiste en une grande cour entourée d'une galerie couverte en terrasse, et de divers bâtiments ; celui que l'on voit à gauche est l'église, aujourd'hui la paroisse de l'arrondissement. La galerie est élevée de deux marches et décorée d'entrecolonnements.

Le bâtiment a sur la rue vingt-sept toises de largeur, y compris le portail de l'église, et environ sept de hauteur.

Ce monument a le caractere convenable à sa des-

tination actuelle, et se fait remarquer par la beauté des proportions et la sagesse de la décoration. La façade présente seulement des pavillons en avant-corps aux extrémités, et n'offre d'autres ouvertures que trois portes : celle du milieu donne entrée à un vestibule qui conduit à la cour. Les deux pavillons sont couronnés d'un grand fronton et d'un petit attique ; le surplus de la façade est décoré de huit niches destinées à recevoir des figures, et de deux grands renfoncements où doivent être placés des bas-reliefs (1) ; au-dessous, sont deux grandes cuvettes qui reçoivent l'eau par des mascarons, et forment des fontaines publiques.

Ce joli monument est fait pour ajouter à la réputation de l'architecte ; il annonce une profonde connaissance de l'art, un génie facile, et ce talent, fruit de l'expérience, qui sait se varier et se rendre maître des circonstances et des localités. Ses formes sont gracieuses, ses profils sont purs ; l'église porte le même caractere : son intérieur est décoré d'une ordonnance dorique ; des joints d'appareil sont tracés sur toute la surface des murs et des voûtes, et cette simple décoration est faite avec beaucoup d'intelligence et de goût.

(1) Ceux qui existaient ont été détruits, on a cru devoir les restaurer sur le dessin de la planche, pour rendre au monument tout son effet.

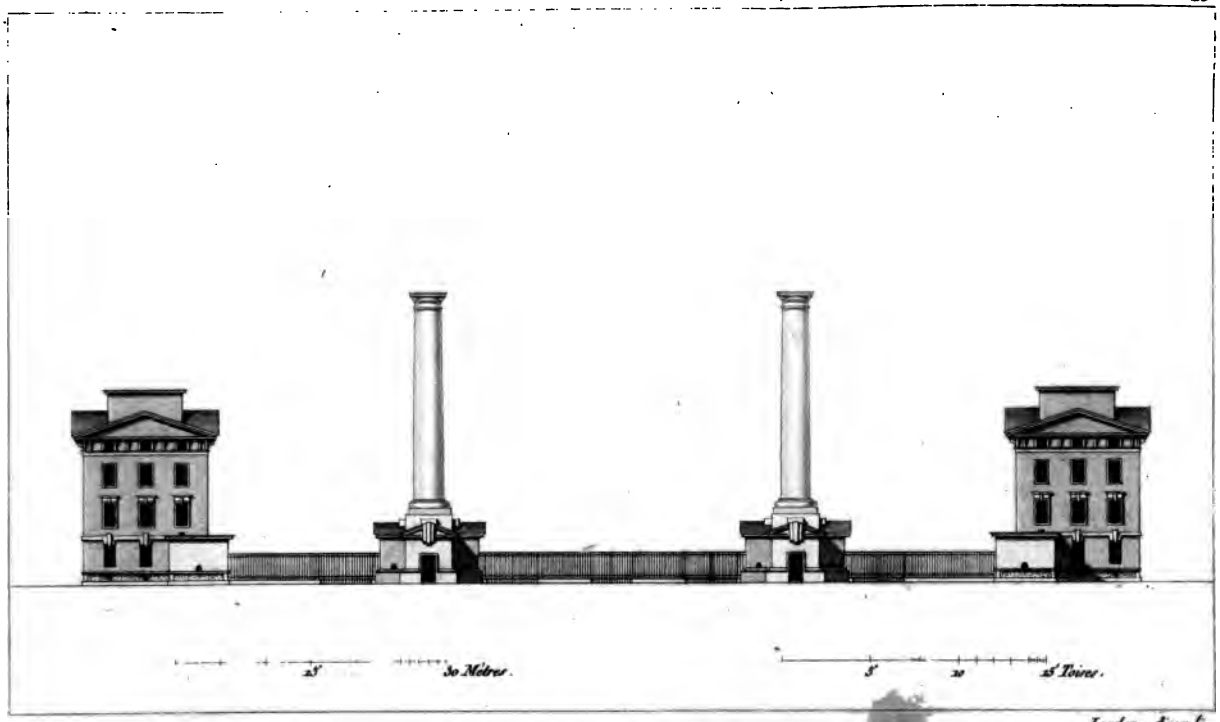

Élévation de la Barrière du Trône.

BARRIERE DU TRONE,

AUJOURD'HUI

BARRIERE SAINT-ANTOINE.

Les barrieres de Paris étaient anciennement beaucoup moins éloignées du centre qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elles ont été reculées à des époques différentes, à mesure que la ville s'est agrandie. Elles sont aujourd'hui à dix-huit cents toises de distance d'une borne milliaire placée comme point central près l'église de Notre-Dame.

Jusqu'en 1787, les barrieres n'étaient autre chose que des murailles informes ou de faibles cloisons de planches : de simples guérites de bois étaient les bureaux de recettes, et on ne s'était encore occupé que du premier but d'utilité, la perception des droits d'entrée ; enfin M. de Calonne, alors ministre des finances, sur la demande des fermiers-généraux, conçut le projet d'enceindre la ville, pour empêcher la fraude, et de faire construire des monuments qui pussent concourir à-la-fois au service des barrieres et à l'embellissement de Paris. Ledoux, architecte de la ferme générale, fut chargé de l'exécution de ce vaste projet.

Cet artiste, doué d'un génie fécond, ardent et même exalté, conçut la plus haute idée de la mission dont il se vit chargé : il s'agissait de bâtir soixante monuments pour l'embellissement d'une ville que l'on regardait déja comme la plus belle du monde : aucun architecte n'avait encore rencontré une occasion aussi favorable, de montrer à toute l'Europe l'étendue et la variété de ses conceptions ; aussi Ledoux donna-t-il un libre essor à son imagination. Avec une rapidité sans exemple, il enfanta une multitude de projets (1) qui eurent presque en même temps leur exécution. Il ne fut gêné ni par les moyens pécuniaires, ni par la demande d'un devis et des soumissions au rabais, ni par aucune des circonstances qui dérangent souvent les projets les mieux conçus.

Ledoux construisit d'abord cette grande muraille qui renferme la ville dans une enceinte d'environ douze mille toises, et il éleva, à la rencontre de toutes les routes qui y aboutissent, des édifices de grandeurs et de caracteres différents ; il construisit encore aux angles que forme le mur d'enceinte, des pavillons d'observation ; et dans les intervalles, le long du mur en dehors, des guérites en pierre et en brique, pour y placer des sentinelles ; enfin cette immense clôture fut entourée d'un large boulevart, orné de trois allées

(1) Les barrieres de Paris sont au nombre de soixante environ : on n'a dû choisir pour insérer dans ce recueil que quelques-unes de celles qui méritent le plus d'être remarquées.

plantées d'arbres, et formant ce qu'on appelle un chemin de ronde.

Pendant le cours de ces travaux, l'énormité de la dépense donna lieu à un grand nombre de réclamations. Un arrêt du conseil d'état ordonna l'examen des plans, des dépenses faites et de celles qui restaient à faire. Une commission composée de quatre architectes, pris dans le sein de l'académie, devait en faire son rapport au contrôleur-général des finances; mais cette mesure tardive apporta peu de changements aux ouvrages commencés. A l'exception de deux ou trois barrieres, dont les constructions n'ont pas été achevées, et dont les pierres taillées sont encore éparses sur le terrain, Ledoux a terminé ses travaux dans l'état où on les voit aujourd'hui.

Quelques personnes ont pensé qu'à la place de ce haut mur d'enceinte qui masque le point de vue, et semble s'opposer à la libre circulation de l'air, on eût bien fait de pratiquer un fossé, qui n'aurait pas eu ce double inconvénient, et aurait peu coûté; d'autres ont trouvé ridicule que l'artiste ait donné des caracteres si différents et même si opposés, à des bâtiments qui tous ont la même destination: on pourrait ajouter qu'il a sacrifié la distribution et les commodités de l'intérieur à l'effet pittoresque du dehors: quoi qu'il en soit de ces observations, on ne peut nier qu'il convenait pour l'embellissement d'une ville telle que Paris, et pour l'honneur des arts que le Gouvernement y fait fleurir, d'y construire des édi-

fices d'un grand caractere; et pour éviter la monotonie, il fallait en varier les formes et l'ordonnance.

On peut dire avec justice que Ledoux, doué d'un génie brillant et facile, a montré dans ses diverses compositions une prodigieuse fécondité, des idées neuves et heureuses, et qu'il ne lui a manqué que de savoir réprimer la fougue ou, si l'on veut, les écarts de son imagination.

La barriere dont on donne ici la figure, pl. XIII, est située sur un vaste emplacement : elle présente deux corps de bâtiment ayant sept toises sur chacune de leurs faces, et cinquante pieds d'élévation. Ces deux édifices sont placés de front, et à quarante-cinq toises de distance l'un de l'autre : dans l'intervalle s'élevent deux colonnes d'ordre dorique, de soixante-quinze pieds, sur un soubassement qui leur sert de piédestal.

Cette composition est sage et d'un grand effet : l'aspect en est imposant, et annonce de loin l'entrée d'une superbe cité.

Élévation de la Barrière St Martin.

6 Toises.

12 Mètres

Landon direx.

Élévation de la Barrière de Fontainebleau.

BARRIERES SAINT-MARTIN ET DE FONTAINEBLEAU.

L'ÉDIFICE auquel on a donné le nom de barriere Saint-Martin, annonce par le caractere et par l'importance de son architecture une autre destination que celle d'une simple barriere ; et l'artiste paraît avoir eu l'intention de construire une douane, qui, par sa position entre deux routes, celles de Pantin et de la Villette, peut faire également le service de l'une et de l'autre. C'est sans doute pour remplir ce double but, et présenter un aspect agréable à l'entrée comme à la sortie de la ville, que l'architecte a imaginé de faire un plan carré dont les quatre faces présentent un péristile de huit pilastres isolés. Le caractere mâle et ferme de cette décoration d'ordre toscan, est celui qui convient au genre de ce monument, et doit annoncer sa solidité.

L'étage circulaire placé au-dessus du soubassement (1) se compose d'une galerie percée de vingt

(1) Le soubassement a quinze toises de largeur sur chaque face : la rotonde a douze toises de diametre. (Voy. pl. XIV.)

arcades, d'où l'on peut facilement observer les opérations d'emballage et de transport. Des logements sont pratiqués dans l'espece d'attique au-dessus de cette galerie. Quelques morceaux de sculpture devaient orner la masse de ce monument ; ils n'ont point été exécutés, et l'architecture s'est trouvée réduite à ses seuls moyens. Une cour circulaire occupe le milieu du bâtiment : peut-être devait-elle être couverte, et former un vaste magasin autour duquel on eût distribué des salles et les logements nécessaires pour la perception des droits.

Cette architecture, pleine de force et de grâce, n'est ni égyptienne, ni grecque, ni romaine, c'est de l'architecture française : elle est neuve, et l'artiste n'en a puisé le goût et les formes que dans son imagination. Le monument a été achevé, mais il est abandonné et se dégrade : il est a desirer que le gouvernement le fasse réparer.

La barriere de Fontainebleau (1) est d'une moindre étendue et d'un effet moins imposant que celle que nous venons de décrire. Elle consiste en deux corps de bâtiments pareils, placés en regard, de chaque côté de la route : les cinq arcades de ce pavillon forment un porche couvert, pour le corps-de-garde pratiqué dans l'intérieur. Cette jolie façade, l'une des nombreuses productions de Ledoux, est à-la-fois simple et gracieuse, et porte, comme la plupart des monuments de sa composition, un caractere d'originalité piquante.

(1) Voyez planche XV.

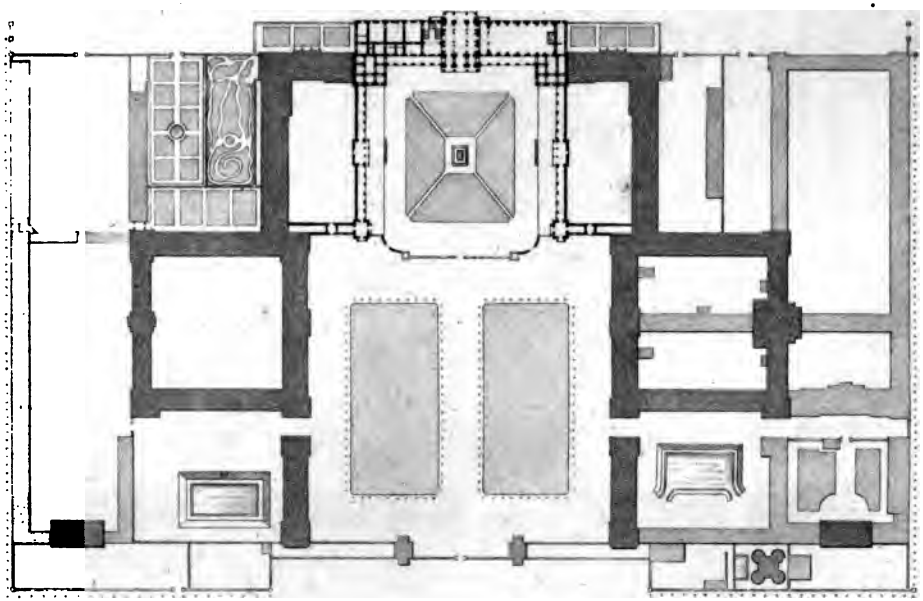

Place de Fontenoi.

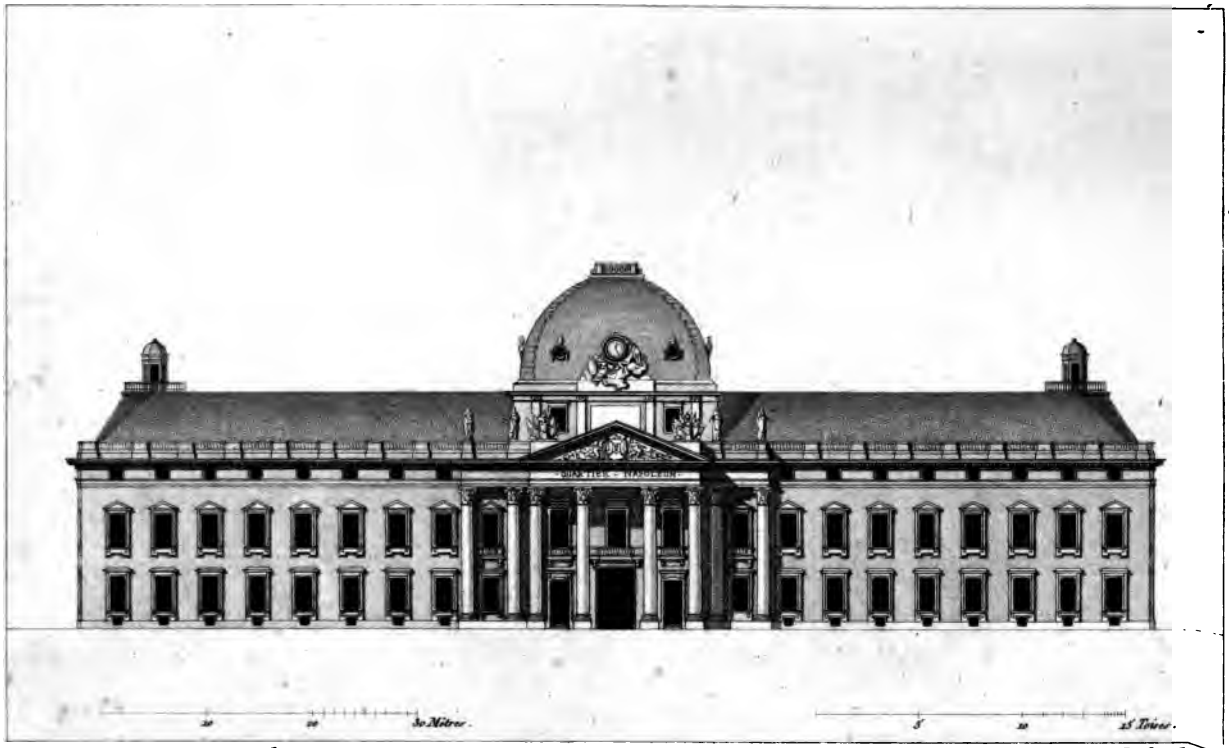

Élévation du Quartier Napoléon du côté du Champ de Mars.

ÉCOLE MILITAIRE,

AUJOURD'HUI

QUARTIER NAPOLÉON.

PAR un édit du mois de janvier 1751, Louis XV déclara que, voulant donner de nouvelles preuves de son affection aux membres de la noblesse qui, après avoir sacrifié leur fortune pour la défense de la patrie, ne pouvaient donner à leurs enfants une éducation propre à les rendre utiles à leur pays et à leur famille, il fondait une école pour l'éducation de cinq cents jeunes gentilshommes, et que l'on choisirait de préférence ceux qui, ayant perdu leur père à l'armée, étaient censés devenir les enfants de l'état. Bientôt on vit s'élever, sous le titre d'Ecole royale militaire, un hôtel assez spacieux pour recevoir, non-seulement les cinq cents jeunes éleves, mais encore un grand nombre d'officiers et de maîtres en tous genres. L'emplacement est un vaste terrain dans la plaine de Grenelle, à proximité de l'hôtel des Invalides. L'édifice a été bâti sur les dessins de Gabriel.

On reconnaît à l'inspection du plan (planche XVI) que toute l'étendue des bâtiments, cours et jardins,

est comprise dans un parallélogramme de deux cent vingt toises de largeur sur cent trente de profondeur, précédé et entouré de grandes avenues plantées d'arbres : l'entrée principale de la maison est du côté de la ville, l'entrée opposée est par le Champ-de-Mars.

Deux cours, dont la premiere a soixante-dix toises en carré, et la seconde environ quarante-cinq, précedent le principal corps de bâtiment : le reste consiste en cours adjacentes, jardins et constructions d'un goût plus simple, pour tous les besoins de ce vaste établissement.

Une machine hydraulique, posée sur quatre puits, fait mouvoir quatre pompes, et fournit à la maison quarante-quatre muids d'eau par heure.

On remarque sur les deux faces des bâtiments en aîle qui s'avancent jusqu'à la premiere grille, deux frontons ornés de peintures en grisaille à fresque, par M. Gibelin ; l'effet du bas-relief y est bien imité. Ces peintures, exposées à l'air, n'ont souffert aucune altération. La premiere, à droite, représente deux athletes, dont l'un arrête un cheval fougueux ; la seconde, à gauche, est une allégorie de l'étude, accompagnée des attributs des sciences et des arts. Au milieu de la seconde cour on voyait autrefois la statue pédestre de Louis XV, par Lemoine.

Le principal corps de bâtiment du côté de la cour est décoré d'un ordre de colonnes doriques, surmonté d'un ordre ionique ; au milieu s'éleve un avant-corps d'ordre corinthien, dont les colonnes embrassent les

deux étages : il est couronné d'un fronton et d'un attique.

La façade du côté du Champ-de-Mars (pl. XVII) est décorée d'un seul avant-corps de colonnes corinthiennes, semblable au précédent. Au centre est un vestibule à quatre rangs de colonnes d'ordre toscan, ouvert de trois portes sur les deux faces : on y voyait les statues du maréchal de Luxembourg, par Mouchy ; de Turenne, par Pajou ; du Grand Condé, par Lecomte ; et du maréchal de Saxe, par d'Huez. Ces quatre figures ont été enlevées.

Au premier étage, la salle du conseil et quelques autres salles ont été ornées de tableaux représentant les batailles de Fontenoy et de Lawfelt, les siéges de Tournay, de Fribourg, de Menin, d'Ypres et de Furnes, peints par Lagrenée l'aîné, Beaufort et Doyen. La décoration intérieure de cet édifice a subi des changements considérables, commandés par sa nouvelle destination ; il forme aujourd'hui la caserne de la Garde Impériale. Mais son extérieur, son beau plan, ses alentours, ses nombreuses issues, font le plus grand honneur à l'architecte.

En 1768, le duc de Choiseul, ministre de la guerre, ayant ordonné la construction d'un observatoire dans cet hôtel, Jérôme Lalande qui en fut chargé, proposa d'y établir un grand quart de cercle mural, instrument qui manquait encore à l'observatoire du faubourg Saint-Jacques. Après de nombreuses oppositions de la part des ministres qui se succéderent, ce célebre astronome obtint l'objet de sa demande, en 1774 ;

mais il éprouva encore de nouvelles contrariétés, l'observatoire qu'il venait de faire élever fut démoli, et ce ne fut qu'en 1788 qu'il en obtint la reconstruction : enfin, pour prix de tant de zele, le maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, l'autorisa à faire toute la dépense nécessaire pour porter l'instrument à sa perfection. Lalande a fait exhausser deux petits étages sur une partie du bâtiment en aîle, à gauche de la premiere cour ; il a fait construire et fonder un massif pour porter une lunette, et un mur dans la direction du méridien, pour recevoir le quart de cercle mural. Ces deux beaux instruments, et quelques autres servant aux observations des savants, y sont placés, et confiés à la garde d'un astronome.

Landon direxit

Élévation de l'École de Chirurgie du côté la Rue des Cordeliers.

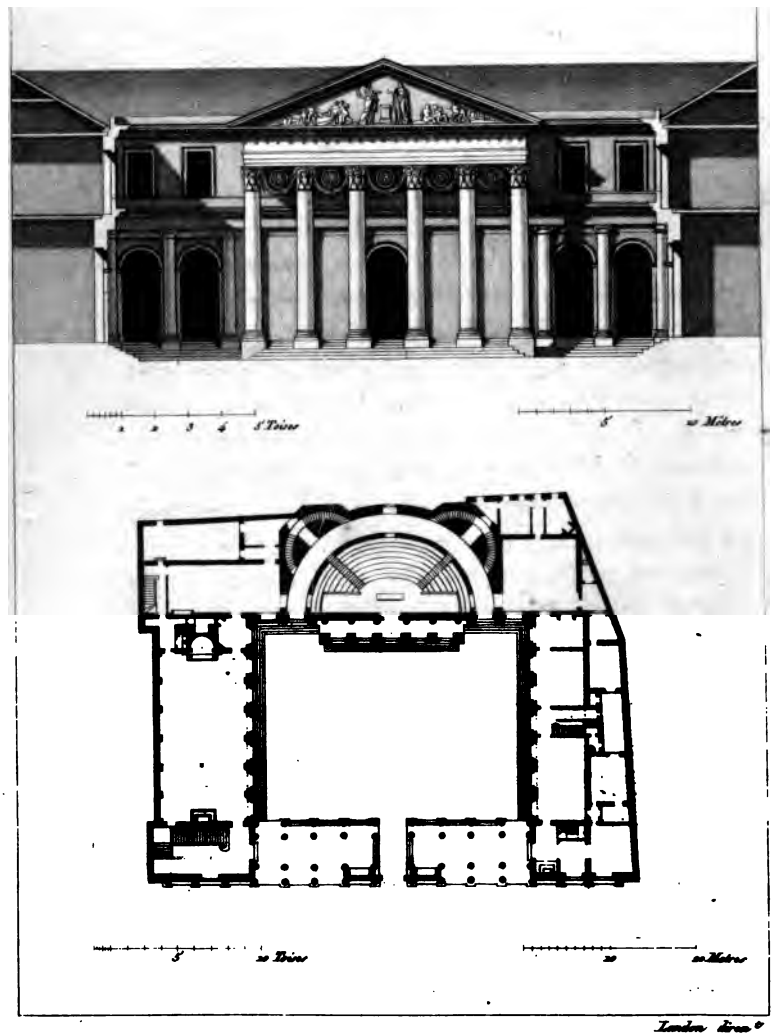

Plan de l'École de Chirurgie et élévation du côté de la Cour.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

La médecine, la chirurgie et la pharmacie ne furent long-temps que les parties d'une même science, professées par les mêmes hommes; mais l'étude en ayant considérablement étendu les limites respectives, chacune de ces parties devint une science particulière, et forma la profession d'un seul. Ainsi, depuis plusieurs siecles, la chirurgie était distincte de la médecine, comme celle-ci l'est de la pharmacie; mais le nombre des chirurgiens augmentant chaque jour, en raison des progrès de l'art, on sentit la nécessité d'un établissement qui fût digne de son objet, et qui facilitât les moyens d'en étendre les connaissances et la pratique.

L'amphithéâtre où se tenaient les cours de chirurgie, rue des Cordeliers, et où, depuis, on a formé l'école gratuite de dessin, était beaucoup trop resserré. Lamartiniere, premier chirurgien de Louis XV, obtint l'emplacement du collége de Bourgogne, situé dans la même rue; il fut démoli, et l'on construisit sur le même terrain l'école actuelle de chirurgie.

Louis XV en posa la premiere pierre en 1744. Ce monument fit la réputation de l'architecte, M. Gondouin, qui ne s'était encore fait connaître par l'exécution d'aucun édifice important.

Un style d'architecture pur, simple, soigné, et bien différent de ce qu'on bâtissait alors, attira tous les yeux, réunit tous les suffrages. Les gens de l'art y reconnurent la majesté de l'architecture romaine, dépouillée de ses riches superfluités, et rapprochée de la simplicité grecque.

Ce monument se compose de quatre corps de bâtiment, formant une cour de onze toises de profondeur, sur seize de largeur : la façade sur la rue en a trente-trois. Un péristile de quatre rangs de colonnes réunit les deux aîles. Le bâtiment du fond est un amphithéâtre ; il est éclairé du haut, et peut contenir douze cents personnes.

Dans les deux aîles sont placées les diverses salles de démonstration et d'administration. Au premier étage sur la rue est un grand cabinet d'anatomie humaine, à la suite duquel se trouvent une piece où l'on a formé une collection de tous les instruments de chirurgie, un cabinet de pieces anatomiques, modelées en cire, et une bibliotheque publique.

La décoration extérieure consiste, dans toute l'étendue de la façade et au pourtour de la cour, en un odre ionique qui n'excede pas la hauteur du rez-de-chaussée. Au fond de la cour est un péristile de six colonnes corinthiennes d'un plus grand module, couronné d'un fronton décoré de sculpture : elle repré-

sente la Théorie et la Pratique qui se donnent la main, et jurent sur l'autel d'Esculape de demeurer unies pour le soulagement de l'humanité. Ce bas-relief est de Berruer.

Sur le mur du fond de ce péristile, dans la partie la plus élevée, se voient, en cinq médaillons, les portraits de Jean Pitard, Ambroise Paré, Georges Maréchal, François de la Peyronnie et Jean-Louis Petit, chirurgiens célebres : ces médaillons sont entourés de guirlandes de chêne.

Le mérite de ce péristile, bien supérieur à tous ceux de la capitale, consiste principalement dans le juste rapport des parties avec l'ensemble. Les colonnes posent sur quelques marches élevées au-dessus du sol de la cour, et ne sont point anéanties, comme on peut le remarquer dans le célebre péristile du Louvre, par un soubassement d'une hauteur excessive. La masse de l'entablement et du fronton qui le couronne ne présente pas, comme au péristile de Sainte-Geneviève, dont les colonnes sont trop espacées, un poids énorme qui fatigue l'œil ; ici, les colonnes étant serrées, on voit qu'elles supportent sans peine le couronnement de cet élégant édifice.

Le grand bas-relief au-dessus de la porte d'entrée sur la rue, de la même main que le précédent, représente, en style allégorique, le gouvernement accordant des grâces et des priviléges à la chirurgie ; il est accompagné de la Sagesse et de la Bienfaisance : le Génie des arts lui présente le plan de l'Ecole.

L'architecte a adopté pour l'intérieur du monu-

ment un genre de décoration qui remplace avantageusement la sculpture, la peinture à fresque. On voit dans l'escalier la figure d'Hygiée, déesse de la santé, peinte par M. Gibelin ; dans une grande salle du rez-de-chaussée, par le même artiste, six figures imitant le bas-relief ; la pharmacie, l'ostéologie, la botanique, la myologie, la pathologie, l'angiologie : on y voyait autrefois la statue de Louis XV, par Tassaer.

Un grand morceau de peinture à fresque, par M. Gibelin, orne l'amphithéâtre : c'est un sujet allégorique, exécuté en clair-obscur, ou grisaille : au-dessous de ce tableau sont les bustes des deux fondateurs de l'académie de chirurgie, la Peyronnie et Lamartiniere ; ils sont de la main de Lemoine.

Il y a peu d'édifices aussi heureusement conçus et distribués que celui-ci ; et si toutefois on trouve quelque chose à desirer dans certains détails de la décoration extérieure, la critique se tait devant l'ensemble du monument. Placé dans une rue étroite, où il était autrefois impossible de jouir du coup-d'œil de la façade, ce bâtiment est aujourd'hui, par la démolition de l'église des Cordeliers, sur une place vague qui en détruit l'effet. Sans doute l'artiste qui l'érigea va mettre le sceau à sa réputation, en achevant cette place, et en la ceignant d'une décoration architecturale composée de constructions utiles, et analogues au monument principal. On y a déja élevé une fontaine, sur les dessins de M. Gondouin : nous en donnerons la description et la figure dans l'article suivant.

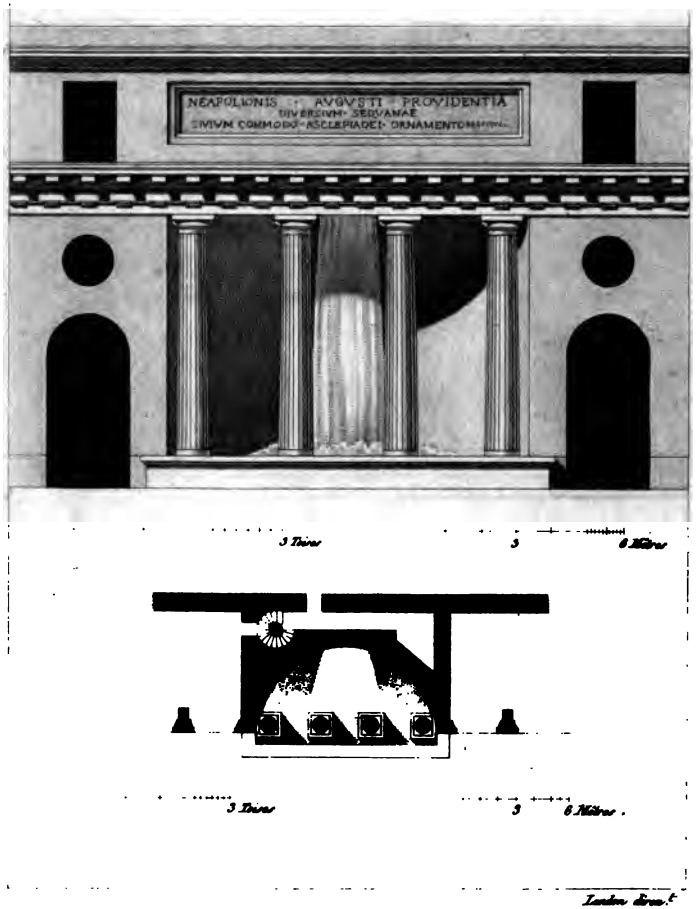

Plan et élévation de la Fontaine de l'Ecole de Chirurgie.

FONTAINE
DE
L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

Lorsque de somptueux édifices s'élevent de toutes parts pour la gloire et l'embellissement de Paris, d'autres monuments, plus humbles et non moins utiles, se multiplient chaque jour pour fournir aux divers besoins de cette ville, et entretenir la salubrité de l'air qu'on y respire (1). Cet important objet était digne de la sollicitude du souverain.

La fontaine de l'Ecole de médecine, construite sur l'ancien emplacement de l'église des Cordeliers, est une de celles qui ont été ordonnées par l'Empereur, pour augmenter le nombre des fontaines publiques. On en comptait déja plus de cinquante, alimentées par divers moyens, tels que les deux pompes établies au pont Notre-Dame, celle de la Samaritaine, la ma-

(1) Ce double but serait encore mieux rempli si les différentes localités eussent permis d'établir des fontaines jaillissantes, et de les placer de maniere à répandre leurs eaux, par une pente naturelle, dans un grand nombre de rues où elles eussent entretenu la fraîcheur et la propreté.

chine hydraulique de Chaillot et celle du Gros-Caillou, enfin les sources de Belleville, du pré Saint-Gervais et d'Arcueil. Quinze fontaines nouvelles ont été ajoutées aux anciennes ; la plupart, déja terminées, se distinguent par la variété des compositions et la diversité des caracteres et des ornements.

La fontaine dont nous offrons ici la gravure (pl. XVI), présente trois entre-colonnements d'ordre dorique grec, le plus simple, le plus sévere, et peut-être le plus majestueux de l'architecture des anciens. Au-dessus de l'entablement s'éleve un attique, derriere lequel est placé le réservoir, et d'où les eaux s'échappant en forme de pluie, remplissent un bassin demi-circulaire.

Des constructions latérales déja commencées, et propres à former des habitations particulieres, semblent annoncer qu'une décoration uniforme se continuera au pourtour de la place. Privée de ces accompagnements, la fontaine paraît un peu isolée ; lorsqu'ils seront terminés, le monument peut-être ne ressortira point assez et fera peu d'effet : au surplus, les intentions de l'architecte ne nous étant pas connues, il nous conviendrait peu de porter sur cet objet un jugement prématuré

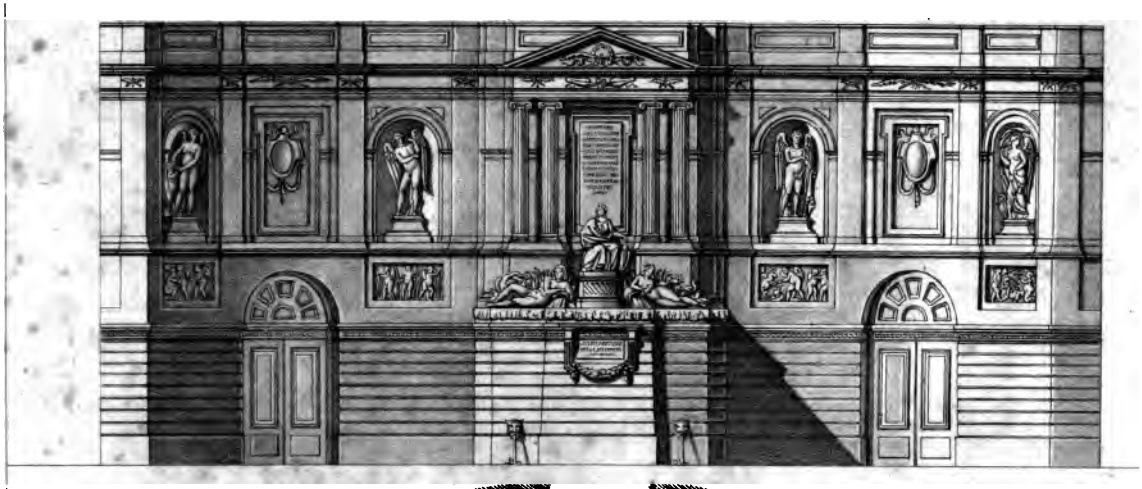

London dirxt

FONTAINE DE GRENELLE.

Cette fontaine a toujours joui d'une réputation qu'elle mérite sous plus d'un rapport. Elle offre à-la-fois un monument utile, et un édifice élégant où l'architecture et la sculpture semblent se disputer l'avantage de captiver l'œil du spectateur.

La fontaine de Grenelle, construite sur un terrain qui faisait autrefois partie d'un couvent de religieuses, fut érigée sur les dessins et sous la conduite d'Edme Bouchardon, sculpteur célebre, qui lui-même a exécuté toutes les figures, tous les bas-reliefs, et même quelques-uns des ornements dont elle est décorée. Elle fut achevée en 1739 : elle s'éleve sur un plan demi-circulaire, de quinze toises de largeur sur six de hauteur, et présente une ordonnance de pilastres, de niches, de croisées feintes, avec un entablement surmonté d'un acrotere. L'avant-corps qui occupe le milieu de la façade se compose de quatre colonnes ioniques accouplées deux à deux et couronnées d'un fronton. La figure assise sur un piédestal représente la ville de Paris ; un peu au-dessous et de chaque côté, un Fleuve et une Nymple appuyés sur leur urne et couchés au milieu des roseaux, représentent la Seine et la Marne : ces trois figures sont en marbre blanc.

L'eau sort par deux mascarons fixés sur la partie avancée du soubassement. Les figures qui ornent les niches sont les quatre Saisons, désignées par divers attributs, et particulièrement par des bas-reliefs placés au-dessous.

Cet édifice n'offre pas un grand caractere d'architecture, mais comparé aux bâtiments d'un goût mesquin et bisarre que l'on construisait en France du temps de Bouchardon, il offre une certaine pureté de style que l'on ne trouve point dans les productions du siecle de Louis XV. Il faut convenir cependant que, dépouillé de sa sculpture, ce monument offrirait un médiocre intérêt : des portes, des croisées lui donnent l'aspect d'une habitation particuliere. Le soubassement, trop élevé pour l'ordre, le rapetisse et le fait paraître grêle; et la décoration générale n'indique pas plus une fontaine que tout autre édifice. Pour le rajeunir et le faire valoir, il faudrait y ajouter quelque grand effet d'eau, et substituer aux flots de marbre quelques nappes tombantes, quelques bouillons jaillissants, qui avertîssent le spectateur que ce monument n'est point une vaine décoration, mais une fontaine consacrée à l'utilité publique.

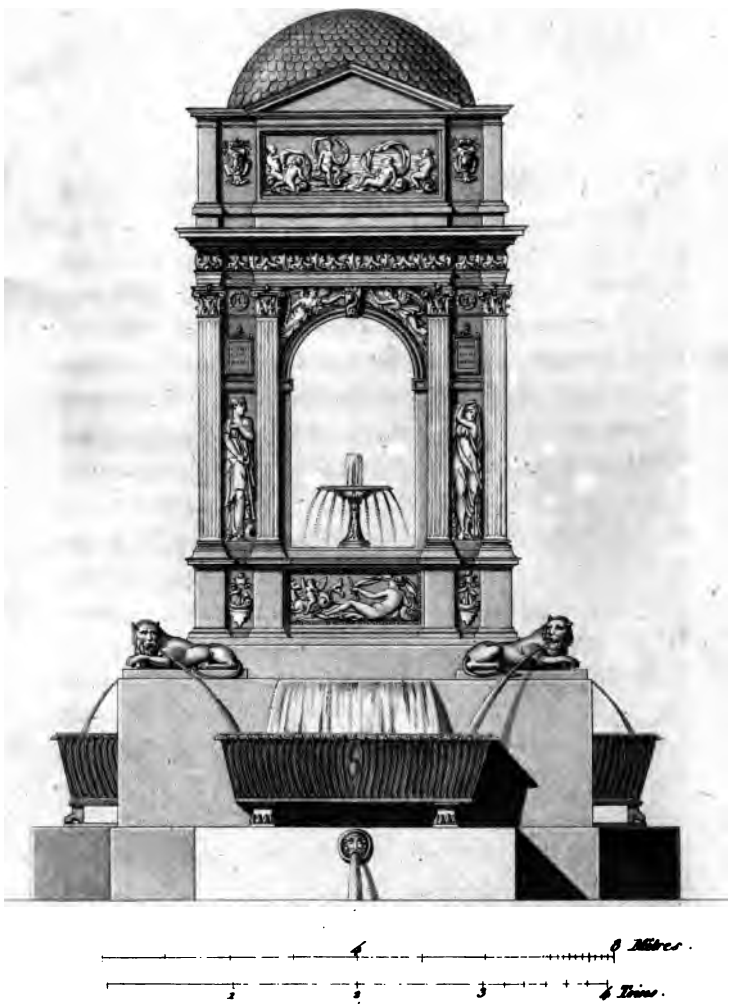

Landon direx.t

Élévation de la Fontaine des Innocens.

FONTAINE DES INNOCENTS.

Cette fontaine, l'un des plus précieux monuments de notre architecture, depuis la renaissance des arts en France, existait originairement à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Elle fut érigée, ou plutôt restaurée et décorée, en 1551, quatrieme année du regne de Henri II, sur les dessins de Pierre Lescot, abbé de Clagny, célebre architecte, et de Jean Goujon, excellent sculpteur, que l'on a comparé au Corrége, pour la grace de ses productions. Restaurée il y a un siecle, en 1708, elle a changé entièrement de forme, quant à la masse, en 1788, et a été transportée sur le nouvel emplacement où on la voit aujourd'hui, comme nous l'indiquerons dans la suite de cet article.

Placé à l'encoignure de deux rues, ainsi que nous l'avons fait observer, ce monument n'avait autrefois que deux faces; l'une sur la rue aux Fers, composée de deux arcades, l'autre d'une seule sur la rue Saint-Denis: chacune des arcades, accompagnée de pilastres accouplés, avec piédestal, entablement et attique, était couronnée d'un fronton.

L'élégance corinthienne regne dans cette architecture, qui encadre et fait ressortir les admirables bas-

reliefs dont Jean Goujon s'est plu à la décorer : il a déployé dans les cinq figures de nayades et dans les six autres sujets dont les deux faces étaient ornées, tout le charme de ses compositions, son originalité piquante et la délicatesse de son ciseau.

Peu de temps avant la révolution, lorsqu'on eut démoli l'église et supprimé le cimetiere des Innocents, pour y établir un marché, on sentit la nécessité d'y ériger une fontaine publique, et l'on regrettait que le chef-d'œuvre de Jean Goujon, relégué à l'une des extrémités, n'offrît pas une masse applicable à la décoration de cet emplacement. Il se présentait encore d'autres difficultés : une idée heureuse vint les applanir. M. Six, architecte, et maintenant ingénieur, proposa au baron de Breteuil, alors ministre de Paris, d'oser changer la forme du plan de cette fontaine, et de la reconstruire au centre de la place, sans rien changer à sa décoration, en ajoutant une quatrieme face semblable aux trois premieres dont on avait déja tous les matériaux.

Cette idée, qui présentait à-la-fois de l'économie et la facilité d'isoler avec grace un monument qui n'avait pas été conçu ainsi dans son origine, fut accueillie, et valut une récompense à l'artiste. L'exécution en ayant été concertée entre M. Poyet, alors architecte de la ville, et MM. Legrand et Molinos, architectes des monuments publics, la fontaine fut démontée, transportée et reconstruite, sans que la sculpture en souffrît la plus légere atteinte. Il fallait ajouter trois nouvelles figures et deux autres bas-reliefs à ceux qui

existaient déja de la main de Jean Goujon : M. Pajou fut chargé de cet ouvrage, et sut se conformer au style de son modele ; son travail eut du succès. Les lions du soubassement, les vasques et les autres ornements furent partagés entre MM. L'huilier, Mézieres et Daujon.

La planche XXII présente le monument dans son nouvel ensemble : il est voûté, et la coupole, couverte en cuivre, est formée en écailles de poisson. Comme il a été exhaussé et qu'il pose maintenant sur un socle et sur des gradins qui l'élevent d'environ dix pieds au-dessus du sol, sa hauteur totale est de quarante-deux pieds et demi.

Les gens de goût ont jugé cette production l'honneur de notre Ecole : l'accord que l'on y voit régner entre l'architecture et la sculpture prouve que les deux artistes avaient réuni leurs moyens pour la composition et pour l'exécution de ce monument, comparable peut-être à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait. Ce n'est pas la grandeur qui en fait le mérite, puisqu'il est fort petit, comme plusieurs édifices des Grecs ; ce n'est pas non plus la richesse de la matiere, puisqu'il est en pierre et non en marbre ; c'est donc seulement la beauté du travail et l'accord du tout ensemble : les ornements y sont distribués avec intelligence et sobriété, et leur exécution, sans être aussi parfaite que celle des figures, se lie harmonieusement avec toutes les parties de l'édifice.

Le caractere de la sculpture de Jean Goujon est remarquable par l'élégance des formes, la simplicité

du contour, la grâce du mouvement, l'agencement des draperies, dont les plis sont très-fins, et sous lesquels le nu se distingue avec un charme particulier. Le travail a peu de saillie, comme on le remarque dans les bas-reliefs grecs et dans quelques camées antiques, qu'il semble que Jean Goujon ait pris pour modele de légereté et d'exécution.

Les poëtes du temps se firent un honneur de célébrer ce chef-d'œuvre. Santeuil, doué d'une imagination vive, et sensible à la beauté des ouvrages de l'art, célébra ce monument par ces vers, qu'on y grava en 1689 :

Quos duro cernis simulatos marmore fluctus
Hujus Nympha loci credidit esse suos.

Il eût été plus exact, sans doute, de louer la beauté des Nymphes que la vérité des eaux, qu'il n'est pas au pouvoir de la sculpture d'imiter ; mais les vers sont sortis ainsi de la plume du poëte, et il a préféré l'élégance de la diction à la justesse de la pensée.

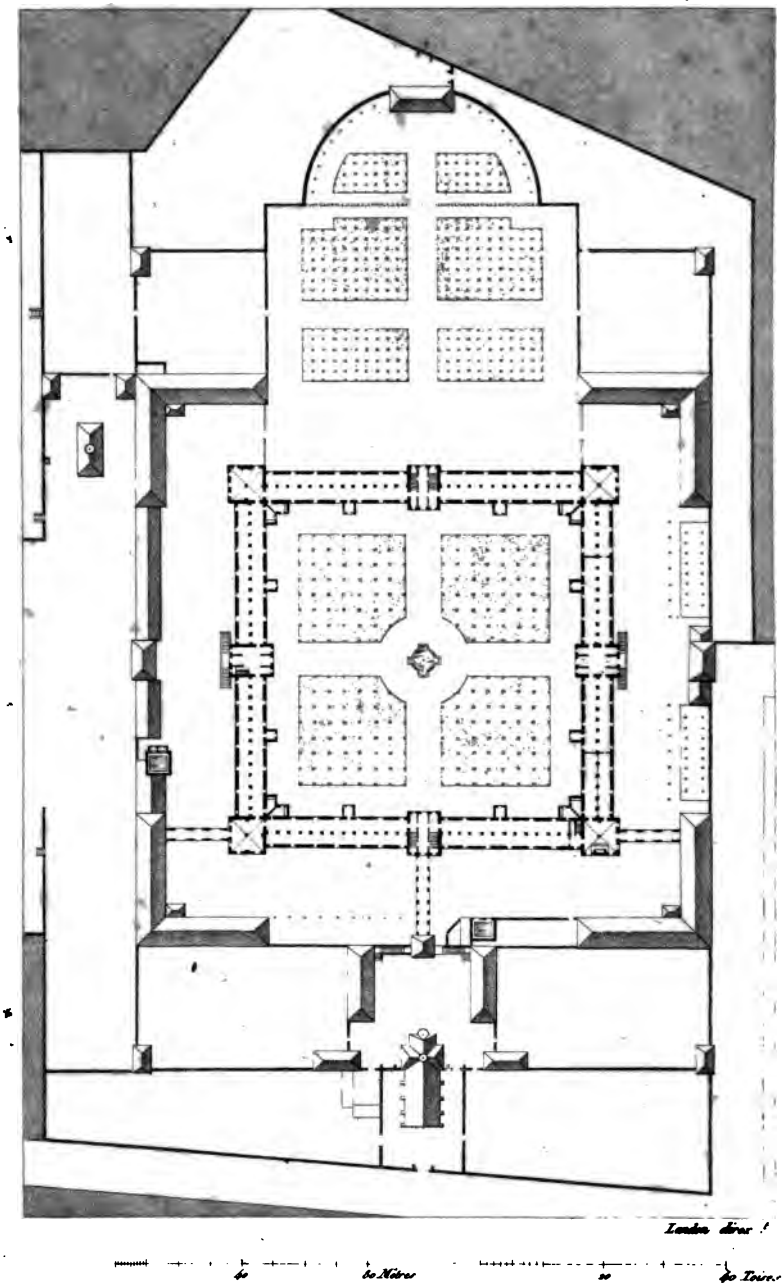

Plan de l'Hopital St. Louis.

HOPITAL SAINT-LOUIS.

Les points essentiels pour atteindre le but dans un édifice aussi important que celui-ci, consistent dans une situation avantageuse, une étendue de terrain suffisante, une distribution bien entendue du plan, qui permette la réunion de toutes les choses nécessaires au service intérieur, et une disposition telle, qu'elles puissent toutes, sans confusion, se prêter un mutuel secours; toute décoration serait superflue, il suffit qu'à l'extérieur les masses soient grandes, sages et régulieres.

C'est sous ces différents rapports que nous présentons ici le plan de l'hôpital Saint-Louis, comme un modele dans ce genre, et le meilleur qui existe à Paris.

Les maladies contagieuses qui affligerent cette ville en 1606, furent la cause de son établissement : les malades qui en étaient atteints étaient précédemment reçus à l'Hôtel-Dieu.

L'hôpital Saint-Louis a été bâti sur les dessins de Claude Châtillon, architecte. La premiere pierre, sous l'église, fut posée le 13 juillet 1607 : quatre ans et demi suffirent pour sa construction. Henri IV voulut

qu'il fut mis sous l'invocation de Saint-Louis, en mémoire de ce roi, mort d'une maladie contagieuse, dans la sixieme croisade, en Afrique.

Cet hôpital fut d'un grand secours après l'hiver de 1709, qui avait occasionné beaucoup de maladies ; et comme le nombre des malades était très-considérable, on augmenta les bâtiments, on répara les anciens, et on mit l'édifice dans l'état où il est aujourd'hui.

Autour d'une grande cour de cinquante-deux toises en carré, servant de promenoir commun aux malades, s'élevent quatre grands corps de bâtiment, contenant, au rez-de-chaussée, huit salles et huit pavillons. Ces huit salles ont vingt-quatre toises de longueur sur quatre de largeur et onze pieds d'élévation : elles sont partagées en deux nefs par un rang de piliers qui soutiennent les voûtes. Les huit pavillons d'entrée ont chacun cinq toises et demi en carré, et sont voûtés de la même hauteur que les salles : deux de ces pavillons renferment des escaliers ; deux contiennent des chapelles ; deux autres des chauffoirs ; les deux derniers servent de vestibules.

Le premier étage a la même étendue et la même distribution que le rez-de-chaussée ; les greniers au-dessus sont absolument vacants ; au-dessus des pavillons sont des lanternes ouvertes, pour l'épurement de l'air.

En 1788 ce bâtiment contenait mille malades ; il en contient aujourd'hui environ huit cents.

Indépendamment de toutes les précautions particu-

lieres, dont aucune n'a été négligée pour la perfection de cet établissement, les dispositions générales sont telles que le grand bâtiment qui contient les malades est totalement isolé par une cour plantée d'arbres, qui forme un intervalle de seize toises entre ce bâtiment et un premier mur de clôture.

C'est sur ce mur que sont appuyés tous les bâtiments qui forment les logements des personnes attachées au service des malades, les dépôts et les magasins; près de là sont des pompes, des lavoirs, etc.

Derriere cette premiere clôture regne tout au pourtour un très-grand espace, employé aux jardins, aux cours, pour les cuisines et la boulangerie, et au logement des personnes attachées à ces différents services: elles ne peuvent jamais pénétrer dans la premiere clôture pour y porter les aliments, et les personnes de l'intérieur ne peuvent le franchir pour les recevoir: la communication s'en fait par le moyen d'un tour placé dans le pavillon, construit à cet effet.

Ces cours et ces jardins sont entourés d'un second mur de clôture, à vingt toises de distance de la voie publique. Au de-là, et d'un côté seulement, sont deux autres terrains (1), séparés par une cour qui conduit à l'église; elle est disposée de maniere que les personnes du dehors peuvent entrer dans la nef, et celles de la maison dans le chœur, sans se communiquer.

(1) L'un est un verger, l'autre un jardin botanique.

Ce bel établissement est contenu dans un parallélogramme de cent quatre-vingt toises de longueur sur cent vingt de largeur, qui donnent une superficie de vingt-un mille six cents toises.

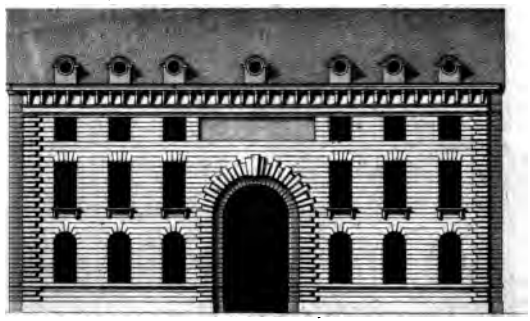

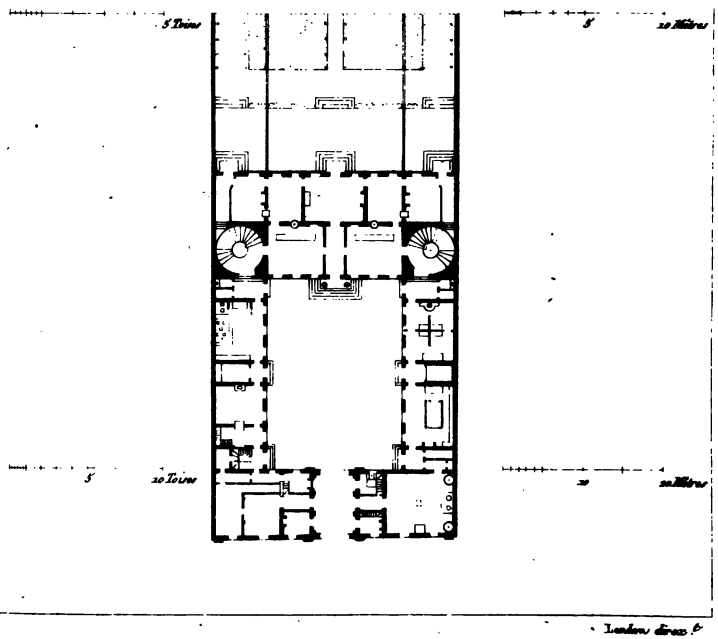

Plan et élévation de l'Hopital Beaujon.

HOPITAL BEAUJON.

Cet hôpital, situé au faubourg du Roule, fut fondé par M. Beaujon, qui acheta le terrain, et fit construire la maison à ses frais ; il la dota de vingt mille livres de rentes sur l'Etat : elle fut bâtie en 1784, sur les dessins de Girardin, architecte. L'exécution et les détails en ont été très-soignés ; elle est distribuée avec intelligence, construite avec solidité, et décorée avec goût.

Le bâtiment a seize toises de face sur vingt-quatre de profondeur, sans y comprendre le jardin. Il est élevé d'un rez-de-chaussée, de deux étages au-dessus, et d'un troisieme dans le comble : il contient cent lits de malades pour les deux sexes.

Le rez-de-chaussée est destiné pour les convalescents, les cuisines, les réfectoires, les salles de bains, et autres pieces nécessaires pour le service des malades : ces derniers occupent les étages supérieurs.

On regrette que l'hôpital Beaujon n'ait pas un plus grand isolement, au moyen duquel on aurait pu lui procurer plus d'ouverture et plus d'air, et que les étages n'aient pas plus d'élévation ; mais les droits des propriétaires voisins s'y sont opposés.

Les hôpitaux en général doivent être considérés re-

lativement à l'architecture sous un autre point de vue que la plupart des monuments élevés à la gloire des souverains, ou pour l'embellissement des villes, ou pour les besoins du riche.

C'est dans la composition d'un grand hôpital que l'architecte doit agir de concert avec le médecin expérimenté, et peut-être lui sacrifier en plus d'une occasion ses propres idées. Plusieurs médecins ont, en différents temps, présenté des projets d'hôpitaux très-bien conçus, et auxquels il ne manquait pour l'exécution qu'un directeur architecte.

En 1772, lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris, M. Petit, médecin, proposa d'en bâtir un dans l'île des Cygnes, sur un plan circulaire : l'administration, les logements des médecins et des chirurgiens, des prêtres, des sœurs hospitalieres, et les approvisionnements étaient placés à la circonférence ; les salles des malades, tendant au centre, étaient séparées par des jardins et de vastes cours : une chapelle au-dessus de laquelle s'élevait un cône, terminé par une lanterne ouverte, occupait le point central. On pouvait tirer un grand parti de cette idée. En 1773 et 1785, plusieurs architectes, entre autres M. Poyet, proposerent de nouveaux édifices pour remplacer dans plusieurs quartiers l'Hôtel-Dieu, qu'on a presque toujours eu l'intention de diviser et d'éloigner du centre de la ville. Ce projet, selon toute apparence, va bientôt se réaliser.

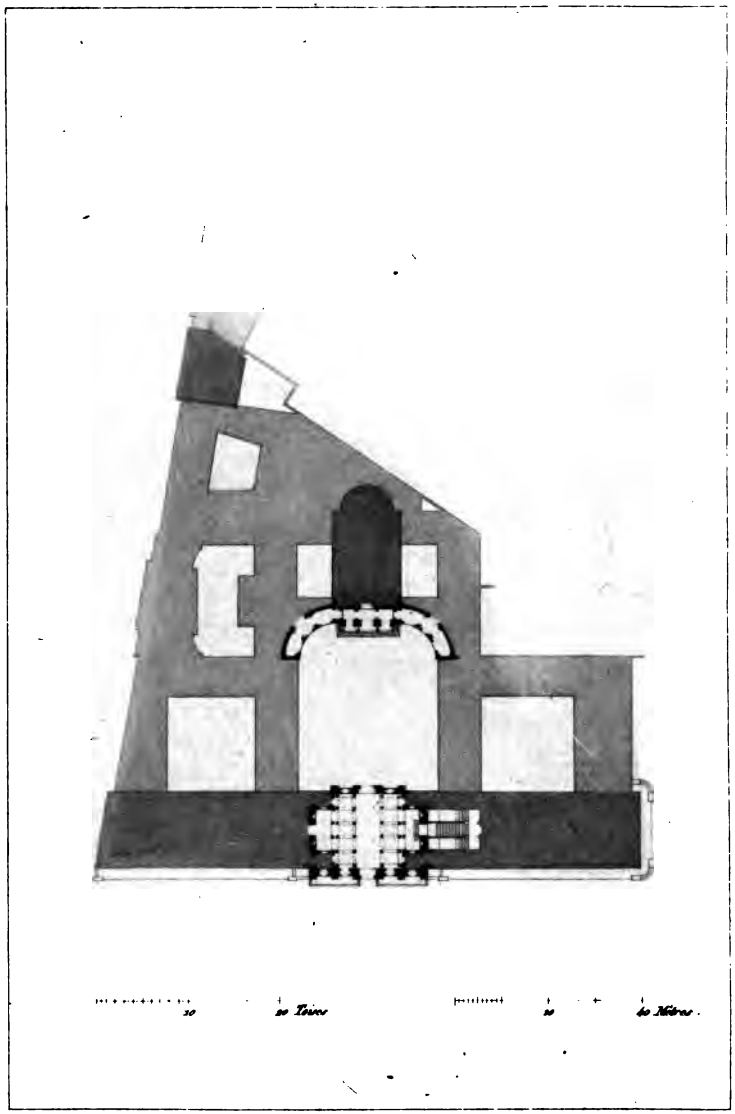

London direx.t

Plan général de l'Hôtel des Monnaies.

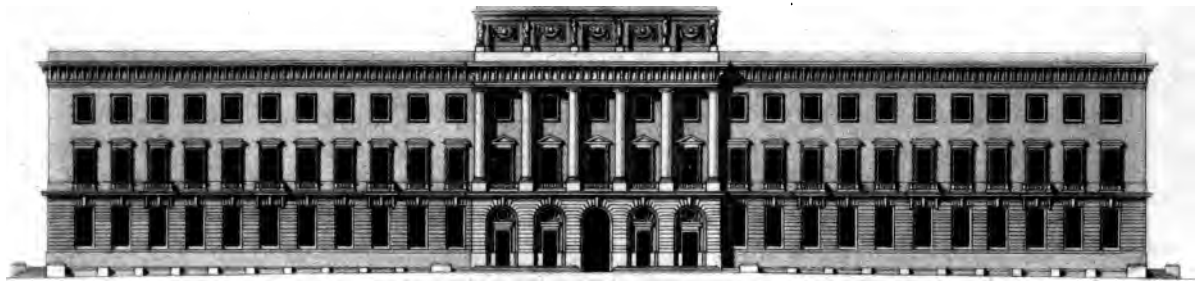

Landon direx.t

Façade de l'Hôtel des Monnaies.

HOTEL DES MONNAIES.

Un Hôtel des Monnaies, dans la capitale du plus riche et du plus puissant empire, doit tenir le premier rang parmi les monuments publics. Après le palais du souverain et ceux des grands corps de l'état, il doit se distinguer par un caractere de sagesse et de magnificence qui annonce l'importance de sa destination et la richesse nationale : enfin, quoiqu'on ne doive pas le regarder comme un monument pompeux, tel qu'un arc de triomphe ou quelque autre édifice de ce genre, il ne peut pas néanmoins être considéré comme un simple monument d'utilité publique.

Destiné à contenir des objets de nature différente, tels qu'une école et un cabinet de minéralogie, une grande administration, de vastes ateliers, une forte manipulation de métaux, une immense réunion d'ouvriers, cet hôtel présentait à l'architecte de nombreuses difficultés, et il ne semblait pas aisé de déterminer le genre de construction et de décoration propres à un semblable monument. Antoine (1), dont

(1) Jacques-Denis Antoine, né à Paris, le 6 août 1733, après avoir étudié sous un architecte médiocre, se fit recevoir, à 20 ans, expert entrepreneur, et semblait borner là sa carriere;

cet édifice a confirmé la réputation, a résolu ce problême avec une habileté et un succès qui ne laissent rien à desirer.

Il a su profiter avec beaucoup d'art des deux faces que pouvait offrir ce monument, pour les accorder avec la nature des objets qu'il renferme, et combiner sa distribution intérieure avec l'effet extérieur de sa décoration.

Ayant déterminé, comme il le devait, de placer les pieces d'apparat du côté du quai, les ateliers sur la rue Guénégaud, c'est sur le quai qu'il a élevé le principal bâtiment, et pratiqué la principale entrée. Il a

mais la nature l'avait doué du germe précieux du talent; le travail le développa : ses premiers ouvrages furent couronnés du succès. Des hommes d'une grande réputation, Moreau, architecte de l'hôtel de ville; Boullée, de l'Académie d'architecture; Barreau, etc., avaient présenté des projets pour l'Hôtel des Monnaies, ceux d'Antoine l'emporterent dans ce concours : l'artiste, à cette époque, n'avait point encore vu l'Italie.

On cite, parmi les principaux édifices qu'Antoine a fait bâtir, l'hôtel de Berwick, à Madrid; à Berne, l'hôtel des Monnaies; à Nancy, l'Eglise des Filles Sainte-Marie; à Paris, l'hôtel de Jaucourt, rue de Varennes; l'Hospice près la barriere d'Enfer; la Maison des Feuillants, rue Saint-Honoré; l'Escalier couvert, la restauration des voûtes, et sur-tout la construction des Archives du Palais de Justice; enfin l'Hôtel des Monnaies de Paris, qui suffirait seul à sa gloire.

Antoine joignit aux talents une probité rare, une sévérité de principes qui lui concilia l'estime générale; une modestie, une douceur de mœurs, une urbanité qui lui acquirent de fideles amis. Il mourut presque subitement, des suites d'une apoplexie, au mois d'août 1801, à l'âge de 68 ans.

décoré cette façade d'une ordonnance d'architecture et de figures allégoriques, et adopté pour les bâtiments secondaires un style plus sévere et plus ferme, qui, pour être privé de la présence des ordres, n'en a pas moins le genre de beauté et le caractere qui lui conviennent. Il a eu la précaution d'isoler des autres bâtiments celui où l'on frappe la monnaie, pour leur éviter l'ébranlement et la secousse des balanciers.

On a reproché à Antoine, et beaucoup de gens lui reprochent encore, d'avoir aligné le bâtiment principal avec l'un des pavillons des Quatre-Nations, trop avancé sur le quai, et dont on annonce toujours la prochaine démolition; mais en considérant avec attention la forme et le peu d'étendue du terrain qu'occupe l'Hôtel des Monnaies, on reconnaîtra qu'il offre une espece de triangle très-irrégulier; que pour donner à cet endroit du quai une largeur telle qu'on l'eût desirée, il eût fallu rentrer parallelement ce bâtiment d'une grande partie de son épaisseur (car en ne le rentrant que du côté des Quatre-Nations, l'angle que forme le quai avec la rue Guénégaud devenait encore plus aigu, et eût été insupportable dans la distribution comme dans l'élévation); enfin que l'un et l'autre moyens eussent fait perdre une quantité considérable d'un terrain précieux sur cette face, et qu'il n'en serait pas resté assez pour les besoins du monument.

L'ancien Hôtel des Monnaies était situé, il y a environ quarante ans, dans la rue qui porte encore ce nom, en face du Pont-Neuf. Comme il menaçait ruine, le ministre Laverdi se décida à faire construire

celui que nous voyons maintenant, et il choisit pour cet effet l'emplacement de l'ancien hôtel de Conti : mais le choix le plus heureux fut celui d'un architecte habile, dont les rares talents ont tiré un si beau parti de distribution d'un terrain peu favorable. La premiere pierre fut posée le 30 avril 1771, par l'abbé Terray, contrôleur-général des finances, sous Louis XV.

Il ne présente, comme nous l'avons fait observer (1), que deux faces d'un triangle, ayant chacune environ soixante toises. Il est divisé en trois grandes cours et plusieurs autres moins considérables, toutes entourées de bâtiments.

Le principal corps de l'édifice, ayant face sur le quai, renferme un superbe vestibule, orné de vingt-quatre colonnes doriques ; un bel escalier, que décorent également seize colonnes ioniques ; un immense et précieux cabinet de minéralogie, que M. Sage a formé à ses propres frais, et où ce savant professeur tient une école ; plusieurs cabinets de machines ; des salles pour l'administration, et de vastes logements.

Au fond de la grande cour, entourée de galeries, est la salle des balanciers, au-dessus est celle des ajusteurs ; elles ont chacune soixante-deux pieds de longueur, sur trente-neuf de largeur ; à côté est une chapelle (2). Le surplus des bâtiments est employé à des ateliers et autres dépendances.

(1) Voyez le plan, planche XXV.

(2) Elle sert actuellement d'atelier.

La décoration de la façade principale consiste en un avant-corps de six colonnes ioniques, élevées sur un soubassement de cinq arcades, orné de refends; un grand entablement, orné de consoles et de modillons, couronne l'édifice dans toute sa longueur; l'avant-corps est surmonté d'un attique, au devant duquel sont six figures debout et isolées : elles sont de Pigale, Mouchy et Lecomte, et représentent la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix.

La seconde façade, sur la rue Guénégaud, offre un attique sur un soubassement de même hauteur que celui de la premiere, et orné de bossages. Sur l'avant-corps du milieu sont quatre figures, représentant les quatre Eléments : elles sont de Caffieri et Dupré.

L'extrémité du grand bâtiment forme pavillon à l'un des bouts de cette façade : on en a construit un pareil à l'autre bout, uniquement pour la régularité de la décoration.

La cour principale a cent dix pieds de profondeur sur quatre-vingt douze de largeur; elle est entourée d'une galerie. La salle des balanciers s'annonce par un péristile de quatre colonnes doriques; la voûte intérieure est supportée par quatre colonnes toscanes : dans le fond est la statue de la Fortune, par Mouchy.

Le cabinet de minéralogie, qui occupe le pavillon du milieu au premier étage, est décoré de vingt colonnes corinthiennes d'un grand module, qui supportent une tribune régnant au pourtour, dans la hauteur

du deuxieme étage ; il est orné de bas-reliefs et d'arabesques. Les corniches, les chambranles des portes et des croisées sont enrichis d'ornements sculptés et dorés, mais distribués avec goût et sans confusion. Un lambris circulaire renferme des banquettes pour les personnes qui assistent au cours de minéralogie, et sert de fond aux armoires établies sur sa face extérieure, pour contenir la collection des minéraux.

Cette piece est très-noble, peut-être peche-t-elle par un excès de richesse : ces dorures, cette variété de couleurs dont elle est parée, lui donnent plutôt l'aspect d'une salle de concert ou de bal que d'un lieu destiné à l'étude. Au surplus, ce défaut de convenance, si toutes fois il existe, doit causer peu de regrets : cette salle magnifique est la plus belle que l'Europe puisse offrir en ce genre.

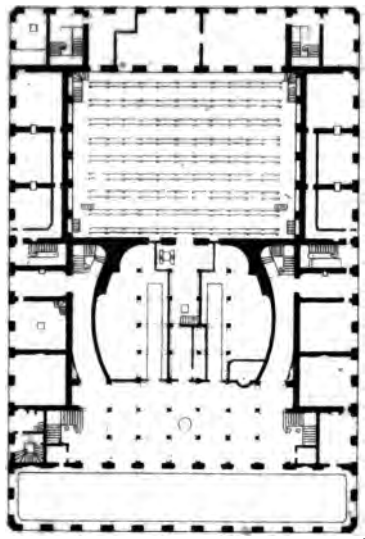

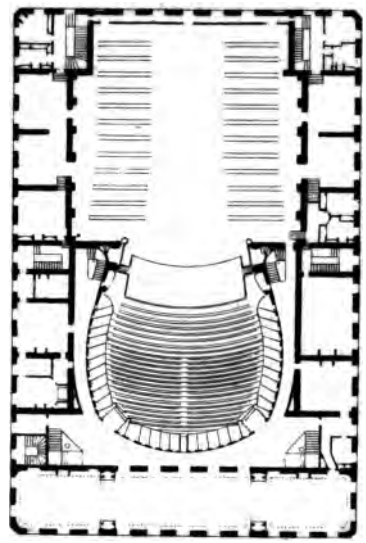

5 10 Toises.

10 20 Mètres.

London direx.

Plans du Théâtre de l'Opéra.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

L'OPÉRA était depuis long-temps au Palais-Royal, lorsqu'au mois de juin 1781, le théâtre fut totalement incendié. On éleva aussitôt une salle provisoire sur le boulevart Saint-Martin : M. Lenoir, qui la fit construire, y mit tant d'activité qu'elle fut composée, bâtie et décorée dans l'espace de soixante-quinze jours. Pour éprouver sa solidité on y donna une représentation *gratis :* la cour assista aux représentations suivantes.

L'opéra quitta ce théâtre en 1793, pour occuper celui dont nous donnons ici les deux plans principaux (planche XXVII) (1). Il est situé rue de Richelieu, vis-à-vis la Bibliotheque Impériale, et fut bâti sur les dessins de Louis, architecte. Mais lorsqu'on se rappelle que cet édifice était le résultat d'une spéculation particuliere, et non un monument national, érigé avec la dignité convenable et une étendue proportionnée à une aussi grande ville, on doit être peu surpris de ce qu'il n'offre pas, sous le rapport de l'architecture, un intérêt qui réponde à sa destination.

(1) Le premier est le plan du rez-de-chaussée, le second est le plan des premieres loges.

Ce n'est donc que comme une salle provisoire, et en attendant un monument plus avantageusement placé, qu'il faut considérer cet édifice, qui a déja subi, dans sa forme et dans sa décoration, plusieurs changements considérables.

Elevé sur un emplacement de vingt-neuf toises de profondeur sur dix-neuf de largeur, ce bâtiment a une façade sur chacune des quatre rues dont il est entouré. La face principale offre un grand portique de onze arcades, au-dessus duquel est le foyer; les trois autres n'offrent rien de remarquable, puisqu'une partie de l'édifice est employé en boutiques et en locations.

Le vestibule, qui a onze toises de longueur sur quatre de largeur, est décoré de colonnes doriques qui soutiennent le plafond; la salle a environ soixante pieds de diametre. Derriere le parterre est un rang de loges grillées ou baignoires; au-dessus sont trois rangs de loges, un quatrieme est sur la corniche, un cinquieme sous le plafond.

Le théâtre a soixante-douze pieds en carré; l'avant-scene a quarante pieds d'ouverture.

Le foyer a onze croisées de face sur la rue, et est divisé sur sa longueur en trois parties: celle du milieu a soixante pieds; les deux autres ont chacune trente pieds; il est décoré de colonnes ioniques: on y arrive par deux escaliers très-simples et très-étroits; les mêmes escaliers conduisent aux premieres loges; six autres font le service du théâtre, et conduisent aux chambres des acteurs, aux foyers, vestiaires, etc.

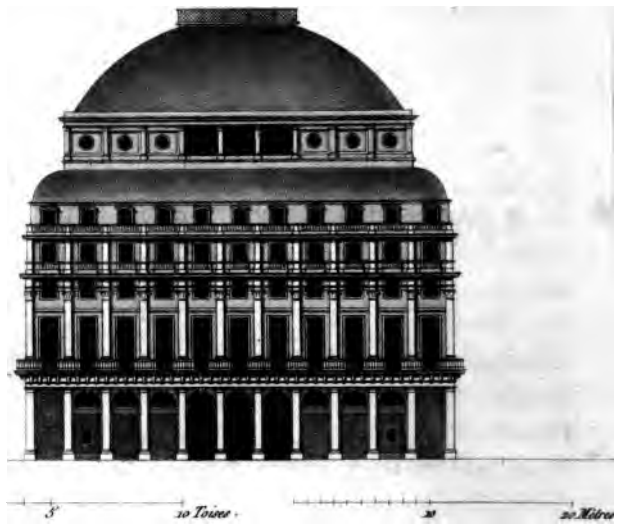

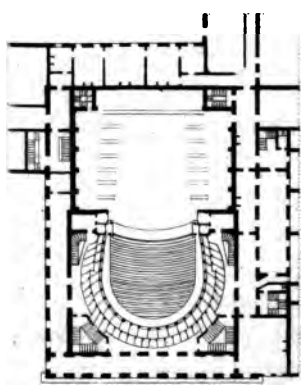

Plan et élévation du Théâtre Français.

THÉATRE FRANÇAIS,

RUE DE RICHELIEU.

Ce théâtre, dans l'origine, s'établit en 1548, à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil : Moliere s'y associa on 1650. En 1689 le spectacle fut ouvert rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés : transféré aux Thuileries, en 1770, il passa en 1782 au nouveau théâtre du fauhourg Saint-Germain, connu depuis sous le titre d'*Odéon*. Ce dernier ayant été incendié en 1799, les comédiens Français, après avoir joué isolément sur plusieurs théâtres, se réunirent enfin dans la salle qu'ils occupent aujourd'hui, et dont nous joignons ici (pl. XXVIII) le plan et la façade.

Cette salle, bâtie sur les dessins de Louis, architecte, fut commencée en 1787, et ouverte au public le 15 mai 1790 : elle fait partie des bâtiments du Palais-Royal. On y avait établi un spectacle dit *les Variétés*, qui s'y est maintenu jusqu'à l'époque où les comédiens Français en ont pris possession.

Ce théâtre a son entrée et sa face principale sur la rue de Richelieu, une autre face sur la rue en retour, et, quant au surplus, il tient immédiatement à des maisons particulieres : il est entouré, au rez-de-

chaussée, de galeries couvertes, obstruées par des boutiques.

La façade sur la rue de Richelieu offre un péristile d'ordre dorique, formé de onze entre-colonnements ; celle en retour présente dix arcades qui reposent sur des piliers carrés : au-dessus, sur les deux faces, est une ordonnance de pilastres corinthiens, dont l'entablement est coupé par un étage de petites croisées. Cette énorme masse d'édifices, élevée sur de très-faibles supports, offre de plus un attique, deux étages supérieurs, et des combles immenses.

Le vestibule intérieur est de forme elliptique, et entouré de trois rangs de colonnes doriques ; elles sont accouplées au premier rang, isolées aux deux derniers : le plafond est orné de sculptures et d'arabesques. Ce vestibule, où se rendent quatre escaliers, est agréable et bien disposé, mais n'a pas assez d'élévation. Le foyer, qui se compose d'une longue galerie sur la rue, et d'une salle à l'une des extrémités, n'a rien de remarquable.

L'ancienne décoration de la salle fut changée il y a environ dix ans. M. Moreau, architecte, y a substitué deux rangs de colonnes l'un sur l'autre, en avant des loges, dont elles forment la séparation : leur effet, du côté de la salle, est agréable à l'œil ; mais, vu l'épaisseur de leur diametre, elles sont fort incommodes aux spectateurs placés dans les loges.

L'avant-scene a trente-huit pieds d'ouverture ; le théâtre a soixante-neuf pieds de largeur, sur une profondeur égale.

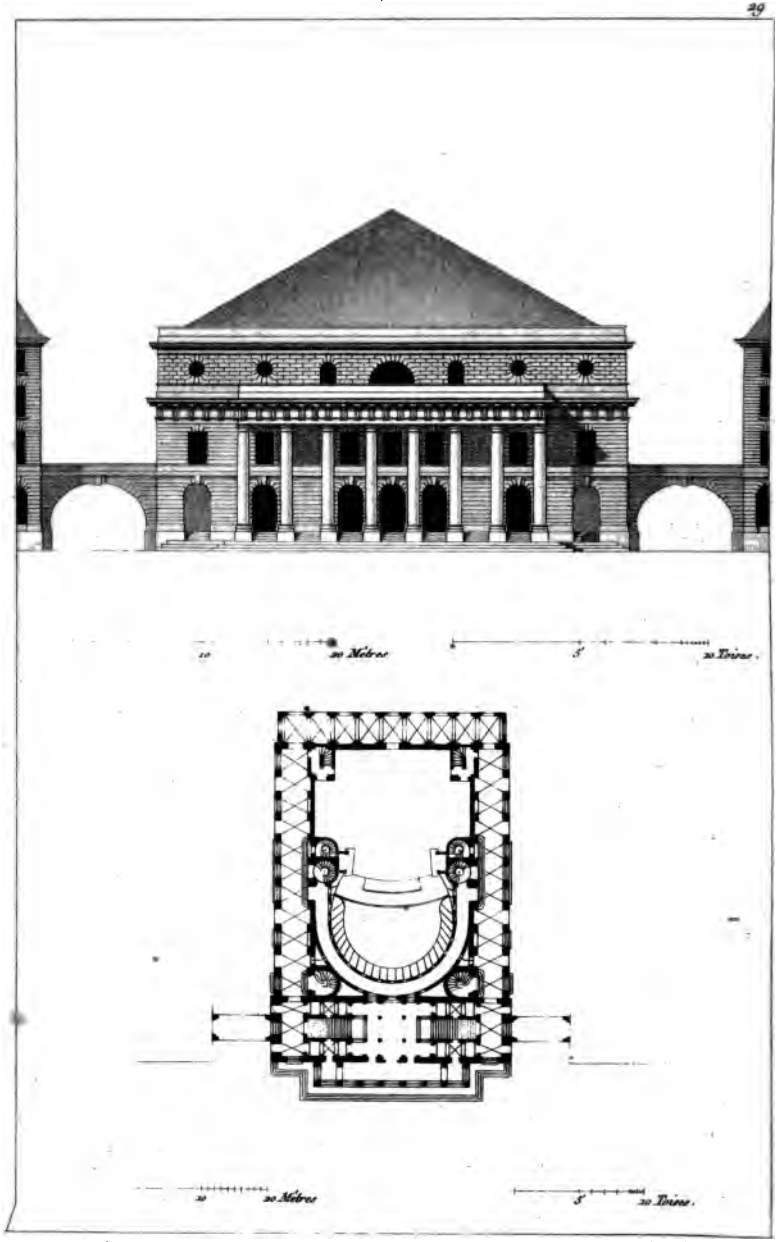

Plan et élévation du Théâtre de l'Impératrice.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Ce théâtre fut construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Condé, près la rue de Vaugirard, faubourg Saint-Germain, par deux architectes d'un très-grand talent, De Wailly et Peyre l'aîné : les comédiens Français, pour lesquels il avait été destiné, s'y installerent en 1782.

Cette salle subit plusieurs changements dans l'intérieur, en 1794, et prit le nom d'*Odéon*. Presque entièrement incendié au mois de mars 1799, ce théâtre était abandonné ; il vient d'être reconstruit sur ses anciennes fondations, et rétabli sous le titre de Théâtre de l'Impératrice. Deux troupes, l'une d'acteurs Français, l'autre de bouffons Italiens, y jouent alternativement des pieces dans les deux genres : la premiere représentation a eu lieu le 15 juin 1808.

Comme la nouvelle construction differe peu de l'ancienne, nous la décrirons telle qu'elle vient d'être dirigée par M. Chalgrin, architecte du Sénat.

Son extérieur présente un seul corps de bâtiment de dix-huit toises et demi de largeur, vingt-huit de profondeur et neuf d'élévation ; il est décoré, du côté de l'entrée, d'un grand péristile de huit colonnes doriques, dont l'entablement se continue à la même hauteur sur les quatre faces : elles offrent ensemble,

au rez-de-chaussée, quarante-six arcades ouvertes, et un pareil nombre de croisées au premier étage : le second et le troisieme sont éclairés par des ouvertures pratiquées dans les métopes de la frise et dans l'attique. Sur toutes les faces sont tracés du bas en haut des joints d'appareil, sans autre décoration. La face principale est appuyée de deux grandes voûtes dont le dessus est en terrasse, et sous lesquelles on descend de voiture à couvert. Les galeries qui font le pourtour du monument sont ouvertes, et l'on peut s'y promener à pied.

On a pu trouver le style de cet édifice un peu sévere pour un théâtre, mais il est sage et régulier.

Dans l'intérieur de la salle, regnent au-dessus du parterre un rang de loges grillées, une galerie et trois rangs de loges ; un quatrieme rang au-dessus de la corniche occupe les arcades qui supportent le plafond.

Le plan de la salle est circulaire, et a soixante pieds de diametre du fond des loges, sur une profondeur de soixante-douze pieds. La scene a trente-six pieds d'ouverture, et est soutenue par quatre colonnes : ce plan est habilement tracé, et les loges sont heureusement disposées. Le plafond manque de légereté, et présente des irrégularités qui font présumer que cette partie de l'édifice n'a pas été suffisamment étudiée.

Le foyer n'est séparé des deux escaliers qui y conduisent que par des vitrages, et est décoré des mêmes colonnes : les dispositions générales en sont fort belles ; mais la restauration qu'il a subie dernièrement a été peu favorable aux détails intérieurs.

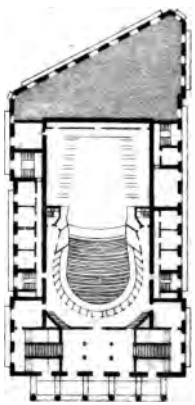

Plan et élévation du Théâtre des Italiens.

THÉATRE DES ITALIENS.

Ce théâtre, abandonné par les comédiens Italiens, et vacant depuis leur réunion à ceux du théâtre Feydeau, est celui où ils vinrent s'établir en 1783, lorsqu'il quitterent la rue Mauconseil.

Cet édifice, bâti en 1782 par M. Heurtier, architecte du Roi, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul, a l'avantage de présenter dans son ensemble une masse parfaitement isolée, entre quatre points de communication publique : savoir, la place, le boulevart et les deux rues latérales. Mais on a lieu de regretter que des vues de spéculation aient fait adosser au théâtre une maison particuliere, dont le terrain, réuni à celui de la salle, eût fourni à l'architecte les moyens d'étendre sa composition, et d'y pratiquer, du côté des boulevarts, un portique et de vastes foyers, ainsi qu'une salle de répétition qui eût pu, en certain cas, ajouter à sa profondeur, et par conséquent à la pompe du spectacle.

Cette observation, qui ne porte en aucune maniere sur le talent bien reconnu de l'architecte, prouve seulement combien des spéculations mal appliquées nuisent à la convenance, à la majesté de nos édifices et aux jouissances du public, et combien il serait essen-

tiel de rejeter les calculs d'une économie mesquine pour les monuments que l'on se propose d'ériger dans la capitale.

Un péristile de six colonnes de l'ordre ionique antique décore la façade de ce théâtre. Les proportions en sont mâles, et l'artiste s'est abstenu d'y introduire aucun ornement de sculpture. Un acrotere lisse couronne le dessus de l'entablement, et les joints horizontaux de l'appareil sont la seule richesse qui décore le mur du fond, percé de baies carrées au rez-de-chaussée, et ceintrées en arcades au premier étage. La place sur laquelle donne cette façade est régulièrement bâtie, et n'est pas très-étendue, ce qui contribue à rendre les proportions de cette ordonnance plus imposantes.

Peu de temps après sa construction, cette salle subit à l'intérieur des changements considérables, sous la direction de De Wailly : il fit un quatrieme et un cinquieme rangs de loges, et trouva moyen de pratiquer en face de la scene un amphithéâtre qui pouvait contenir un grand nombre de spectateurs.

En 1797 on sentit la nécessité de faire de nouvelles dispositions ; elles furent confiées à M. Bienaimé, architecte. Il donna à la salle une forme sphéroïdale, changea la distribution des loges, supprima celles de l'avant-scene, pour former des escaliers ; fit dans l'orchestre quelques changements favorables au son des instruments, et donna un aspect nouveau à la décoration générale. Il est à desirer que quelque circonstance heureuse rende cet édifice à sa destination.

Plans et élévation du Théâtre Feydeau.

3 6 Toises. 6 20 Mètres.

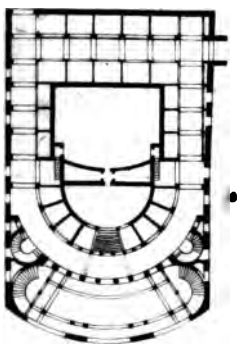

3 10 Toises.

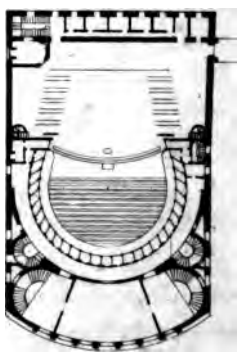

20 20 Mètres.

London Drawn.

Plan du rez de Chaussée. Plan des 1res Loges.

THÉATRE FEYDEAU.

Cette salle, bâtie par MM. Legrand et Molinos, architectes, fut destinée au spectacle de l'opéra Buffa, sous le nom de théâtre de Monsieur : la troupe Italienne en prit possession le 6 janvier 1791. Après avoir changé plusieurs fois de propriétaire et de nom (1), cette salle est occupée maintenant par des acteurs Français, et l'on n'y joue que l'opéra-comique.

Ce théatre est bâti sur un terrain étroit : les maisons dont il est entouré, pressé de tous côtés, en laissent à peine entrevoir la façade, qui se présente obliquement, et se compose peut-être de parties trop grandes pour son emplacement et pour son point de vue ; aussi doit-on le considérer à l'extérieur moins comme un monument que comme une construction érigée avec célérité et au milieu de difficultés insurmontables. Les architectes qui l'ont construit, dans l'impossibilité de lui donner à l'extérieur le caractere qui convient à cette espece de monument, et l'isolement sans lequel un théâtre produit toujours un effet médiocre, se sont appliqués à en soigner l'intérieur, autant que les localités ont pu le permettre.

(1) C'est aujourd'hui le théâtre impérial de l'Opéra-Comique, appelé plus communément théâtre Feydeau, du nom de la rue dans laquelle il est situé.

Il s'agissait donc de construire, sur un terrain resserré, une salle assez vaste, et de la rendre sonore : pour y parvenir on n'a négligé aucune des précautions nécessaires, telles que la disposition des loges en amphithéâtre, le revêtement du plafond légèrement bombé, et assemblé en bois choisi, avec le même soin que le fond d'un instrument à cordes ; enfin l'orchestre des musiciens, voûté paraboliquement en contrebas du plancher, de maniere à renvoyer avec harmonie dans la salle les plus doux accompagnements, ou les solo les plus fins et les plus déliés.

Les musiciens sont convenus que toutes ces précautions n'avaient point été vaines, et cette salle a acquis la réputation d'être très-favorable à la musique.

De grands arcs ouverts dans le soubassement, permettent aux voitures d'entrer à couvert dans le vestibule. Huit cariatides, dans le style de celles du temple de *Minerve-Poliade* à Athenes, forment la décoration du premier étage ; celle de la salle consiste en deux rangs de colonnes l'un sur l'autre, en avant des loges. Le théâtre a soixante-dix pieds de largeur sur quarante-huit de profondeur : le diametre de la salle est d'environ soixante pieds.

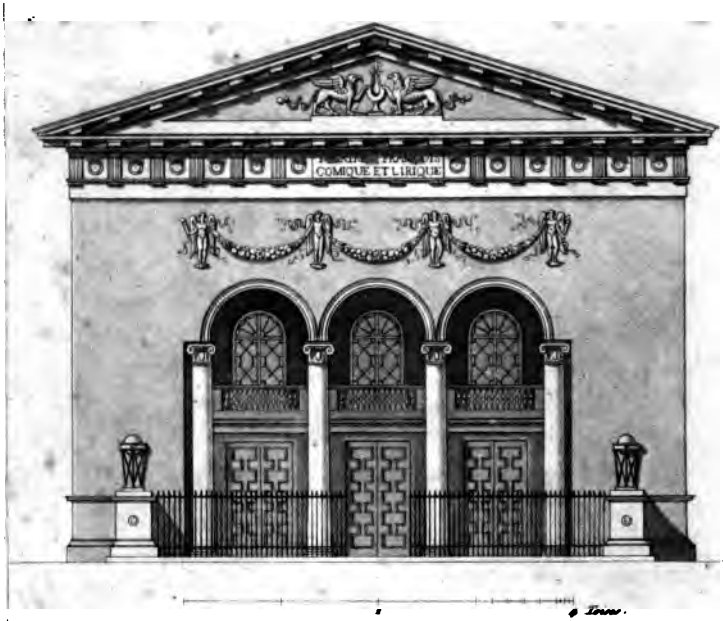

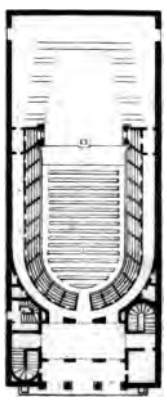

Plan et élévation du Théâtre des Jeunes Artistes.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES, RUE DE BONDY.

Ce théâtre, situé sur le boulevard Saint-Martin, au coin de la rue de Bondy, a été bâti sur les dessins de M. Sobre, architecte, mort jeune, auteur de plusieurs édifices dont la composition porte l'empreinte d'un talent distingué.

Le petit théâtre dont nous offrons ici (pl. XXXII) le plan et la façade, est un des plus agréables que l'on ait construit pour les spectacles d'un ordre inférieur.

La face principale présente une masse dont les dimensions offrent entre elles un rapport agréable de proportions. Une grande partie lisse est surmontée d'un entablement et d'un fronton d'ordre dorique: elle encadre et fait ressortir, d'une maniere piquante, trois arcades que supportent quatre colonnes de proportion ionique, avec un chapiteau composé. Au-dessus des trois arcades, quatre génies aîlés, sculptés en bas-relief, soutiennent des guirlandes.

Le péristile donne entrée à un vestibule; ce dernier conduit aux corridors qui environnent la salle au rez-de-chaussée et à deux escaliers. Le foyer est placé au-dessus du vestibule, et a sous le péristile trois croisées.

ornées d'un balcon saillant. La salle est longue et étroite, décorée simplement, mais avec goût.

Ce théâtre, où l'on donnait des divertissements et des pantomimes, est un de ceux qui ont été compris dans la suppression ordonnée par le gouvernement.

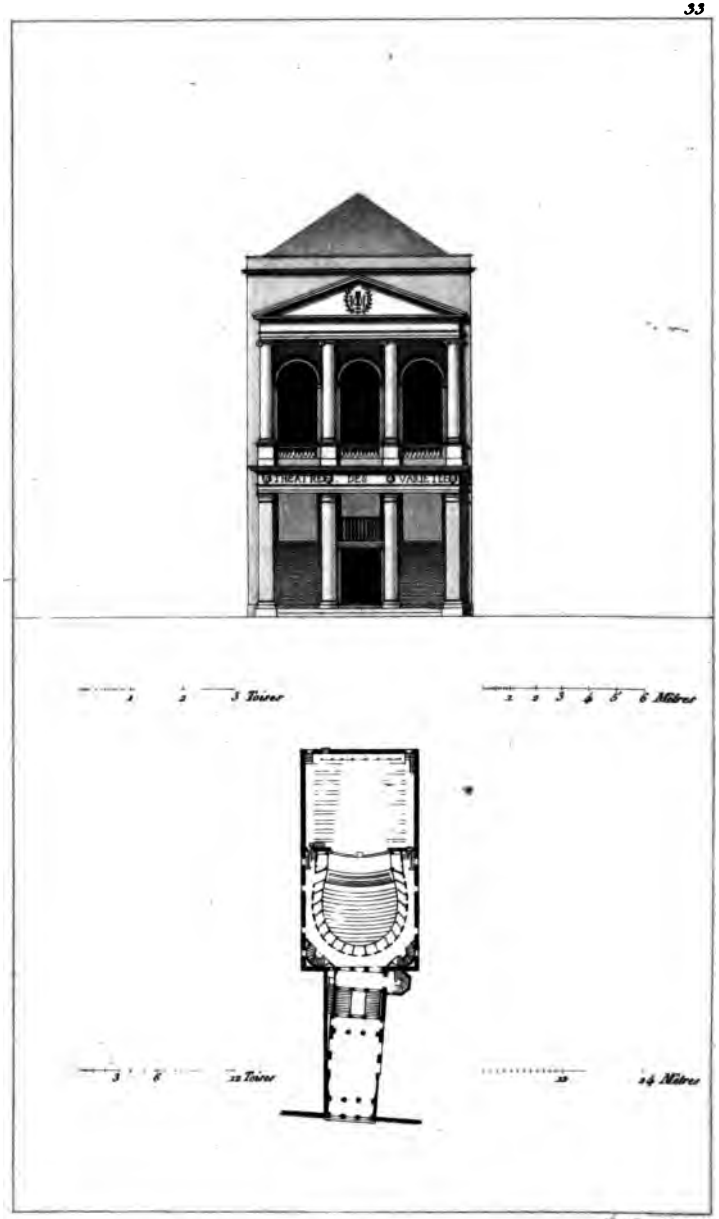

Plan et élévation du Théâtre des Variétés.

THÉATRE DES VARIÉTÉS,

BOULEVART MONTMARTRE.

Ce petit théâtre, destiné aux pieces d'un genre burlesque et populaire, a été bâti en 1807, par M. Cellerier (1), architecte. La salle est jolie et commode ; l'entrée en est facile et agréable ; le rez-de-chaussée offre un grand vestibule, orné avec goût.

Deux rampes d'escalier conduisent aux premieres loges et au foyer, qui se trouve au-dessus du vestibule : ce foyer, élégamment orné de colonnes et de

(1) M. Cellerier a succédé à Legrand, architecte, dans la direction des travaux qui s'exécutent actuellement à Saint-Denis. Chargé depuis environ deux années, par le Ministre de l'Intérieur, de restaurer l'église de cette ville et d'y rétablir la sépulture des Rois, Legrand était allé s'installer sur les lieux mêmes pour se livrer entièrement à cette entreprise ; mais il consulta plutôt son ardeur que ses forces physiques : usé par une multitude de travaux de toute espece, qu'il ne savait pas refuser, il a été enfin victime de son zele. Une mort prématurée, suite d'une maladie de langueur, lui a ravi la gloire de rendre à la France un de ses plus chers monuments : il est mort à Saint-Denis, le 10 novembre 1806. Aussi désintéressé qu'il était modeste, obligeant, laborieux, Legrand laisse un nom irréprochable, et une réputation fondée sur des talents et des vertus.

(Note de l'Editeur).

bustes, est terminé par un péristile ayant vue sur le boulevart.

La face extérieure est décorée de deux ordres l'un sur l'autre, et de quatre colonnes chacun (dorique au rez-de-chaussée, ionique au premier), couronnés d'un fronton et d'un amortissement, sans autre construction accessoire. Cette décoration est simple, légere et théâtrale. Ce petit monument annonce beaucoup de goût, et n'a pu qu'ajouter à la réputation de l'artiste.

L'emplacement de ce théâtre a un inconvénient que l'on a justement reproché à beaucoup d'autres, celui d'être immédiatement joint à des maisons particulieres: le théâtre des Variétés a cependant un petit couloir qui le dégage un peu, et serait de quelque secours en cas d'incendie, mais peut-être insuffisant.

FIN DE LA TROISIEME PARTIE.

TABLE

DE LA TROISIEME PARTIE.

Des Places et Édifices d'utilité publique, ... Page 7
Place des Victoires, ... 9
Place Vendôme, ... 15
Place Royale, ... 19
Place de la Concorde, ... 23
Halle aux Blés, ... 29
Les Invalides, ... 33
L'Observatoire, ... 37
Porte Saint-Denis, ... 41
Porte Saint-Martin, ... 43
Arc de triomphe des Thuileries, ... 45
Lycée Bonaparte, ... 51
Barriere du Trône, ... 53
Barriere Saint-Martin, ... 57
Barriere Fontainebleau, ... *ibid.*
École Militaire, aujourd'hui Quartier Napoléon, ... 59
École de Médecine et de Chirurgie, ... 63
Fontaine de l'École de Médecine, ... 67
Fontaine de Grenelle, ... 69
Fontaine des Innocents, ... 71
Hôpital Saint-Louis, ... 75
Hôpital Beaujon, ... 79

Hôtel des Monnaies, ... Page 81
Théâtre de l'Opéra, ... 87
Théâtre Français, ... 89
Théâtre de l'Impératrice, ... 91
Théâtre des Italiens, rue Favart, ... 93
Théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, ... 95
Théâtre des Jeunes Artistes, rue de Bondy, ... 97
Théâtre des Variétés, boulevart Montmartre, ... 99

FIN DE LA TABLE DE LA TROISIEME PARTIE.

DESCRIPTION DE PARIS.

QUATRIEME PARTIE.

DES ÉDIFICES PARTICULIERS.

En décrivant les Eglises, les Palais et les Monuments d'utilité publique, dans les trois premieres parties de cet ouvrage, nous avons eu occasion de distinguer les époques auxquelles l'architecture a changé de style dans la construction de ces différents édifices. Ce changement n'est pas moins sensible dans ceux que nous allons examiner sous la dénomination d'Hôtels, ou de Maisons particulieres.

Jusqu'à la fin du regne de Louis XIV, le genre grave et sévère de l'architecture, dont les Philibert de Lorme, les Bullant, les Ducerceau nous ont laissé des modeles, a été généralement conservé par les Debrosse et les Mansard.

Sous le regne de Louis XV, le goût de l'architecture a dégénéré, dans la décoration de la plupart des édifices particuliers bâtis par les architectes de ce temps. Mais la distribution intérieure, cette partie si essentielle des maisons d'habitation, a fait des progrès qui se sont encore accrus sous le regne suivant.

D'habiles architectes, tels que MM. Brongniart, Ledoux, Bellanger, Cellerier, Heurtier, Lemoine, Peyre, Damême, et autres, la plupart encore existants, ont élevé, dans des quartiers nouveaux, un nombre considérable de maisons ou hôtels, dont la composition présente à-la-fois une décoration d'un goût neuf et varié, une distribution agréable et commode par la forme des pieces et par la facilité des communications adroitement ménagées.

Nous regrettons cependant de ne plus voir entrer dans la décoration de ces édifices ces chefs-d'œuvres de peinture et de sculpture qui ornaient d'une maniere plus noble et plus précieuse l'habitation d'un homme important par son rang ou par sa fortune : ces ornements ne sont remplacés aujourd'hui que par des parures frivoles et légeres, soumises à l'empire de la mode, et aussi peu durables qu'elle.

Nous pourrions ajouter à ces observations un reproche beaucoup plus grave sur la construction de quelques-uns de ces nouveaux hôtels dont la solidité et la durée ont été sacrifiées soit à la jouissance d'un boudoir ou d'un dégagement, soit à la symmétrie d'une décoration plus réguliere, pour lesquelles on n'a pas craint d'introduire et de laisser subsister des porte-à-faux et autres vices de construction.

Nous avons dit que dans le dernier siecle l'art de la distribution s'est considérablement perfectionné ; il s'est même tellement étendu, qu'on pourrait distinguer aujourd'hui trois sortes de distributions, dont chacune est une branche de l'art, et constitue le

talent particulier de certains architectes qui en ont fait leur étude spéciale.

L'espece de distribution que nous plaçons au premier rang, parce qu'elle est la plus essentielle, et qu'elle s'est perfectionnée la premiere, est celle qui a pour objet l'arrangement, l'ordre successif des principales pieces qui composent les appartements de représentation, le choix de leur exposition et les lignes d'enfilades qui semblent les agrandir et dont elles s'embellissent; les couloirs, les escaliers de dégagement, et les pieces accessoires qui procurent à ceux qui les habitent une infinité de jouissances dont l'usage a fait autant de besoins.

Cette sorte de distribution est généralement portée dans les maisons les plus considérables comme dans les plus simples, à un degré de supériorité et de recherche qui semble ne plus permettre d'accroissement.

La seconde espece de distribution dont les architectes modernes se sont occupés, particulièrement dans les maisons d'une certaine importance, est celle des masses des bâtiments : elle a pour objet l'effet pittoresque et séduisant de l'ensemble, à l'extérieur des édifices; la combinaison des effets que doivent produire les corps avancés, les formes circulaires ingénieusement adaptées aux lignes droites; les péristiles, les terrasses, les perrons, les différentes hauteurs du sol entre les appartements, les cours et les jardins; enfin l'art de ménager, sans sortir des salons, des points de vue intéressants par la situation de ces

pieces, et par la disposition des croisées, des cheminées et des glaces.

La troisieme espece de distribution dont l'objet se lie naturellement au plan de cet ouvrage, est celle des jardins.

En louant la beauté des parcs et des jardins plantés par Lenôtre, et dont les plans, largement tracés, conservent toujours ce caractere noble et magnifique qu'on est forcé d'admirer, nous observerons néanmoins que si les jardins de Versailles et des Tuileries sont ce qu'il y a de plus parfait pour des promenades publiques ou pour accompagner le palais d'un souverain, les jardins modernes, quoique moins vastes et moins réguliers, sont dessinés d'une maniere plus convenable et plus analogue aux besoins et aux goûts d'un particulier, quels que soient sa fortune et son rang.

Ces jardins, d'un style pittoresque et d'un genre nouveau, semblent offrir dans un même espace plus d'étendue, plus de variété, de fraîcheur et de solitude que les carrés d'un parterre, bordés de plate-bandes, et séparés par des allées droites et uniformes; et l'inégalité du terrain, loin d'être un obstacle qu'il faut applanir, devient au contraire une source de moyens heureux pour faciliter le jeu et la conduite des eaux, et varier les plans et les points de vue.

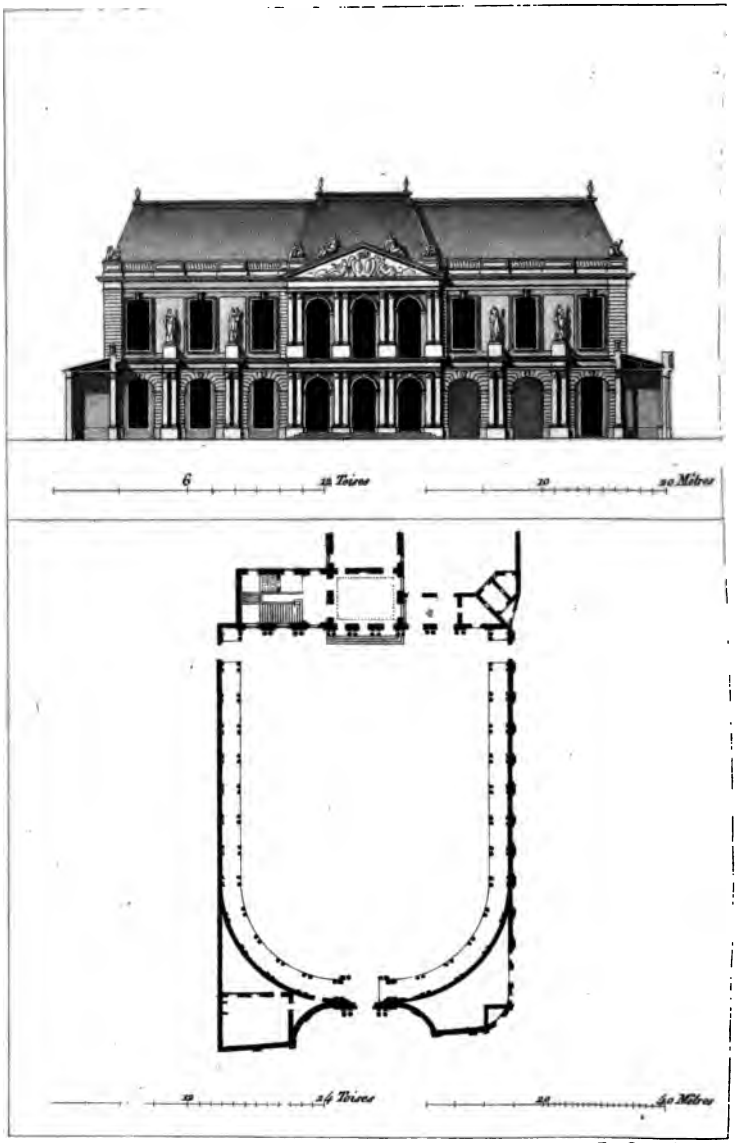

Plan et Façade de l'Hôtel de Soubise.

L'HOTEL DE SOUBISE,

AU MARAIS.

Cet ancien hôtel a été, sous les rois Charles V et Charles VI, la demeure du connétable Olivier de Clisson. On l'appelait alors l'Hôtel des Grâces ou de la Miséricorde, parce qu'après une émeute populaire, arrivée en 1392, Charles VI y fit assembler les principaux bourgeois de la ville, leur fit grâce, et convertit la peine capitale que plusieurs d'entre eux avaient encourue, en une amende pécuniaire.

Cet hôtel a passé ensuite de la maison de Lorraine aux ducs de Guise, et en a porté le nom jusqu'en 1697. Ce fut Henri, premier du nom, duc de Guise, qui fit construire, par Lemaire, architecte, le principal corps d'hôtel qui s'étend depuis la rue du Chaume jusqu'au jardin, et dont la façade donnait immédiatement sur la rue ou passage qui conduisait de la rue du Chaume à la Vieille-rue-du-Temple. La grande cour n'existait pas alors. La porte d'entrée était en pan-coupé, sur l'angle de la rue du Chaume et de ce passage : elle était accompagnée de deux tourelles en saillie, que l'on voit encore, et entre lesquelles était la chapelle, ornée de peintures à fresque, par Nicolo,

peintre Florentin, que François Ier avait fait venir d'Italie pour décorer le palais de Fontainebleau.

En 1697 François de Rohan, prince de Soubise, acquit cet hôtel des héritiers de la duchesse de Guise, et le fit considérablement augmenter et embellir ; la cour d'honneur y fut ajoutée, avec une nouvelle entrée principale sur la rue de Paradis, et faisant face au bâtiment. L'ancienne porte a été retournée dans l'alignement de la rue du Chaume, en face de la rue de Braque et de l'ancien passage, lequel est resté ouvert au public, quoique traversant tout l'hôtel, sous les fenêtres mêmes du principal bâtiment. Cette espece de servitude que s'était imposée le propriétaire a été conservée long-temps, par respect pour un ancien usage auquel le public était accoutumé : la révolution l'en a affranchi.

La façade de l'ancien bâtiment a été décorée, au rez-de-chaussée, de seize colonnes d'ordre composite, accouplées, dont huit forment un avant-corps au milieu, surmonté d'un second ordre de colonnes corinthiennes, couronné d'un fronton. Les huit autres colonnes du rez-de-chaussée supportent quatre statues qui représentent les quatre saisons ; au-dessus du fronton sont deux autres statues, la Force et la Sagesse.

La nouvelle cour a trente-une toises de longueur sur vingt de largeur. L'extrémité qui fait face au bâtiment est de forme elliptique ; elle est entourée d'une galerie de cinquante-six colonnes accouplées d'ordre composite et de pareil nombre de pilastres,

correspondant aux colonnes. Cette galerie est couverte en terrasse ; une balustrade regne tout au pourtour ; l'ensemble en est grand, riche et d'un bel effet. La porte d'entrée principale est également décorée en dehors et en dedans de colonnes accouplées, savoir : à l'intérieur composites, corinthiennes à l'extérieur, et formant sur chaque face un avant-corps : il était couronné de grands écussons aux armes du prince, accompagnés de figures allégoriques représentant, du côté de la cour, la Prudence et la Renommée ; du côté de la rue, Hercule et Pallas. Il y avait encore sur la balustrade plusieurs trophées d'armes de distance en distance.

Ces travaux, commencés en 1706, ont été dirigés par Germain Boffrand, architecte ; toutes les sculptures exécutées par Lorrain, excepté les deux figures à l'extérieur ; sur la porte, par Coustou le jeune, et les trophées par Bourdy : ces morceaux de sculpture ont disparu lors de l'abolition des armoiries en France. Les figures des Saisons sont restées sur la face du bâtiment.

Le vestibule et l'escalier sont beaux et vastes, et ont été décorés de peintures par Brunetty. Une salle d'assemblée renfermait des tableaux peints par Restout ; plusieurs autres pieces ainsi que la galerie étaient également décorées de peintures par Boucher, Trémoliere, Vanloo et autres.

En 1712 Armand Gaston, cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et membre de l'académie française et de celle des sciences, fit élever, sur une partie

du terrain de l'hôtel de Soubise, un autre hôtel qu'on a nommé le Palais Cardinal : il a sa principale entrée sur la Vieille-rue-du-Temple, une autre sur la rue des Quatre-Fils et une troisieme sur l'ancien passage, traversant l'hôtel de Soubise.

La face de cet hôtel sur la cour d'entrée est très-simple ; celle sur le jardin est décorée d'un avant-corps de quatre colonnes doriques au rez-de-chaussée, et ioniques au premier étage, surmonté d'un attique, et terminé par un fronton. Le jardin est commun aux deux hôtels.

Depuis la révolution, jusqu'en 1808, ces édifices ont été abandonnés à la dégradation, et sans aucun emploi. On fait maintenant les dispositions convenables pour placer à l'hôtel de Soubise les archives nationales, et au palais cardinal l'imprimerie impériale : les architectes chargés de ces travaux sont, pour les archives, M. Cellerier ; pour l'imprimerie, M. Courtepée.

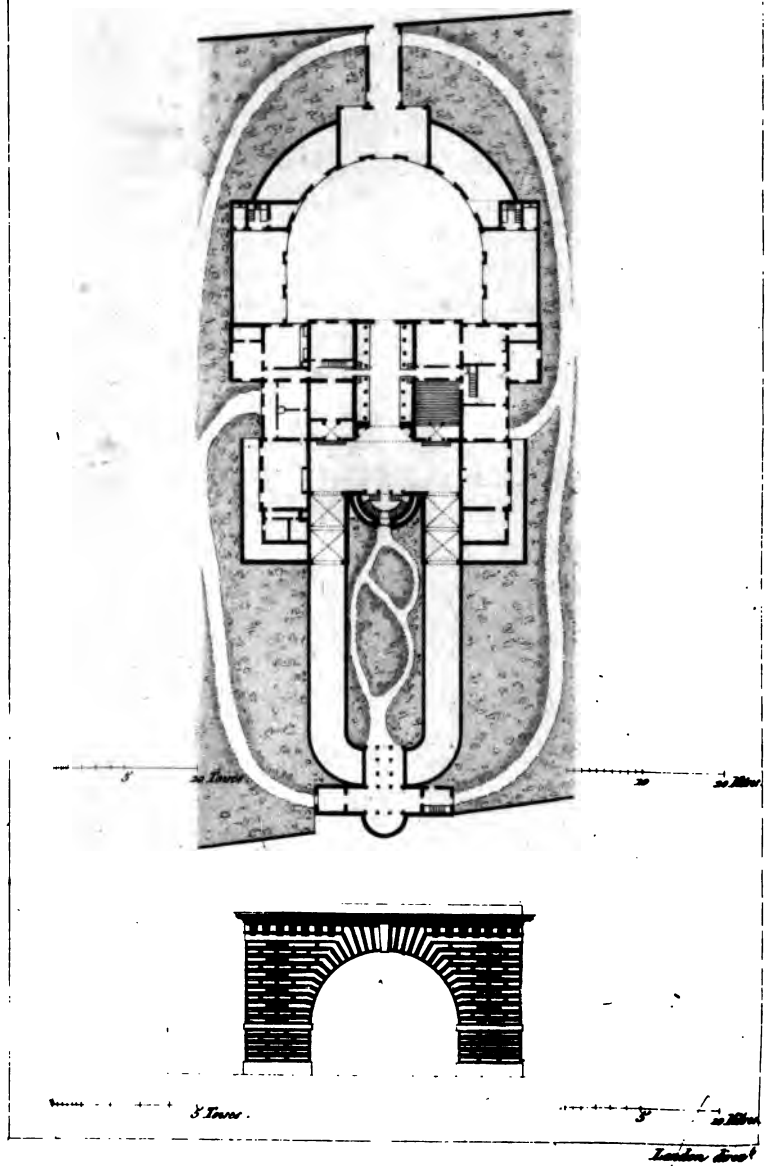

Plan général de l'Hôtel Thelusson et élévation de l'Axe sur la Rue de Provence.

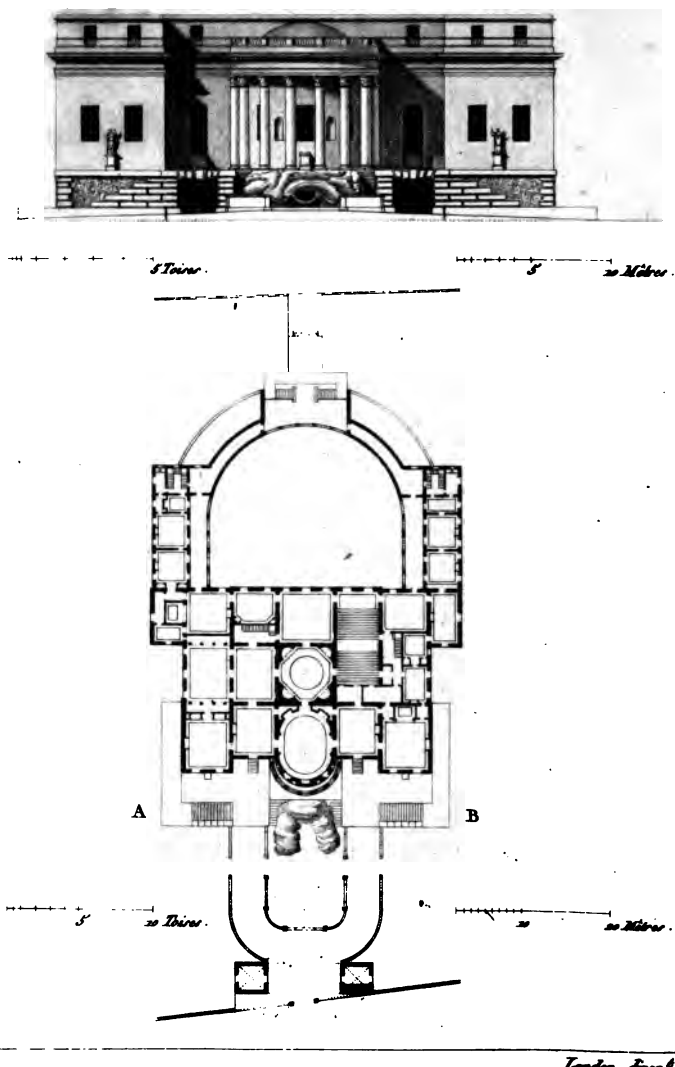

Plan du 1er Étage et élévation sur la ligne A B de l'Hôtel Thelusson.

L'HOTEL THÉLUSSON,

RUE DE PROVENCE.

Lorsqu'on parcourt le côté septentrional de Paris, il est impossible de ne pas remarquer cette maison, l'une des plus riches et des plus agréables que l'on puisse citer. Chacun applaudit aujourd'hui au goût de l'architecte qui la bâtit, il y a environ trente ans, et pourtant on peut se rappeler les clameurs du vulgaire à l'époque de sa construction. Si jamais un édifice présenta au dehors l'aspect d'un monument public, c'est assurément la façade de cette maison, vue au travers de l'arc qui forme un cadre mâle et ferme à son élégante architecture. Placée à l'extrémité d'une belle rue qu'elle termine par sa décoration pittoresque et théâtrale, elle embellit encore le brillant quartier de la rue de Provence, et l'architecte qui l'a fait construire lui doit une grande partie de sa réputation.

Cette maison a été bâtie pour Madame Thélusson, en 1780, sur les dessins de Le Doux. Un parallélogramme de 44 toises de longueur, entre la rue de Provence et la rue des Victoires, sur 24 toises et demie de largeur entre deux murs mitoyens, compose l'ensemble de ce grand hôtel, qui se trouve situé au

milieu d'un jardin. Son entrée principale est sur la rue de Provence, par une grande arcade de 5 toises d'ouverture, et dont la masse de 10 toises de longueur sur 5 de hauteur, est ornée de refends, de bossages et couronnée d'un entablement dorique.

Cette belle arcade a un double avantage. Du dehors elle laisse voir la décoration intéressante de la façade du bâtiment; de l'intérieur du salon, par dessus le jardin, toute la longueur de la rue Cérutty, jusqu'au boulevart; de plus elle procure une entrée facile aux voitures qui passant sur deux chaussées établies aux deux côtés de la partie basse du jardin, ensuite sous le bâtiment, se rendent à couvert au pied d'un grand escalier, et de là, dans une grande cour destinée aux remises et aux écuries; cette cour a une sortie sur la rue des Victoires.

Le corps de bâtiment qui ne forme qu'une seule masse, au milieu de laquelle est une grande cour, renferme un grand nombre de pieces, soit pour la représentation, soit pour le logement, et toutes les dépendances qu'exige une maison aussi considérable. Le premier étage seul offre, à la suite d'un grand et magnifique escalier, deux vastes antichambres, deux beaux salons, une salle de concert, une bibliotheque, une galerie, une grande salle à manger, plusieurs chambres, des cabinets de travail, une salle de bains, etc.

On ne trouve pas ici cette distribution ordinaire des grandes masses telle qu'on la voit dans les habitations où la cour précede le bâtiment ensuite duquel

est le jardin : la profondeur du terrain ne le permettait pas; mais on y voit, comme dans toutes les productions de Le Doux, des idées ingénieuses, neuves, et un goût pittoresque et élégant. Il a isolé son bâtiment pour lui conserver des jours sur toutes les faces, et ne former qu'une seule cour. Il a porté l'escalier, les antichambres et les pièces peu importantes vers le fond, pour ramener l'appartement principal du côté de l'entrée où se trouve une très-belle vue qu'il a su ménager avec beaucoup d'art.

On sort des appartements sur une terrasse ornée de statues, d'orangers et de fleurs. Deux rampes d'escalier en pierre descendent au jardin. Une masse de rochers présente l'entrée d'une grotte pratiquée au-dessous du salon, et supporte les huit colonnes corinthiennes dont l'avant corps du milieu est décoré.

Le surplus du terrain autour du bâtiment est planté d'arbres et d'arbustes dont les masses sont divisées par des sentiers sinueux et en pente douce. Ils conduisent des différentes parties du jardin à la porte de sortie sur la rue des Victoires.

Cette heureuse distribution, dans l'ensemble comme dans les détails, s'accorde parfaitement avec la décoration extérieure qui est aussi agréable que réguliere.

Les pieces principales sont décorées à l'intérieur avec beaucoup de richesse et de goût. Les ordonnances d'architecture, les plafonds ornés de peintures, les arabesques, les glaces, tout y concourt à en faire une habitation délicieuse, dont la description exigerait un trop

long détail pour les bornes de cet ouvrage. Les plafonds du salon de compagnie, de celui de musique, de la salle à manger et de la chambre à coucher ont été peints par M. Callet.

Depuis que Madame Thélusson a quitté cet hôtel, il a été occupé par le Prince Murat, lorsqu'il était gouverneur de Paris. Il l'est aujourd'hui par M. l'Ambassadeur de Russie.

Élévation de l'Hôtel de Carnavalet, rue de la Culture Ste Catherine.

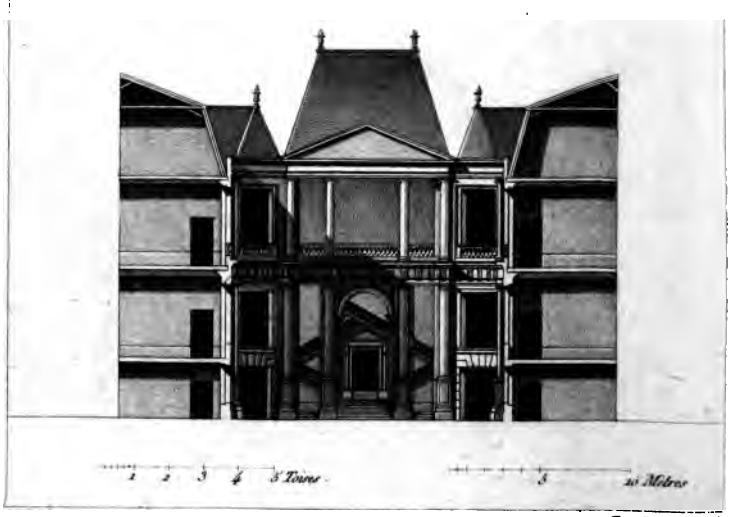

Landon direxit

Élévation au fond de la Cour de l'Hôtel Lambert, Isle St. Louis.

HOTEL DE CARNAVALET,

RUE CULTURE-SAINTE-CATHERINE.

HOTEL LAMBERT,

ISLE SAINT-LOUIS.

L'HÔTEL de Carnavalet a plus de cent cinquante années d'existence, mais l'on n'en parle plus guères, parce qu'il a aujourd'hui peu d'importance, et que le quartier où il est situé n'est plus recherché. Cet édifice n'est plus considéré que comme une maison particuliere : il a pourtant conservé son nom et une partie de son ancienne réputation ; mais il la doit aux sculptures dont Jean Goujon l'a décoré, beaucoup plus qu'à la beauté de son architecture, quoiqu'il ait été bâti par trois artistes célebres ; il fut commencé par Bullant, continué par Ducerceau, achevé par François Mansart.

L'hôtel de Carnavalet a encore un droit à notre souvenir : il a été la demeure de Madame de Sévigné et de la comtesse de Grignan, sa fille.

Le bâtiment sur la rue est élevé d'un seul étage au-dessus du rez de chaussée. Il a cinq croisées de

face, et présente deux pavillons en avant corps aux extrémités couronnés de frontons. Le rez-de-chaussée, orné de refends vermiculés, fait le soubassement d'un ordre de pilastres ioniques accouplés, qui décore le premier étage. La porte est en plate bande dans une niche cintrée et surmontée d'une corniche en forme de fronton. On voit sous le ceintre un écusson entouré d'ornements; sur la clef de l'arc une petite figure, et aux deux côtés de la porte un lion et un léopard. Au-dessus de la corniche du soubassement, sur deux trumeaux du premier étage, sont représentées deux figures allégoriques, la Force et la Vigilance. Ces sculptures représentées en bas-relief sont dues au ciseau de Jean Goujon, c'est dire que ce sont des chefs-d'œuvre.

Au pourtour de la cour, sur les trumeaux des faces du premier étage, on voit encore douze grandes figures en bas-relief; celles du fond représentant les quatre saisons se font remarquer par la beauté du dessin et par la grace d'exécution qui distinguent tous les ouvrages de ce célebre artiste. Les huit autres sont inférieures et ne sont pas reconnues pour être de la même main.

Hôtel Lambert.

L'île Saint-Louis, que nous voyons aujourd'hui régulièrement bâtie et bordée de quais magnifiques, s'appelait originairement l'Ile-aux-Vaches : on lui avait donné ce nom pour la distinguer de l'Ile-Notre-Dame dont elle formait une dépendance.

Henri IV avait eu le projet d'y faire construire des maisons, mais ce projet n'eut son exécution que sous Louis XIII. Les Sieurs Marie, Leregratier et Poulletier, dont deux ont donné leurs noms à deux rues de ce quartier, s'engagerent, en 1614, à joindre les deux îles par un pont, et à y bâtir des maisons et des quais. Mais leurs travaux n'allant pas assez vîte au gré des particuliers qui faisaient les fonds de l'entreprise, ceux-ci obtinrent d'être subrogés aux droits des premiers entrepreneurs, d'achever aux mêmes conditions les ouvrages commencés, et de mettre fin aux constructions dans l'espace de trois ans; ce qui fut exécuté. Ainsi toutes les maisons de l'île ont été bâties à-peu-près à la même époque, vers le milieu du dix-septieme siecle.

Parmi tous ces édifices qui se ressemblent assez généralement, quelques hôtels méritent d'être cités, mais l'hôtel Lambert étant celui qui renferme le plus d'objets curieux sous le rapport des arts, sera le seul dont nous donnerons ici le dessin et la description.

Il est situé à l'est de l'île, à l'extrémité de la rue qu'on a toujours nommé la rue Saint-Louis, et qui porte aujourd'hui celui de Blanche-de-Castille.

L'entrée de l'hôtel sur la rue porte un grand caractere. La cour, un peu petite, est entourée de bâtiments et décorée d'un ordre dorique. Le bâtiment du fond a de plus un second ordre ionique.

Un grand escalier à deux rampes se voit de la cour entre les colonnes qui forment le vestibule; il est d'une belle forme et dans le style du temps, mais nos

escaliers modernes ont plus d'agrément et de légéreté. Le bâtiment en aile, à droite de la cour, a son autre face sur une espece de jardin, ou plutôt sur une terrasse de plein pied au premier étage. Elle donne sur le quai d'Anjou, et procure à ce bâtiment et à un autre en retour une vue charmante qui s'étend sur la Seine et sur les ports qui sont à l'autre rive, sur l'île Louviers, l'ancien arsenal, le quai et le pont d'Austerlitz, et beaucoup plus loin encore.

Les deux faces de bâtiment sur cette terrasse sont décorées d'un grand ordre de pilastres ioniques, couronné d'un petit attique sur lequel sont posés des vases de pierre.

L'hôtel Lambert bâti par Louis Leveau, architecte du roi, a été décoré à l'intérieur par plusieurs peintres célebres. Dans une des premieres salles on voit de grands tableaux, entre autres un de Jacques Bassan, représentant l'enlèvement des Sabines. Le cabinet ensuite est orné de paysages peints sur les panneaux des lambris par Patel et d'Hermans. Cinq autres tableaux représentent l'histoire d'Enée par Romanelli; le sujet du plafond est la naissance de l'Amour, il est de la main de Le Sueur. Au deuxieme étage, on voit une autre galerie très-richement décorée. La porte d'entrée est accompagnée de deux colonnes dorées. Le plafond, peint par Le Brun, représente les travaux d'Hercule, et est enrichi d'un grand nombre d'ornements. Sur les trumeaux, entre les croisées, sont des paysages peints par différents maîtres; des bas-reliefs, des bronzes et des dorures fort bien exécutés. On

passe ensuite dans une autre grande piece dont toutes les peintures sont de Le Sueur ; il a représenté, dans le plafond, Phaéton priant son pere de le laisser conduire son char ; il y avait peint aussi les neuf Muses. Ces tableaux, peints sur bois, ont été enlevés avec beaucoup d'adresse et reportés sur toile ; ils sont actuellement au musée Napoléon. Tous les tableaux d'un cabinet où le même artiste avait représenté l'histoire de l'Amour, ont été également remis sur toile ; on les voit au musée de Versailles (1).

D'après ce qu'on vient de lire de la situation et des beautés qui rendent cette habitation si agréable, pour-

(1) Dans la salle des bains, au deuxieme étage, Le Sueur a représenté, dans les angles du plafond, les divinités de la mer et des eaux, accompagnées d'enfants qui jouent avec des branches de corail. On y voit quatre bas-reliefs feints de sculpture, savoir : le triomphe de Neptune, celui d'Amphitrite, la fable d'Actéon, et celle de Calisto ; à l'étage inférieur, dans le cabinet des Muses, cinq morceaux dans les lambris ; l'un représente Melpomene avec Polymnie et Érato ; l'autre, Clio, Euterpe et Thalie. Calliope, Therpsicore et Uranie font les sujets des trois autres tableaux ; ces trois derniers sont de forme ovale.

Dans l'appartement au rez-de-chaussée, appelé le cabinet de l'Amour, Le Sueur avait peint au plafond cinq sujets de l'histoire de ce dieu : sa naissance ; Vénus qui le présente à Jupiter ; l'Amour qui, pour éviter la colere de sa mere, se réfugie entre les bras de Cérès ; l'Amour assis sur un nuage et recevant les hommages des Dieux ; le même ordonnant à Mercure d'annoncer son pouvoir à l'univers. Deux autres tableaux : l'un au-dessus de la cheminée, représentait l'Amour qui, après avoir désarmé Jupiter, descend pour embraser le monde ; l'autre au-dessus de la porte, avait pour sujet l'enlèvement de Ganymede.

rait-on se persuader qu'elle soit maintenant vacante et délaissée dans un état voisin de la dégradation. L'hôtel Fénélon et l'hôtel Bretonvilliers, qui sont dans le même quartier, jouissent des mêmes avantages, sont dans le même état, et cependant aucune habitation de la Chaussée-d'Antin ou des boulevarts Italiens n'est peut-être comparable à l'un de ces trois hôtels.

Élévation de l'Hôtel Davaux, côté de la Cour.

Élévation de l'Hôtel Davaux, côté du Jardin.

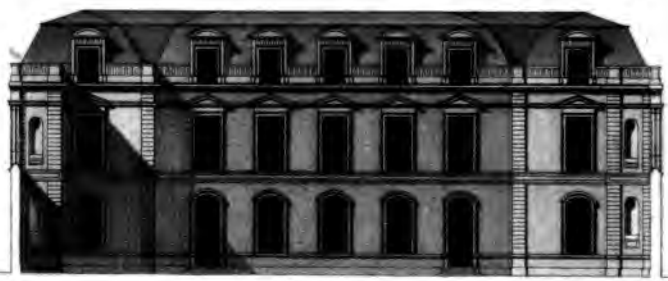

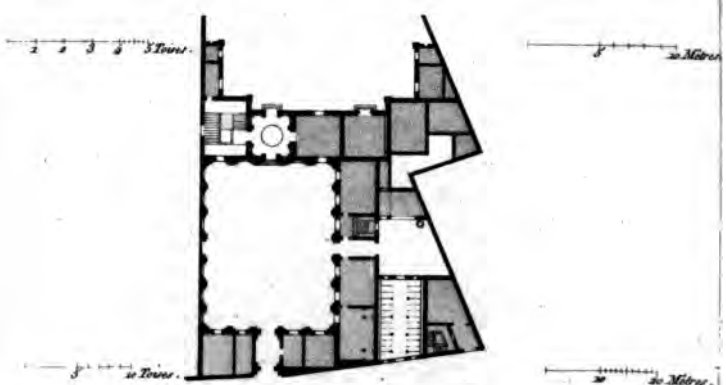

Landon direxit

Plan de l'Hôtel Davaux, Rue St. Avoye.

HOTEL DAVAUX,

RUE SAINT-AVOYE.

Cet ancien hôtel a été bâti par le Muet, architecte. Ce fut M. de Mesmes, comte Davaux, qui le fit élever. Il a été vendu depuis à M. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. L'hôtel était connu assez indistinctement sous ces différents noms, mais on vient d'inscrire sur la porte : Hôtel de Saint-Aignan. M. de Bernage, prévôt des marchands, l'a habité pendant plusieurs années. C'est aujourd'hui le chef-lieu de la mairie du septieme arrondissement municipal.

La porte d'entrée sur la rue est en plate-bande ornée d'un large chambranle, d'une corniche et d'un fronton, et renfoncée dans une arcade; une niche carrée renferme le tout.

La cour est un carré long, elle est décorée sur les quatre faces d'un ordre de pilastres corinthiens élevé sur un simple socle. Il embrasse le rez-de-chaussée et le premier étage, et est couronné d'une balustrade. La porte d'entrée et la cour sont d'un grand effet; l'architecture en est pure et correcte, et ses belles proportions lui donnent un caractere noble et imposant.

Le corps-de-logis du fond, entre la cour et le jardin, est simple en profondeur, le vestibule est décoré d'une ordonnance de pilastres ioniques et de huit niches sans figures.

Le grand escalier à gauche est tout en pierre ainsi que la rampe qui est en balustres carrés. Il est terminé par une coupole au bas de laquelle est une espece de tribune ou galerie avec balustrade. La face sur le jardin présente plusieurs petits avant-corps que la distribution et la forme irréguliere du terrain ont peut-être nécessités. Toutes les croisées, même celles des mansardes, sont ornées de chambranles et de frontons. Cette décoration est très-simple et n'a pas un aussi beau caractere que celle de la cour; elle tient du goût du temps de Louis XIV.

Il y avait autrefois dans cet hôtel quelques bons tableaux dont aucun n'est resté. L'établissement des différentes administrations municipales et de police qui l'occupent aujourd'hui y a occasionné des changements considérables. On a construit sur les faces mêmes de la cour et du jardin, des ateliers et autres petits corps de bâtiments, sans respect pour l'architecture de cet édifice. Les plus belles pieces ont été coupées par des planchers et par des cloisons, et l'on y fait actuellement plusieurs autres constructions de cette espece.

Le jardin a de la grandeur; il est orné de gazons et de plantations nouvelles d'un genre pittoresque.

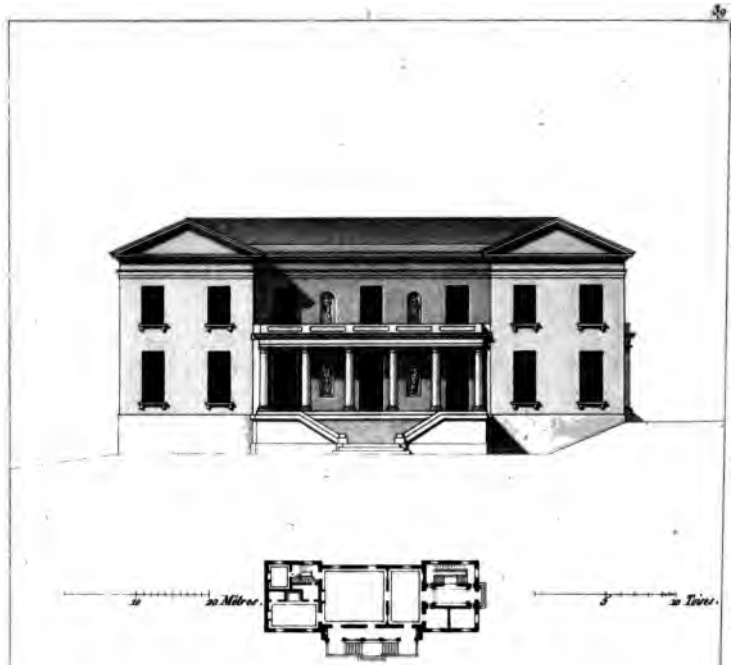

Plan et élévation d'une maison Boulevard du Clos-Payen.

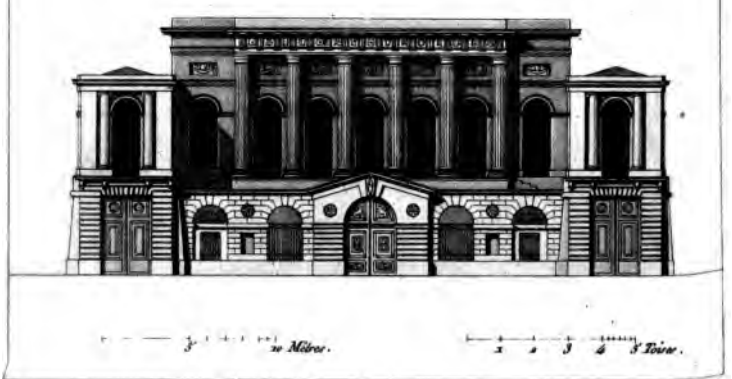

Landon dirxt.

Élévation de la maison St Foix, Rue Basse du Rempart.

MAISON

BOULEVART DU CLOS PAYEN.

MAISON SAINT-FOIX,

RUE BASSE DU REMPART, BOULEVART DES CAPUCINES.

La premiere de ces deux maisons, située boulevart du Clos Payen, consiste en un pavillon isolé ayant vue sur trois faces. Il est élevé de deux étages au-dessus d'un soubassement. La face d'entrée est par le bout du bâtiment. La distribution en est simple et commode. Un grand vestibule orné de colonnes conduit à l'escalier à droite, et en face à la salle à manger, au salon, à la chambre à coucher, etc. Deux faces seulement sont décorées. La porte d'entrée du vestibule est accompagnée de deux colonnes doriques. La grande face offre deux avant-corps aux extrémités; ils sont couronnés de frontons. Au milieu est un péristile ouvert de cinq autres entre-colonnements d'ordre dorique, formant une terrasse au niveau du premier étage. Quatre statues dans des niches ornent ce péristile, et deux autres au-dessus décorent la terrasse qui est habituellement garnie de fleurs et d'arbustes.

Un grand perron à deux rampes descend du péris-

tile au jardin et fait le soubassement de l'ordonnance. Cette jolie maison a été bâtie par M. Peyre, en 1762.

Maison Saint-Foix.

Cette maison, bâtie en 1775, ayant éprouvé un changement assez considérable en 1798, mérite d'autant plus d'être décrite telle qu'elle était dans l'origine et telle qu'elle est aujourd'hui, que les plans et élévations qui en sont gravés dans plusieurs recueils ne sont pas semblables ; il est intéressant pour les auteurs de faire connaître la cause de cette différence.

En 1775, M. Brongniart, architecte, la fit construire pour M. de Saint-Foix, qui devait l'occuper seul. Il avait eu quelques difficultés à vaincre. D'une part, la forme du terrain est très-irréguliere, et présente des angles saillants et rentrants assez désagréables. D'autre part, le sol de la rue est de treize à quatorze pieds plus bas que le sol du boulevart qui est en face, et que celui du jardin de la maison qui est au fond. Cette disposition naturelle du lieu exigeait que l'artiste usât de moyens nouveaux, aussi les a-t-il employés avec autant d'habilité que de succès.

Le principal corps de bâtiment est établi à une certaine distance de la rue, à l'endroit où la plus grande largeur du terrain a permis d'avoir sur le côté une premiere grande cour et une seconde ensuite entourée des écuries, des remises et de toutes les autres dépendances qui remplissent les angles du plan, et en cachent les irrégularités. Ce principal bâtiment a toute la largeur de face qui pouvait être aperçue sur le

boulevart ; la décoration est élevée à la hauteur de cette promenade publique. La partie basse est employée au passage d'entrée sur le côté, et à un vestibule orné de colonnes, à la suite duquel se trouve un grand escalier d'une seule rampe. Le surplus employé, comme nous l'avons dit précédemment, aux écuries, cuisines, etc., est voûté et couvert par une terrasse qui précede les appartements, et forme un grand balcon sur la rue, au niveau du boulevart. Aux deux côtés de la terrasse, deux ailes de bâtiment s'avancent jusque sur la rue.

En 1798, cette maison fut partagée entre deux propriétaires : l'un possede le principal corps du logis faisant face au boulevart, et l'aile droite ; l'autre jouit de l'aile gauche seulement.

Les dispositions primitives du plan semblaient favoriser ce partage. Mais il n'y avait qu'une seule entrée sous l'aile gauche, et elle ne pouvait pas servir au grand hôtel ; et le principal escalier qui y était renfermé n'avait plus d'issue que par l'aile gauche qui en était séparée. Des changements étaient nécessaires ; M. Sobre fut chargé de les faire exécuter.

Il supprima tout ce qui était voûté et construit au rez-de-chaussée, et toute la terrasse entre le bâtiment et la rue ; il en fit une cour avec une entrée au milieu sur la rue, et l'entoura de portiques couverts d'une petite terrasse. Le corps de bâtiment étant triple en profondeur, il fit dans la premiere partie, vers la cour, un très-beau vestibule, et dans la seconde un magnifique escalier à deux rampes, lequel se trouve au

centre de l'édifice et communique facilement à toutes les pieces du premier étage, au moyen d'une galerie qui regne au pourtour. La cage de l'escalier est richement décorée et terminée en coupole.

L'appartement du premier étage se compose d'un grand nombre de pieces, parmi lesquelles on distingue une vaste antichambre, deux salles à manger, salon de musique, salon de compagnie, galerie, chambre à coucher, boudoir, cabinet de toilette, bains et autres pieces qui constituent un appartement considérable. Au-dessus du même rez-de-chaussée et à l'étage souterrain se trouvent toutes les autres dépendances pour le service de l'intérieur de la maison et pour celui des voitures.

Deux terrasses environnent la cour au premier étage d'où l'on descend par un grand perron; il conduit au jardin qui a peu d'étendue. La façade sur le jardin offre un seul étage et cinq croisées; elle est ornée de refends dans toute son étendue et couronnée d'une corniche ionique. Au-dessus des trois croisées du milieu regne un grand bas-relief. Celles des extrémités sont accompagnées de deux colonnes ioniques surmontées de figures.

La façade sur la cour présente également un seul étage et sept croisées ornées de bas-reliefs; elle est décorée d'un grand ordre de huit colonnes doriques engagées. Les deux aîles avancées sur la rue forment deux pavillons d'une seule croisée accompagnée de deux colonnes ioniques et couronnée d'un fronton.

Toute cette ordonnance paraît reposer sur le mur

de la rue qui lui sert de soubassement. Vue de la hauteur du boulevart qui est son véritable point, elle produit un effet très-agréable.

La seconde maison pratiquée dans l'aile gauche, moins ornée, moins importante que la premiere, renferme néanmoins deux grands appartements de maître et en quelque sorte deux habitations completes où se trouvent réunies toutes les dépendances nécessaires.

PORTIQUES DU TEMPLE.

Les Portiques du Temple, qui tirent leur nom de l'enclos où ils ont été construits, présentent un corps de bâtiment isolé, de 37 toises de longueur, terminé aux deux extrémités par deux parties circulaires ; au milieu est une cour, longue de 33 toises sur 6 de largeur.

L'épaisseur du bâtiment est divisée en trois parties : l'une, à l'extérieur, forme une galerie couverte de quarante-quatre arcades soutenues par des colonnes toscanes ; les deux autres composent vingt-huit boutiques et arriere-boutiques, avec un entresol au-dessus : le rez-de-chaussée et les entresols sont compris dans la hauteur des arcades ; au-dessus s'élevent deux étages ; un troisieme est pratiqué dans le comble : tous sont distribués en petits logements.

On voit, par cette description, que l'édifice ne peut être rangé dans la classe des monuments publics, ni dans celle des hôtels. La spéculation seule en a conçu l'idée ; néanmoins il a un caractere de simplicité et de sévérité qui n'est pas dénué d'élégance et le fait remarquer avec intérêt. Cet édifice a été bâti en 1781, par un ancien notaire de Paris, sur les dessins de M. Pérard de Montreuil, architecte.

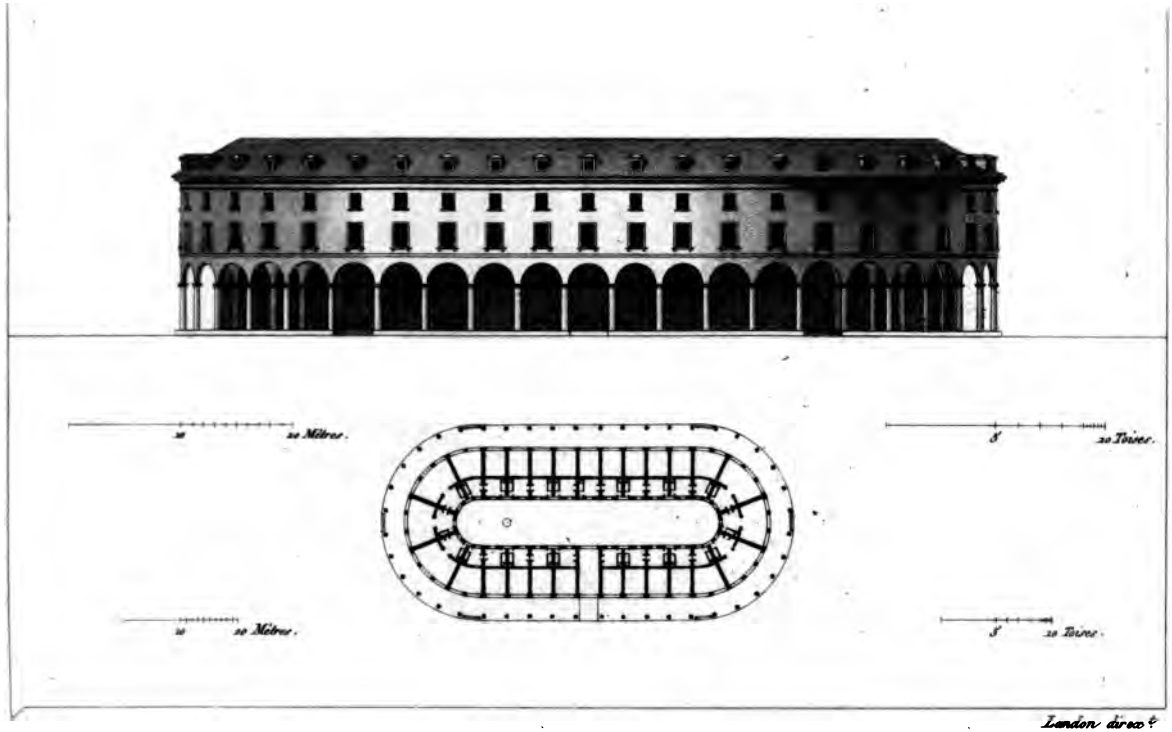
20 Mètres.
20 Toises.
20 Mètres.
20 Toises.
Landon direx.t

20 20 Mètres. 5 20 Toises.

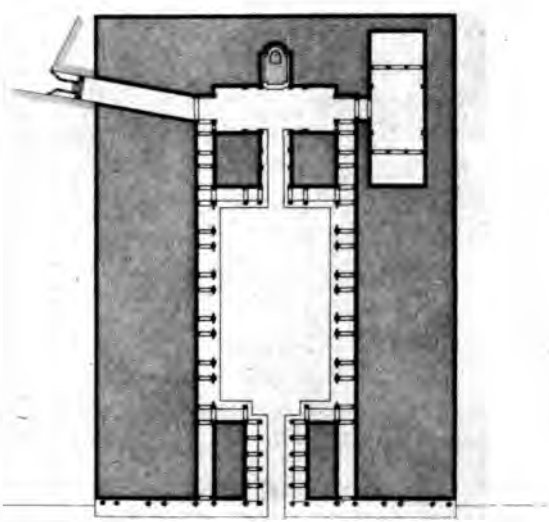

20 20 Mètres. 5 20 Toises.

Landon direx.

Plan et élévation de la maison Beauvais, Rue St. Denis.

MAISON BATAVE,

RUE SAINT-DENIS.

Le terrain sur lequel est élevé ce bâtiment appartenait dans l'origine à une confrérie connue sous le nom du Saint-Sépulchre ; elle y possédait une église, un cloître, et diverses dépendances. A l'époque de la révolution, cette propriété, réunie au domaine national, fut acquise en 1791, par une compagnie de négociants hollandais, qui firent démolir les anciennes constructions et élever, sur le même emplacement, plusieurs maisons de commerce contiguës, et sur un plan régulier. Cet ensemble de bâtiments, au milieu desquels se trouve une cour en forme de parallélogramme, environnée de portiques en colonnes semblables à celui qui décore le soubassement de la façade principale, prit le nom de *Cour Batave*, et fut bientôt occupée par des marchands et des fabricants de toute espèce.

La construction en a été faite pendant le cours du papier-monnaie en France, et dirigée par MM. Sobre et Happe, architectes : les frais en ont été évalués à 1,850,000 fr., valeur numéraire.

Cette cour est ouverte à la circulation du public, au moyen d'un passage qui communique à la rue

Saint-Martin, par la petite rue de Venise, en traversant la rue Quincampoix. D'autres communications devaient encore avoir lieu et rendre à la rue Aubri-le-Boucher, si des événements imprévus n'avaient dérangé les intentions des acquéreurs : une partie du projet reste à exécuter. Cette maison, vendue à la Banque territoriale, a depuis été cédée à des particuliers qui en jouissent encore.

Son emplacement a 28 toises de face sur la rue Saint-Denis, et 68 toises de profondeur.

La face sur la rue est décorée de sept arcades au rez-de-chaussée, séparées par de petits entrecolonnements d'ordre ionique ; un seul balcon embrasse tout le premier étage.

La même ordonnance regne au-devant d'une galerie couverte au pourtour de la cour et sous le passage d'entrée. Au-dessus s'élevent trois étages couronnés d'une corniche dorique et surmontés d'une mansarde.

La figure du dieu du Commerce est placée sur le sommet de la petite campanille où se trouve l'horloge. Au fond de la seconde cour est un grand bassin disposé pour une fontaine, au milieu duquel est assise la figure de l'Abondance, posée sur un piédestal. D'autres figures allégoriques, sculptées en bas-relief dans les arcades, et divers ornements répandus dans la frise du grand entablement, ajoutent à la décoration de l'édifice.

Peut-être ce vaste bâtiment n'a-t-il pas assez d'issues. Celui du fond semble trop élevé et trop resserré pour que l'air puisse circuler librement.

A droite de la seconde cour, il y en a une troisieme entourée de bâtiments formant des habitations particulières : on y remarque un genre de décoration neuf, agréable, et bien approprié à la destination de l'édifice.

Il serait à desirer sans doute, pour l'embellissement des anciens quartiers de Paris, que de riches propriétaires voulussent soumettre ainsi à la régularité d'un plan simple et commode leurs spéculations en bâtiments, pour donner, en quelque sorte, l'aspect d'un édifice public à plusieurs maisons de commerce. Celle dont nous donnons ici le plan et la façade, ferait d'autant plus d'effet si elle était achevée, que les décorations un peu soignées sont très-rares dans le quartier qu'elle occupe.

MAISON LE DOUX,

RUE DES PETITES-ÉCURIES, FAUBOURG POISSONNIERE.

MAISON SAINT-GERMAIN,

RUE SAINT-LAZARE.

La premiere de ces deux maisons (fig. A) fut bâtie en 1780. Elle est séparée de la rue par deux terrasses et par une suite de degrés en amphithéâtre, qui s'élevent jusqu'au premier étage : un péristile de quatre colonnes doriques en décore l'entrée. Un second étage sous la corniche, un troisieme dans le comble et un souterrain, composent la maison. Elle renferme, outre les pieces nécessaires à un appartement complet, les dépendances dont elle est susceptible. On reconnaît dans sa distribution le talent d'un artiste dirigé par le goût et l'expérience.

Maison Saint-Germain.

Cette maison, bâtie en 1772, est encore une des jolies productions de Le Doux. Elle offre dans son plan général une porte d'entrée, accompagnée de deux petits bâtiments pour les remises, les écuries et les cuisines : une cour et le principal corps-de-logis forment un pavillon isolé, ensuite duquel est le jardin.

Ce petit édifice a de la grâce, et la décoration en est fort agréable.

A Plans et élévation de la maison Le Doux, Rue Poissonniere.

Landon direx.

Élévation de la maison St. Germain, Rue St. Lazare.

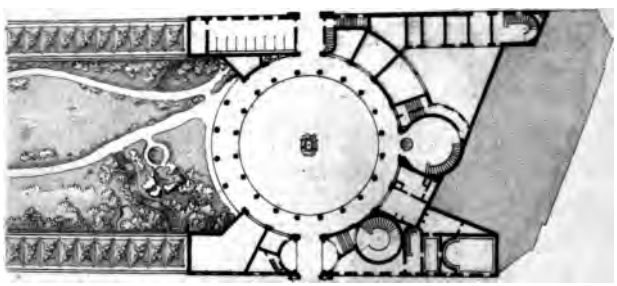

Plan et élévation de la maison Beaumarchais du côté du Jardin.

HOTEL BEAUMARCHAIS.

Cet édifice est situé à l'extrémité du boulevart Saint-Antoine et de la rue Amelot, sur un terrain qui appartenait originairement à la ville. Caron de Beaumarchais l'acquit pour y faire construire un hôtel. M. Lemoine, architecte, en fournit les dessins et en dirigea l'exécution.

Son emplacement total forme un parallélogramme qui peut être considéré comme divisé en trois parties principales : l'hôtel proprement dit, au milieu; le jardin à gauche; à droite, la maison en location.

L'hôtel occupe toute l'épaisseur entre le boulevart et la rue Amelot, sur lesquels il a deux faces, de 22 et 26 toises environ : deux entrées opposées conduisent à une cour circulaire, placée au centre des bâtiments, qui sont élevés de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée.

La cour a 10 toises de diametre; elle est entourée d'une galerie couverte, qui se compose de vingt arcades soutenues par des colonnes doriques : cinq de ces arcades ont un double rang de colonnes, et forment un péristile à l'entrée du jardin. Sur un piédestal, au milieu de la cour, est une copie en plomb du Gladiateur antique : cette statue était précédemment à l'hôtel de Soubise.

L'entrée principale est sur le boulevart; elle offre un vestibule terminé de chaque côté par une partie circulaire; à droite est le grand escalier.

Les pieces les plus remarquables sont la salle à manger au rez-de-chaussée, et le salon au premier étage. Ces deux pieces sont placées l'une au-dessus de l'autre, de même grandeur et de forme circulaire, et éclairées l'une et l'autre sur la cour par une grande croisée qui fait face au jardin.

La salle à manger est décorée d'une frise ornée de griffons, modelée sur celle du temple antique d'Antonin et Faustine, à Rome. Au devant de la croisée s'éleve une grande coupe de forme étrusque, d'où sort un jet d'eau. Des deux côtés sont deux rampes d'escalier qui suivent circulairement le mur, se soutiennent par leur coupe sans autre point d'appui, et se réunissent à un balcon.

Indépendamment de la grande croisée, une lanterne, pratiquée au plafond du salon, éclaire cette piece, dont la cheminée, faisant face à la croisée, répete la vue du jardin, du boulevart et de la côte de Ménil-Montant.

Le sallon est décoré de six portes en glaces, ornées de frises en camaïeux, et dans l'intervalle desquelles sont huit tableaux de sites champêtres et de ruines, peints par Robert.

L'antichambre qui précede le sallon est ornée de la statue de Voltaire, par Houdon : la figure est assise.

Le jardin, planté à la maniere anglaise, est com-

posé avec beaucoup de goût : on y a ménagé des inégalités de terrain, des sentiers sinueux et couverts, des escaliers rustiques, et des masses de rochers et de verdure dont l'effet est très-pittoresque. A l'extrémité, vers la rue Amelot, s'éleve un pavillon dédié à Voltaire : il est décoré à l'intérieur de quatorze colonnes ioniques ; à l'extérieur, d'un portique de deux colonnes doriques, au-dessus duquel on lit cette inscription : *Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.* Plus loin est un petit temple dédié à Bacchus : il est orné d'un péristile de quatre colonnes ioniques, et décoré au dehors et au dedans de peintures allégoriques.

Sur la partie supérieure du jardin, s'étend une espece de lac, dont l'eau, fournie par la pompe de Chaillot, alimente des fontaines et des bassins dans la partie basse du jardin.

Sous la terrasse à gauche, du côté du boulevart, on a pratiqué un passage voûté, destiné aux voitures qui vont au jardin : ce passage, qui rend à l'une des allées basses, a son entrée par une arcade à l'extrémité du jardin, et avait été décorée de bas-reliefs provenant des démolitions de la porte Saint-Antoine : celui du milieu, placé au-dessus de l'arcade, a été enlevé ; les deux autres, représentant la Seine et la Marne, subsistent encore.

La troisieme partie de ce bâtiment, réservée pour la location, a 20 toises de face sur l'ancienne place de la Bastille, aujourd'hui place du canal de l'Ourcq. Le rez-de-chaussée se divise en boutiques et logements

attenants ; les deux étages supérieurs sont distribués en appartements qui ont leur entrée par une cour particulière sur la rue Amelot.

Cette maison, bâtie dans une situation avantageuse, a beaucoup gagné depuis la démolition de la Bastille, et par les projets d'embellissements qui s'exécutent aujourd'hui dans ses environs.

Le jardin a été dessiné par M. Bellanger, architecte, dont le talent se fait toujours remarquer par un goût ingénieux et pittoresque, et par la variété des formes.

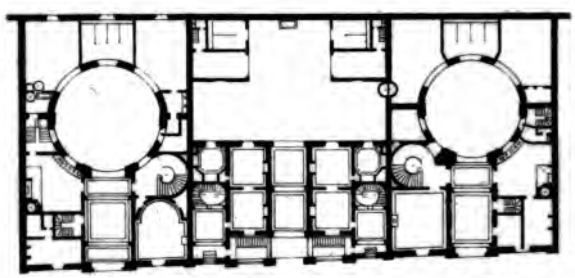

Plan et élévation de trois maisons réunies Rue St George.

TROIS MAISONS RÉUNIES,

RUE SAINT-GEORGES.

Ce bâtiment est élevé sur un terrain qui a peu de profondeur, en proportion de sa largeur sur la rue, et c'est probablement pour cette raison que l'architecte s'est déterminé à en faire trois maisons distinctes et séparées; c'était aussi le meilleur parti à prendre pour en augmenter le produit. M. Bellanger les bâtit en 1788; il en était propriétaire, il les a vendues depuis.

Leur distribution est symmétrique; celle du milieu a 9 toises de face. Le bâtiment est double en profondeur : de chaque côté de l'entrée qui est au milieu sont cinq pieces exactement semblables, et destinées aux mêmes usages, et de plus un escalier; au fond de la cour est une fontaine; de chaque côté sont deux petits bâtiments couverts en terrasse et peu élevés, pour les remises et les écuries; au devant deux bassins, ornés de rocailles, tirent leurs eaux de la fontaine, et les distribuent en divers endroits de la maison. Ces deux petits bâtiments, les gradins ornés de fleurs qui les accompagnent, et deux jets d'eau, forment un ensemble bien dessiné, et présentent un aspect extrêmement agréable : on y reconnaît l'art et le goût avec lesquels M. Bellanger sait embellir toutes ses compositions.

Dans les deux autres maisons, qui ont à-peu-près la même profondeur, et 8 toises de face, la cour est circulaire et entourée de bâtiments. Elles sont l'une et l'autre distribuées de la même maniere, et élevées, comme celle du milieu, de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée : chacun de ces étages offre un appartement complet ; les intérieurs sont décorés avec richesse et élégance.

Avec une réputation et des talents distingués, tels que ceux de M. Bellanger, il est sans doute permis de se livrer aux élans de son imagination et de hasarder quelquefois des compositions qu'on peut appeler *de fantaisie*, mais il pourrait être dangereux pour de jeunes artistes de s'autoriser de l'exemple d'un maître habile pour faire de semblables essais ; ils pourraient le copier et ne pas obtenir les mêmes succès. La décoration de la façade extérieure de ces trois maisons nous a suggéré cette observation ; elle offre quelques licences qui, par l'abus qu'on en pourrait faire, dégénéreraient, dans d'autres mains que celles de M. Bellanger, en originalités bizarres, que réprouve un goût pur et sévere.

A Côté de la Cour.

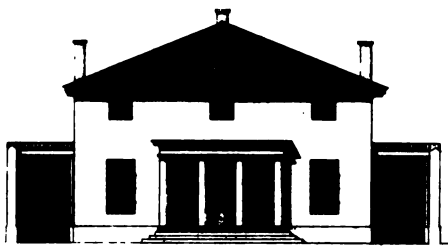

B Côté du Jardin.

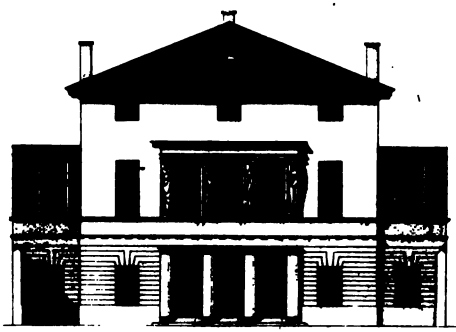

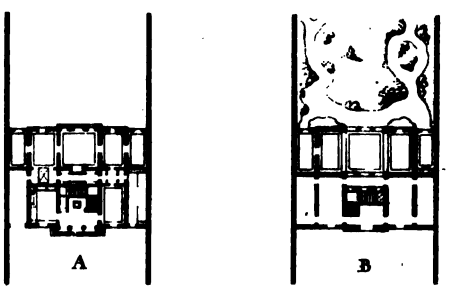

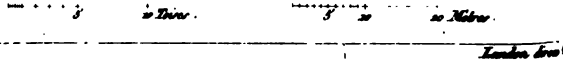

London Lond.

MAISON LATHUILE,

RUE POISSONNIERE.

Ce joli pavillon, entre cour et jardin, a été bâti en 1788, par M. Durand, architecte. Le jardin étant d'un étage plus bas que le sol du côté de l'entrée, l'appartement principal ne se trouve que de quelques marches plus élevé que la cour. Il est précédé d'un vestibule et d'un escalier, et composé de toutes les pieces nécessaires : l'intérieur est orné dans le goût moderne et avec une élégante simplicité.

L'étage inférieur qui se trouve au niveau du jardin offre un grand vestibule orné de colonnes et d'une salle de bains. Le surplus, du côté de la cour, est employé aux caves et aux bûchers.

La façade sur le jardin présente trois étages, et est décorée, au rez-de-chaussée, d'un portique de quatre colonnes rustiques, et, au premier étage, de quatre cariatides portant un entablement. Celle sur la cour n'a que deux étages, et est décorée de quatre colonnes doriques de la hauteur du rez-de-chaussée seulement: le jardin est agréablement planté à la maniere anglaise.

MAISONS DORLIAN ET CALLET,

RUE DU MONT-PARNASSE.

La premiere de ces deux maisons (fig. A), bâtie en 1777 par l'architecte dont elle a conservé le nom, se compose d'un bâtiment sur la rue pour les remises et les écuries (voyez le plan général), d'une cour plantée d'arbres, et d'un principal corps-de-logis entre la cour et le jardin.

Les deux faces du bâtiment sont d'une architecture pure et correcte; celle du côté de l'entrée présente trois entre-colonnements d'ordre ionique, au-dessus desquels est un grand bas-relief.

La deuxieme maison (fig. B) a été bâtie en 1775, par M. Poyet, architecte. Elle offre de chaque côté de l'entrée deux petits bâtiments et deux basses-cours; une grande cour ovale, au fond de laquelle est le principal corps-de-logis isolé, et situé à-peu-près au milieu du jardin : il a de ce côté trois étages, deux seulement du côté du jardin, et trois croisées de face.

Les deux façades sont décorées au rez-de-chaussée de deux cariatides élevées sur leur piédestal, et portant un entablement dorique. Les croisées du premier étage sont ornées de chambranles et de corniches; celle du milieu est surmontée d'un fronton : au-dessus regne un grand bas-relief. La distribution de ces deux maisons est bien entendue, et l'intérieur décoré avec goût.

A Plans et élévation d'une maison Rue du Mont Parnasse.

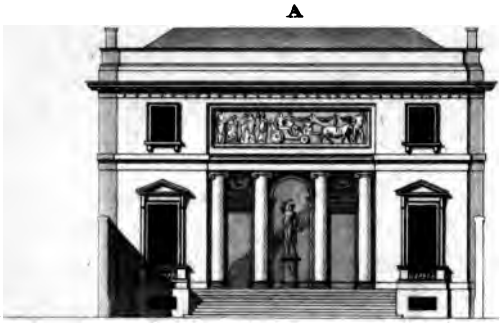

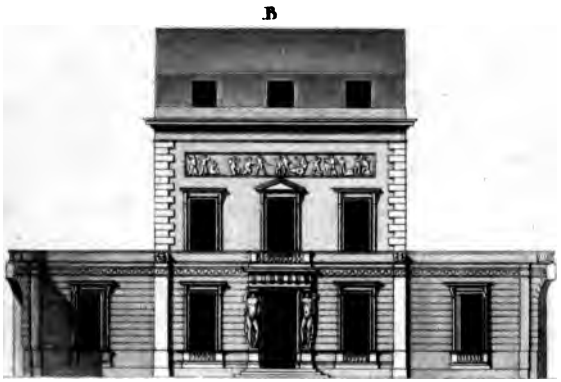

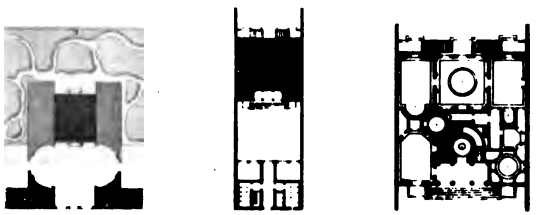

London direx.°

B Plan général et élévation d'une maison Rue du Mont Parnasse.

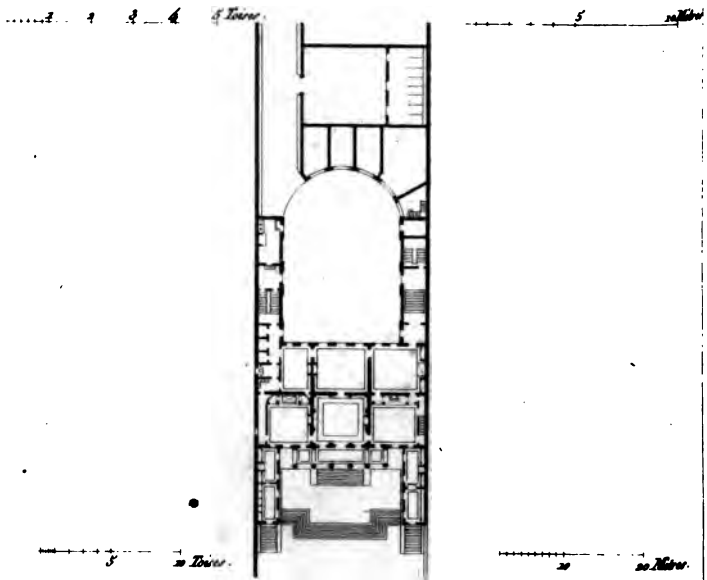

London direx.

HOTEL DE BRUNOY.

Si chaque espece de bâtiment doit avoir un caractere distinctif, la composition de celui-ci ne sera point à l'abri de la critique, et l'on accusera peut-être M. Bellanger, qui l'a fait construire, d'avoir moins consulté les convenances que cédé à la vivacité de son imagination. En effet, il est difficile de reconnaître, à l'aspect de cet élégant édifice, une habitation particuliere.

Un seul étage de sept arcades, au-dessus desquelles regne une longue frise en bas-relief; un péristile de six colonnes ioniques d'une proportion svelte, élevé sur un grand nombre de marches, couronné par un amortissement en gradins, au sommet duquel est placée la statue de Flore, et mystérieusement entouré de hautes masses d'arbres, de bosquets et de verdure, un tel édifice ne ressemble-t-il pas plutôt à un temple qu'à la demeure d'un particulier?

Mais cette architecture présente à-la-fois tant de grâce et de simplicité, que l'effet qui en résulte est peut-être préférable, en cette circonstance, à celui qu'eût produit la combinaison des principes les plus séveres.

Au surplus, l'hôtel de Brunoy est, par sa situation, considéré comme une maison de plaisance; et

quel que soit le caractere de son architecture, l'exécution en est pure, et plaît généralement aux gens de goût et aux artistes.

L'hôtel de Brunoy a son entrée sur la rue du faubourg Saint-Honoré, par un long passage latéral; il laisse à gauche une cour pour les écuries, et conduit à la grande cour : les deux ailes renferment des escaliers et leurs vestibules; la façade du principal corps-de-logis, de ce côté, est simplement ornée de refends.

La distribution intérieure est simple, parfaitement réguliere, et présente six grandes pieces. Le salon est décoré de pilastres cannelés, d'ordre ionique; le plafond, en voussure, est peint par M. Vincent.

Deux ailes du bâtiment s'avancent sur le jardin, et se composent, à droite, d'un boudoir et d'une bibliotheque; à gauche, d'une salle de bains et d'un cabinet. On sort de l'appartement sur une large terrasse, d'où l'on descend au jardin.

Le jardin est étroit, et l'on ne pouvait, sans en obstruer la vue, y planter une allée de grands arbres; l'architecte y a très-ingénieusement suppléé par deux allées creusées à quelques pieds de profondeur et couvertes d'un berceau qui excede peu la hauteur du sol; elles aboutissent à un salon de verdure à l'autre bout du jardin. Par ce moyen, la vue se porte sans obstacle de l'intérieur de l'appartement sur les Champs-Elysées qui, séparés de cette habitation par un simple fossé, semblent ne former qu'une seule promenade et une seule propriété.

A. Plan et élévation de la maison Chevalier quai de Caillot.

A

B. Plan et élévation de la maison Courman Rue de Suresne.

B

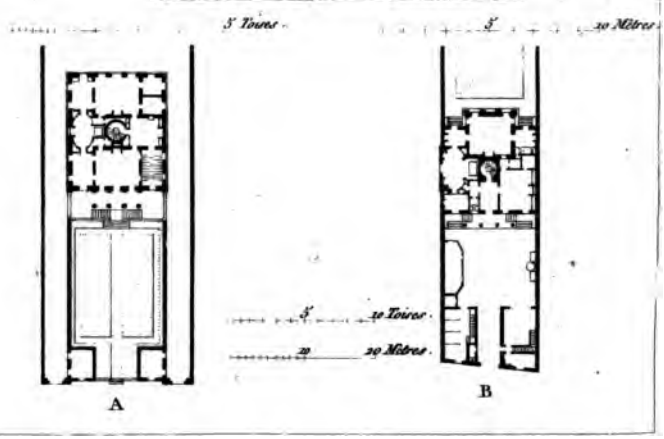

London dirext.

MAISON, QUAI DE CHAILLOT.

MAISON COURMAN,

RUE DE SURENNE.

M. Chevalier, architecte, avait bâti cette maison pour son usage (fig. A), en 1783; elle a, depuis, changé de propriétaire. Située sur le chemin de Versailles, près la pompe à feu, elle a pour clôture trois grilles, dont l'une, celle du milieu, forme l'entrée principale par le jardin, et les deux autres ferment deux longues allées pour le passage des voitures : la cour est placée derriere la maison.

Le corps de bâtiment forme un pavillon isolé entre la cour, le jardin et les deux passages. Il est élevé de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée; la face antérieure est décorée d'un péristile de quatre colonnes ioniques, formant un avant-corps, et ayant pour soubassement un perron, d'où l'on descend au jardin par une double rampe.

Un grand escalier conduit du rez-de-chaussée au premier étage, où l'on trouve une antichambre, une salle à manger, un salon, une chambre à coucher et divers cabinets. Au centre de ces pieces, est un second escalier circulaire, qui monte de fond en comble, et est éclairé par une lanterne.

La maison Courman (fig. B) a été construite par

le même architecte, en 1789. Elle a tant de rapport avec celle dont nous venons de parler, soit pour la décoration extérieure, soit pour la distribution, qu'un nouvel examen est peu nécessaire.

On sent bien que, quelques soins et quelque variété que puissent apporter les architectes dans ces sortes de compositions, ils sont toujours circonscrits dans un cercle d'idées dont il ne leur est pas permis de franchir les bornes.

Ce n'est que du choix de l'ordonnance la plus convenable au sujet, de l'harmonie qui naît de l'emploi des ornements accessoires dont la sculpture vient embellir les édifices, que résulte cette diversité de décorations qui les distingue, mais que l'homme de goût ou l'artiste expérimenté jugent beaucoup mieux à l'inspection que d'après une description seche, nécessairement monotone et toujours imparfaite.

C'est pour cette raison que nous nous sommes livrés à cette derniere partie de notre travail avec réserve, et que nous l'avons traitée le plus succinctement qu'il nous a été possible.

FIN DE LA QUATRIEME ET DERNIERE PARTIE.

TABLE

DE LA QUATRIEME PARTIE.

INTRODUCTION, ... Page 1
Hôtel de Soubise, ... 5
Hôtel Thélusson, rue de Provence, ... 9
Hôtel de Carnavalet, ... 13
Hôtel Lambert, ... *ibid.*
Hôtel d'Avaux, ... 19
Maison, boulevart du Clos-Payen, ... 21
Maison Saint-Foix, rue Basse du Rempart, ... *ibid.*
Portiques du Temple, ... 26
Maison Batave, rue Saint-Denis, ... 27
Maison Ledoux, faubourg Poissonniere, ... 30
Maison Saint-Germain, rue Saint-Lazare, ... *ibid.*
Hôtel Beaumarchais, ... 31
Trois maisons réunies, rue Saint-Georges, ... 35
Maison Lathuile, rue Poissonniere, ... 37
Maison Dorlian, rue du Mont-Parnasse, ... 38
Maison Callet, rue du Mont-Parnasse, ... *ibid.*
Hôtel de Brunoy, ... 39
Maison Chevalier, quai de Chaillot, ... 41
Maison Courman, rue de Surenne, ... *ibid.*

FIN DE LA TABLE DE LA QUATRIEME PARTIE.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES
Contenues dans les quatre parties de la Description de Paris et de ses Édifices (1).

PREMIERE PARTIE,
DES ÉGLISES.

Avis de l'Editeur, ... Page v
Introduction, ... vij
Abrégé historique sur Paris, ... 21
Observations générales sur les églises de Paris, ... 38
Eglise de Notre-Dame, ... 43
— de Saint-Germain-des-Prés, ... 53
— de Saint-Germain-l'Auxerrois, ... 59
— de Sainte-Genevieve (l'ancienne), ... 65
— de Saint-Etienne-du-Mont, ... *ibid.*
La Sainte-Chapelle, ... 71
Eglise de Saint-Gervais et de Saint-Protais, ... 73
— de Saint-Eustache, ... 77
— de l'Assomption, ... 81
— des Jésuites, ... 83
— de la Visitation de Sainte-Marie, ... 89

(1) On a donné à chaque partie de l'ouvrage une pagination particuliere, pour la commodité des personnes qui voudraient les faire relier séparément.

Eglise de l'Abbaye du Val-de-Grâce, ... Page 91
— de la Sorbonne 95
— des Invalides, ... 99
— des Quatre-Nations, ... 105
— de Sainte-Genevieve (la nouvelle), ... 109
— de Saint-Roch, ... 119
— de Saint-Sulpice, ... 123
— de Saint-Philippe du Roule, ... 129
Chapelle Beaujon, ... 133
Portail intérieur de la Charité, ... *ibid.*
— de l'Hôtel-Dieu, ... 139
Autres églises dont on ne donne pas la gravure, ... 141

DEUXIEME PARTIE.

DES PALAIS.

INTRODUCTION. Des Palais, ... 1
Palais réunis des Thuileries et du Louvre, ... 5
— des Thermes, ... 47
— de Justice, ... 55
— du Luxembourg, aujourd'hui du Sénat, ... 61
— Bourbon, aujourd'hui du Corps législatif, ... 69
— Royal, ... 73
Hôtel-de-Ville, ... 81
Palais de la Légion d'honneur, ci-devant hôtel de Salm, 89
— des Sciences et des Arts, ... 93

TROISIEME PARTIE.

DES ÉDIFICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

INTRODUCTION, ... 7
Place des Victoires, ... 9
— Vendôme, ... 15

Place Royale, ... Page 19
— de la Concorde, ... 23
Halle aux Blés, ... 29
Hôtel Impérial des Invalides, ... 33
L'Observatoire, ... 37
Porte Saint-Denis, ... 41
— Saint-Martin, ... 45
Arc de triomphe des Thuileries, ... 47
Lycée Bonaparte, ... 51
Barriere du Trône, ... 53
— Saint-Martin, ... 57
— de Fontainebleau, ... *ibid.*
École Militaire, aujourd'hui Quartier Napoléon, ... 59
— de Médecine et de Chirurgie, ... 63
Fontaine de l'École de Médecine, ... 67
— de Grenelle, ... 69
— des Innocents, ... 71
Hôpital Saint-Louis, ... 75
— Beaujon, ... 79
Hôtel des Monnaies, ... 81
Théâtre de l'Opéra, ... 87
— Français, rue de Richelieu, ... 89
— de l'Impératrice, ... 91
— des Italiens, rue Favart, ... 93
— de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, ... 95
— des Jeunes Artistes, rue de Bondy, ... 97
— des Variétés, boulevart Montmartre, ... 99

QUATRIEME PARTIE.

HOTELS ET MAISONS PARTICULIERES.

INTRODUCTION, ... 1
Hôtel de Soubise, ... 5

Hôtel Thélusson, rue de Provence, ... Page 9
— de Carnavalet, ... 13
— Lambert, ... *ibid.*
— D'Avaux, ... 19
Maison, boulevart du Clos-Payen, ... 21
— Saint-Foix, rue basse du Rempart, ... *ibid.*
Portiques du Temple, ... 26
Maison Batave, rue Saint-Denis, ... 27
— Le Doux, rue Poissonniere, ... 30
— Saint-Germain, rue Saint-Lazare, ... *ibid.*
Hôtel Beaumarchais, ... 31
Trois Maisons réunies, rue Saint-Georges, ... 35
Maison Lathuile, rue Poissonniere, ... 37
— Perlian, rue du Mont-Parnasse, ... 38
— Callet, rue du Mont-Parnasse, ... *ibid.*
Hôtel de Brunoy, ... 39
Maison Chevalier, quai de Chaillot, ... 41
— Courman, rue de Surenne, ... *ibid.*

.... FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

Nota. On a annoncé dans le titre de l'ouvrage qu'il contiendrait plus de 100 planches, et cependant on ne compte que 98 numéros; mais le lecteur est prié d'observer que les planches XXXIII, XXXIV et XXXV, de la seconde partie (dans lesquelles on a cru devoir réunir, pour les mieux comparer, les différentes façades des Thuileries et du Louvre), sont par cette raison d'une dimension quadruple, et, selon l'usage, comptées dans cette proportion, ce qui porte le nombre effectif des planches à 107.

Errata. A la table placée à la fin de la IIIe partie, page 101, ligne 10, *lisez :* page 45, au lieu de page 43.

A la même page, ligne 11, *lisez :* page 47, au lieu de page 45.

31436-3